

Handwritten note: حذرا من الاموال

Phnom-Penh dénonce l'écœurante hypocrisie des envahisseurs vietnamiens

Le Monde

1,60 F
Algerie, 1,30 D.F.; Maroc, 1,00 D.F.; Tunisie, 1,20 D.F.; Belgique, 1,20 F.; Canada, 0,75; Danemark, 2,50 Kr.; Espagne, 35 Ptas.; Grande-Bretagne, 20 p.; France, 1,60 F.; Grèce, 50 Dr.; Italie, 120 L.; Japon, 170 Yens; Luxembourg, 13 Fr.; Norvège, 3 Kr.; Pays-Bas, 1,25 Fl.; Portugal, 17 Esc.; Suède, 2,00 Kr.; Suisse, 1,40 Fr.; U.S.A., 85 Cts.; Yougoslavie, 10 Din.

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Victoire à la Pyrrhus pour le général Pinochet

Une victoire à la Pyrrhus. Ce n'est pas un représentant du Mouvement communiste international qui a en ce mot en apparence le succès remporté par le général Pinochet dans la consultation nationale organisée le 4 janvier au Chili pour riposter à l'agression internationale dont est victime le gouvernement...

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Le chef de la Maison Blanche a rappelé les liens historiques entre les deux pays et les démonstrations de bravoure au cours des dernières guerres. « Tout cela nous a laissés une impression bouleversante », a-t-il dit.

Le vote des Français de l'étranger

On n'oubliera pas sur certains « détails » la couleur grise pour les bulletins « non », les couleurs nationales pour les « oui » ; l'absence de listes électorales, les registres ayant été brûlés en 1974 ; le coup de sursaut sur la carte d'identité après le vote ; les bureaux contrôlés par des magistrats municipaux désignés au lendemain du coup d'État.

CHACQUE VOIX COMPTE...

Palénièmes, accusations réciproques, enquêtes, plaintes et informations judiciaires : l'affaire du vote des Français de l'étranger, qui agit si fort les états-majors politiques depuis trois semaines, donne la mesure de l'attachement que va revêtir la bataille électorale.

D'UNE RÉGION A L'AUTRE

Le tableau électoral de la Picardie (Voir page 12)

JEAN YANNE

l'apocalypse est pour demain ou les aventures automobiles de Robin Cruso. 224 pages - 33 F.

LA RENCONTRE FRANCO-AMÉRICAINE ET SES PROLONGEMENTS INTÉRIEURS

M. GISCARD D'ESTAING : les entretiens ont été « pour la première fois » exempts de pression de part et d'autre

Le président Carter, qui a terminé ce vendredi 6 janvier, à 11 heures, sa visite officielle en France, est arrivé un peu avant midi à Bruxelles, d'où il doit regagner Washington dans la soirée. Selon M. Giscard d'Estaing, les entretiens franco-américains ont été extrêmement cordiaux, ouverts et respectueux des droits de l'autre. C'est la première fois que, dans des conversations qui ont porté sur l'ensemble des problèmes du moment, il n'y a pas eu de la part de l'un ou de l'autre la volonté de modifier la politique de l'autre pays, mais de rechercher ce qu'il pourrait y avoir de commun dans l'approche et la recherche de la solution à nos problèmes...

M. CARTER : M. Mitterrand joue un « rôle bénéfique » dans la vie politique française

Avant de se rendre à l'Élysée pour prendre congé de M. Giscard d'Estaing, le président Carter a reçu ce vendredi matin 6 janvier, à sa résidence de l'hôtel Marigny, deux dirigeants de l'opposition : MM. François Mitterrand et Robert Fabre. Ces deux entretiens, affirmés-on du côté américain, ont eu lieu à la demande des hommes politiques français. M. Carter a estimé que M. Mitterrand joue un « rôle bénéfique » dans la vie politique française. Ce propos ne manquera pas d'alimenter la polémique qui se poursuit entre le P.C. et les autres formations de gauche. Celle-ci continue au sujet du S.M.I.C. que le P.S. a proposé de porter à 2 400 F. Cette décision a suscité des propos peu amènes, tant de M. Barre que des responsables du P.C. et du secrétaire général de la C.G.T. Le premier ministre a repris à son compte des déclarations récentes de M. Rocard, qui jugeait dangereuse pour l'économie une augmentation de 30 % du S.M.I.C. « L'humanité », en son argument pour tirer... Barre cite le P.S. contre le programme commun... et M. Andréu dans l'éditorial du quotidien du P.C. parle d'opération démagogique.

CRISE virtuellement ouverte à Rome

Les trois centrales syndicales italiennes ont suspendu la décision d'organiser une grève générale entre le 10 et le 18 janvier, en affirmant que la crise gouvernementale était virtuellement ouverte. Le sort du cabinet Andreotti dépend d'un accord entre communistes et démocrates-chrétiens, et en définitive du choix du P.C.I.

En accueillant M. Mitterrand, le président Carter avait louté, devant quelques journalistes, « le rôle bénéfique » joué dans la vie politique française par le premier secrétaire du P.S. « S'il le pense, a dit M. Mitterrand, j'en suis heureux. Je ne sais pas exactement ce qu'il entend, dans ce cas-là, par bénéfique ; je pense que mon rôle aura été bénéfique ainsi que celui du P.S. s'il porte les aspirations du peuple français au pouvoir et s'il assure au choix profond et historique de la gauche la succès. Mais ce succès est partiellement compatible avec une politique internationale d'amitié et de concours avec le peuple américain qui est notre ami traditionnel... »

Vendredi matin, une dernière séance de travail, à laquelle participait M. Barre, a eu lieu à l'Élysée à 9 h. 45. C'est à l'issue de cette ultime réunion que M. Giscard d'Estaing et Carter se sont adressés aux journalistes dans le jardin d'hiver de l'Élysée. Le chef de la Maison Blanche a rappelé les liens historiques entre les deux pays et les démonstrations de bravoure au cours des dernières guerres. « Tout cela nous a laissés une impression bouleversante », a-t-il dit. Remerciant le président de la République et les membres du gouvernement pour l'accueil spontané qu'il a reçu en Normandie, dans les rues de Paris et à Versailles, il a ajouté : « Je considère ces démonstrations ouvertes de notre mutuel engagement pour l'avenir, et sur les liens et principes communs aux deux nations, comme rassurantes pour nos pays et pour le reste du monde. » M. Carter a remercié le « grand président » de la France et « ce peuple merveilleux ».

En réponse à une question sur la probabilité d'une visite à l'Élysée, le premier secrétaire a répondu qu'il était « toujours prêt à rencontrer le président de la République française dès lors qu'il s'agit des grands intérêts de la France. Simplement, a-t-il ajouté, un certain nombre de circonstances ont fait que les invitations lancées dans le public par le président de la République ont pu apparaître comme des actions soit de politique intérieure, soit comme des moyens de passer sur le sentiment populaire ». M. Mitterrand a fait observer qu'une visite à l'Élysée « pourrait être nécessaire après les élections ».

Advertisement for 'CHACQUE VOIX COMPTE...' by PIERRE VIANSSON-PONTE. Text discusses the electoral process and the impact of the vote of French citizens abroad.

Advertisement for 'D'UNE RÉGION A L'AUTRE' featuring 'Le tableau électoral de la Picardie'.

Advertisement for 'JEAN YANNE' with the title 'l'apocalypse est pour demain' and a portrait of the author.

Advertisement for 'AU JOUR LE JOUR' with the title 'DEMANDEZ LE PROGRAMME !'.

Advertisement for 'UN OPÉRA DE POUSSEUR ET DE BUTOR' featuring 'Biographie spirituelle de Schönberg'.

La volte-face des communistes
« 1973 sera l'année de la France », écrivait il y a quelques jours le Corriere della Sera en annonçant les élections de mars prochain. Ce n'est pas le sentiment de la majorité des Italiens. Quoique peu enclins au chauvinisme, ils se demandent avec inquiétude ce qui va se passer dans leur propre pays. L'impasse politique paraît, en effet, totale, alors que les tentatives se multiplient, que la crise financière s'aggrave et que plusieurs échéances approchent des élections locales au printemps, un scrutin présidentiel en décembre et, sans doute, un référendum dans l'interstice, à moins qu'une dissolution des Chambres ne vienne bouleverser ce riche programme.

Vertical text on the left margin: 'Les Old England', 'es - vestons', 'mesure', 'cial de 2200 F', 'tous anglais ex...', 'mod. Samite, et...', 'd'Argente.', 'England', 'pendant, Paris', '130-140/145-155', 'dobby', 'collections', 'Saint Germain - Paris', 'Le Faubourg - Paris 16'

idées

COMMUNISME

LE VENT DU SUD

UNE question politique aujourd'hui fondamentale transparaît dans de nombreux articles et ouvrages, parce dans les conversations. Pourtant, les débats politiques hésitent à formuler en termes clairs, appelant une décision, ce problème dont les données sont les suivantes :

a) Dans trois pays hautement industrialisés, l'Espagne, l'Italie, la France, il existe des partis communistes forts et actifs. Dans la plupart, sinon dans tous les autres pays développés, en Occident et du côté dit « capitaliste », les partis communistes n'ont pas un grand poids politique. Pourquoi cette situation ? Aucune explication (soit par l'histoire et les traditions révolutionnaires — soit par la « latinité » et l'acceptation d'une religion depuis longtemps autoritaires — soit par la rationalité capable d'assimiler une pensée théorique et conceptuelle, le marxisme, etc.), aucune explication n'est complètement satisfaisante. Ne pourrait-on soutenir que les P.C. se constituent dans ces pays avant la grande croissance, qu'ils avaient alors comme objectif un bond en avant des forces productives favorisant la classe ouvrière, mais qu'il leur faut trouver à présent de nouveaux buts et une nouvelle stratégie ?

Peu important les causes et les raisons, le fait est là. Or, en ce moment dans ces pays d'avant — pour un temps qui se pourrait bref — des possibilités politiques. Des initiatives retentissantes se correspondent et convergent. Certes, les équivoques ne sont pas dissipées. Le vocabulaire « euro-communiste » reste attaché à la figure de Santiago Carrillo. La proposition, le mot l'indique, concerne l'Europe occidentale et vise à la rendre autonome vis-à-vis de l'U.R.S.S. comme vis-à-vis des

Etats-Unis. Pourtant elle ne peut avoir d'effet, que dans les trois pays considérés. Le « compromis historique » porte le nom de Berlinguer et concerne avant tout la situation du P.C.I. qu'un accord entre partis politiques rapprochés du pouvoir. Ce qui implique des modifications à la stratégie de la lutte des classes. Ces modifications sont-elles réservées au P.C.I. et à l'Italie ? Quant à l'union du peuple de France et à l'union de la gauche) autour d'un programme, ne comportent-elles pas implicitement une indépendance vis-à-vis des grandes puissances et un compromis entre la classe ouvrière et les partis représentant les classes moyennes ?

Les trois initiatives furent prises à peu près simultanément, de façon distincte et sans référence à une théorie générale, c'est-à-dire empiriquement. Leur analogie et leur convergence ne sont pas unanimement reconnues. Beaucoup de gens avertis ou se croyant tels n'y voient que des manœuvres électorales propres à chaque pays. L'eurocommunisme ainsi que le compromis historique passent pour du pur et simple réformisme ou pour des précautions prises dans des pays menacés par un coup de force militaire. On insinue parfois qu'ils représentent le dernier recours du stalinisme en Occident, sa dernière variante. En sens contraire on souligne la priorité sur toute autre forme d'action du discours politique chez Berlinguer ou Carrillo. En revanche, l'on interprète l'union de la gauche française autour d'un programme comme une tentative habile pour entraîner des libéraux et des socialistes vers le modèle soviétique. Pourtant, malgré ces insinuations, les trois initiatives convergent ; elles définissent une région dans le monde,

mecontentement et les limites de leur intervention. L'analyse politique ne doit pas porter d'abord sur les chances de réussite mais sur le fait que les propositions révèlent une situation. Ce qui précède leur analogie et met en évidence une commune mesure.

c) L'hégémonie des deux grandes puissances qui exercent une pression idéologique et militaire, économique et politique, sur les autres pays, cette hégémonie chancelle. Ce qui ne veut pas dire qu'elle va disparaître, loin de là, mais la pression faiblit. Où ? Dans la partie occidentale de la Méditerranée, mer stratégique traversée par toutes sortes de flux (d'énergie, de matières premières, de main-d'œuvre, de tourisme, de produits divers). Les deux grandes puissances ont été très occupées en Méditerranée orientale. Elles s'y sont quelque peu usées l'une contre l'autre. Leurs affrontements par Etats interposés ont laissé une faille à travers laquelle a déjà passé la Yougoslavie. Ce pays a depuis longtemps ouvert un chemin hérisé d'obstacles ; l'indépendance avec les virtualités qu'elle permet, à savoir un centralisme décentralisateur et autogestionnaire. Même s'il y a d'ici à l'autogestion yougoslave un grand écart de pratique, il faut reconnaître à ce pays une incontestable capacité d'innovation, durement gagnée. Aujourd'hui la Yougoslavie poursuit avec ténacité une politique de développement et de non-alignement pour tous les pays méditerranéens. La France a déjà, au temps du général de Gaulle, desaccusé les liens qui l'attachent à l'atlantisme. L'Algérie est à la tête des pays qui résistent aux prétentions hégémoniques. Bref, une zone privilégiée se dessine. Quel privilège ? Celui de choisir son avenir.

d) Ce degré de liberté se maintient à tous les niveaux, à toutes les échelles : villes et communautés locales, régions, pays entiers. Les trois nations ressentent les mêmes exigences ; décentralisation sans déqualification, régions à moderniser sans briser leurs spécificités. Spontanément encore qu'indépendamment, ces revendications sont apparues dans ces trois

pays, ce qui précise les analogies à la fois dans la structure socio-politique et dans les virtualités de développement. Les mouvements urbains méritent une attention particulière. Très fortement en Espagne et en Italie, plus lentement en France, ils vont vers la démocratie directe dans les cadres des communautés locales (ce qui n'entraîne pas forcément une hégémonie ou une dictature des citoyens-producteurs sur les autres catégories sociales, en particulier sur les « exclus » et sur les « laissés-pour-compte » comme on a pu le craindre après les événements de Bologna). Il va de soi que l'instauration de la démocratie directe et celle de l'autogestion, qui l'accompagne nécessairement, ne vont pas sans contradictions et conflits.

e) L'Europe du Nord atteint un haut degré d'industrialisation et d'urbanisation. Sans éviter la « crise », elle semble capable de traverser en s'adaptant aux conditions du marché (intérieur et mondial). Les partis communistes n'y ont jamais eu d'importance (Angleterre), ou l'ont perdue (Allemagne de l'Ouest, au cours de ses périodes historiques). Quant aux gouvernements sociaux-démocrates, ils ont renoué les limites du capitalisme et renforcé l'Etat sans mettre fin au libéralisme idéologique. Cet Etat, qui résulte de la compression entre réformisme et libéralisme, se montre capable d'ouvrir l'ordre et le progrès, entités abstraites qui occultent l'aliénation.

Ces pays n'appartient-ils pas un modèle dont l'Etat survit à celui du modèle soviétique ? Ce dernier modèle propose un Etat tout-puissant, propriétaire et patron, soutien officiel d'une éthique du productivisme sans pour autant obtenir une haute productivité. Un tel Etat, destructeur des libertés réelles, comme du libéralisme idéologique, entretient l'hégémonie d'une prétendue nécessité objective sur tous les sujets capables de critiques.

C'est ainsi que beaucoup de gens posent la question du choix de termes qui masquent la situation. Le risque d'un condominium germano-américain sur une Europe occidentale au surplus très mal

vue par les soviétiques, ce risque serait-il assez grand pour interdire l'entreprise ? Les mêmes gens pensent que non. Ils insistent sur l'impossibilité d'une rupture entre le nord et le sud de l'Europe. Ils minimisent le danger pour l'Europe du Sud de subir un néo-colonialisme qui ferait d'elle la zone du tourisme des riches de cet énorme industrie allant en grand partie vers l'Europe du Nord par les circuits bancaires) ainsi que des résidences secondaires, de industries sales, des réserves de main-d'œuvre, etc.

L'option stratégique

L'option stratégique se formule enfin clairement. Il ne s'agit pas de choisir entre deux modèles idéologiques, celui de l'Etat existant et celui de l'Etat social-démocrate. Il s'agit de choisir entre une société subordonnée à l'Etat et une société nouvelle, celle de la démocratie directe, de la décentralisation effective, comportant l'autogestion. Le modèle idéologique comporte pour la France les plus grands risques, y compris celui de s'aggraver soit à l'Europe social-démocrate, soit au bloc des pays dits socialistes.

Les hésitations ne sont plus admissibles. Le moment du choix passera vite et l'on aura bientôt choisi sans le savoir. Pour choisir incidemment, il faut d'abord rompre avec les modèles, tant avec celui du capitalisme d'Etat affiché ou non qu'avec celui du socialisme d'Etat. D'abord couper non pas un cordon ombilical mais les cordons ombilicaux ! Accepter le modèle soviétique, cela veut dire : rejeter l'eurocommunisme, adhérer à un bloc. Accepter le modèle libéral ou réformiste, c'est accepter la subordination inquiétante de l'Europe du Sud à l'Europe du Nord.

Rompre brutalement avec l'Europe du Nord ? Ce n'est pas nécessaire. La voie nouvelle n'a rien d'incompatible avec le marché commun. Les obstacles ? Certains se plaisent à les grossir.

L'accord entre les trois pays concernés pour organiser la zone « libérale » est indispensable. Qui peut le conclure et le rendre efficace ? Il est clair que seuls les partis communistes peuvent s'engager sur cette voie. Mais le voudront-ils ?

Lorsque le P.C.F. accepte l'autogestion, il fait un pas sur la voie nouvelle. S'il veut se démarquer

par HENRI LEFEBVRE (*)

des soviétiques, il lui faut aller encore plus loin. Seule la démocratie directe peut faire passer la classe ouvrière de la condition d'objet politique à celle de sujet politique. L'audace et l'intelligence politiques devraient maintenant aller jusqu'à réaliser une centralisme démocratique où la démocratie l'emporterait sur le centralisme, ce qui n'a pas toujours été le cas. Sur cette voie d'autogestion et la démocratie directe accomplissent les fonctions attribuées à classiquement à la dictature du prolétariat. Mais il faut le déclarer publiquement. Il va de soi qu'une pratique réellement démocratique doit commencer par éliminer à l'intérieur des partis politiques. Faire entrer dans la pratique sociale la critique de gauche de l'Etat, ce est l'objectif.

Si le vent d'est et le vent d'ouest ont cessé de souffler, il vent du sud se lèvera-t-il ? On ne manquera pas d'évoquer contre l'eurocommunisme le spectre de la violence gauchiste et de débordement par la gauche. Certes, beaucoup de gens aujourd'hui veulent l'abolition immédiate de l'Etat et refusent d'attendre qu'il se résorbe dans la société au cours d'un long processus. Ils veulent aussi passer d'un au bond à un mode de production nouveau. Ces gens-là ne sont pas marxistes. Cependant, il y a dans l'extrême gauche des forces vivaces, dont la gauche ne doit pas se couper. S'il est vrai qu'il existe un symptôme de décomposition, un symptôme aussi d'une volonté réelle de changement. Une politique qui ne soit pas intégrée aux risques, à sa stratégie, n'est-elle pas d'avance condamnée à l'échec ?

(*) Philosophie marxiste autour de l'Etat.

La double hégémonie chancelle

b) Considérées comme symptômes, ces propositions supposent que chacun des pays concernés a, en ce moment, une chance inappréciable. Ils bénéficient d'un degré de liberté, d'une marge de virtualités. Dans les pays dépen-

dant économiquement ou militairement des grandes puissances, de telles propositions seraient simplement impensables. Les résumés provoqués tant du côté de l'U.R.S.S. que du côté des Etats-Unis ont montré à la fois leur

Revenir aux sources

AUCLIN parti ouvrier ne peut vivre longtemps sans perspective stratégique. La crise de l'union de la gauche, préalable (1) depuis le XXII^e congrès, constitue un phénomène irréversible qui s'accroît de semaine en semaine.

L'écroulement de l'alliance entre la P.C. et la P.S. à la veille d'une victoire électorale probable reflète des phénomènes profonds que mes-

quent mal les prétextes tactiques avancés par la P.C.F. pour justifier la rupture avec la classe ouvrière. Le parti communiste français ne pourra longtemps continuer à esquiver cette analyse. Il lui faudra à terme affronter en clair trois problèmes décisifs : analyser les causes réelles de la rupture ; définir les nouvelles perspectives qui en résultent ; préciser dans ce contexte la nature et le sens de son comportement au second tour.

I. — La rupture et le virage à droite du parti socialiste

Depuis 1972, le P.C.F. a fait un long bout de chemin avec la P.S. L'alliance a modifié le paysage politique du pays. Les dirigeants communistes ont obtenu cette union, et qui l'ont dénoncée sans défaillance, n'en peuvent justifier aujourd'hui la rupture que par un changement de la politique de leur partenaire dont la connexité leur paraît au départ la nature de classe et les perspectives politiques. Il n'est pas sérieux ni crédible de reprocher au parti socialiste de glisser à droite et de changer de politique. Dès 1972, les objectifs de M. Mitterrand étaient publics. Les dirigeants du P.C.F. ne pouvaient les ignorer : ils se sont seulement trompés sur la nature et le dynamisme du processus engagé depuis 1972.

M. Marchais a parfaitement raison de reprocher aux dirigeants du P.S. d'avoir signé le programme commun avec la perspective de réduire le P.C.F. au rôle de force d'appoint ; mais ce n'est pas nouveau. Le parti socialiste, à l'exception d'une aile gauche aujourd'hui neutralisée pour une part, a toujours été animé par des préoccupations électoralistes. Il n'est pas sérieux de le « découvrir » aujourd'hui. M. Mitterrand n'en est jamais caché. Il expliquait au printemps 1976 à M. Kissinger que son alliance avec le P.C.F. était lui permettre de reconstruire son parti (qui est effectivement passé de 9 % à près de 30 % des voix), de réduire le P.C.F.

à moins de 15 % des voix (ce qui est plus douteux) et d'obtenir l'accord de la classe ouvrière à l'austérité dictée par la crise. M. Marchais a parfaitement raison de reprocher les caractères de collaboration de classe du parti socialiste. M. Mitterrand a toujours cheminé dans le sillage de l'impérialisme américain. Il s'est toujours comporté en ami et en allié de la social-démocratie allemande.

Il est parfaitement exact, mais ce n'est pas nouveau, que les objectifs à long terme que les socialistes tirant de leur interprétation du programme commun ne sont pas fondamentalement contradictoires avec l'étatisme et le « libéralisme avancé ». Il est aussi parfaitement exact, mais ce n'est pas non plus nouveau, que le parti socialiste a toujours défendu la nécessité de soutenir la construction d'une Europe inévitablement dominée par le grand capital germano-américain. A l'inverse, il n'est pas sérieux de contester le caractère profond des concessions faites au maintien de l'alliance par la direction actuelle du P.C.F. Outre des pans entiers de sa doctrine, il a d'abord abandonné ses positions sur l'Europe puis sur l'arme nucléaire et a modéré son opposition à l'atlantisme. Il a traité les grèves, prêché la modération aux salariés, évité toute action revendicative pouvant rejeter vers la droite les classes moyennes d'où le P.S. tire l'essentiel de ses forces.

II. — Le P.C.F. et la ligne de l'eurocommunisme

La stratégie actuelle du P.C.F. connaît violemment la version française du « compromis histori-

que ». Partant de l'hypothèse que le système capitaliste allait poursuivre sa phase d'expansion, que le

déclat allait permettre de mettre au réfrigérateur les divergences de politique extérieure, on rompt à des degrés divers avec l'U.R.S.S., les P.C. occidentaux ont espéré rejeter le poids de l'héritage monstrueux du stalinisme. En reniant certains aspects essentiels du marxisme, ils ont voulu prendre la tête de l'aspiration profonde des peuples à un changement de société, participer au pouvoir, modifier la répartition des bénéfices au profit des masses, investir l'Etat et les entreprises de l'Etat de l'intérieur, promouvoir enfin une dynamique irréversible de transformations sociales.

III. — Une stratégie de rechange

La conférence nationale du 7 janvier du P.C.F. est placée devant un fait fondamental : l'échec de la campagne ouverte pour modifier le comportement du P.S. Visiblement M. Mitterrand a résolu non seulement de préserver l'unité de son parti, mais d'éviter d'être rejeté à droite. Il se présentera en mars comme le champion de l'unité et du programme commun, laissant porter au P.C. la responsabilité de la rupture. Son intrinsèque s'explique. Après avoir gagné un premier pari (faire du P.S. la force dominante de la gauche), il s'engage en un second : contraindre la P.C. à la soutenir sans accord véritable au second tour. Ce calcul est habile, il spéculé sur les réactions de rejet de la masse des militants et des électeurs de gauche face à une tactique d'isolement qui débouche seulement sur une victoire de MM. Giscard et Chirac.

l'orbite des Etats-Unis et de l'Allemagne fédérale. Elle ferme les avenues du pouvoir à tout P.C. qui ne se range pas définitivement sous le drapeau de l'impérialisme américain.

Sur le plan économique, la vassalisation de l'Europe du Sud impique, de moins de casser la C.E.E., une phase d'austérité prolongée. Dans ce contexte, la ligne du « compromis historique » contraindra les P.C. à gérer sans contrepartie la crise d'Etat voulant réellement participer au pouvoir.

Le P.C.F. hésite encore au bord du chemin. Il refuse avec raison l'austérité qui résulte de la soumission des classes dirigeantes. R.P.R. en tête, aux impérialismes qui dominent l'Europe occidentale, mais il n'est pas encore revenu sur les concessions essentielles consenties dans la période précédente (sur l'Europe et la nucléaire en particulier) pour maintenir en vie une alliance où il se trouvait réduit au rôle de force d'appoint.

hauteur de la menace, doit porter à la fois sur le retour aux sources du marxisme révolutionnaire et sur l'effort de recherche scientifique. Il faut défendre le matérialisme dialectique, défendre l'internationalisme prolétarien, rompre avec la théorie de Staline sur l'Etat et revenir aux conceptions de Marx sur la dictature du prolétariat.

On ne rassure pas les alliés en se livrant comme M. Ellstein à une critique de droite de l'U.R.S.S. et du socialisme, mais en renonçant à ces concepts qui ont engendré la Gauche, en appliquant l'analyse marxiste aux sociétés qui l'ont engendré. Seul le retour aux idées de Marx sur la destruction de l'Etat centralisé, sur la démocratie directe à l'aide de l'autogestion généralisée des moyens de production par les travailleurs, sur la destruction du mode de production et de consommation capitaliste et sur l'autonomie réelle des minorités nationales permet de garantir, que les crimes de Staline ne se répètent pas sur notre sol.

2) La nécessité pour les communistes de rompre avec le système d'exploitation mis en place en Occident. Le retour à une politique de défense intransigeante de l'indépendance nationale, l'appui donné aux luttes de tiers-monde, la rupture avec le système des blocs, l'ouverture d'une lutte nationale contre les Etats-Unis et le R.F.A., permettraient, seule, de donner une dimension politique sérieuse à la lutte ouverte contre l'austérité. Pour sortir de la crise, il faut refuser l'hégémonie du dollar, s'affranchir des règles du Marché commun et du GATT, prendre nos distances à l'égard du F.M.I. un équilibre non échangés extérieurs au moyen d'une réorientation de la consommation et d'accords de troc avec le tiers-monde.

3) La redéfinition des alliances et des orientations d'action du P.C.F. Dans le contexte de la crise, la victoire électorale est un leurre ; l'essentiel est le regroupement des forces sociales menacées dans leur existence. La reconstruction de l'unité syndicale C.G.T.-C.F.D.T. (préparée par le ralliement du P.C.F. à l'autogestion) est infiniment plus importante pour l'avenir que la reconstitution de l'alliance électorale avec la P.S. La crainte de l'éclatement qu'entraînerait l'abandon ouvert de l'union avec la P.S. serait alors sans fondement. Une campagne contre les Etats-Unis

par JEAN-PIERRE VIGIER (*)

et le R.F.A. rendrait au P.C.F. un prestige national perdu depuis des années.

Loin de lui nuire, la rupture avec la P.S. peut lui permettre de retrouver une langage commun et, sur de nombreux terrains, une pratique commune avec la masse des jeunes révolutionnaires, les militants chrétiens, les socialistes de gauche, les communistes sans parti. Le retour aux sources du marxisme lui rendrait un prestige révolutionnaire compromis par ses hésitations de 1968 et 1969 et par de longues années de pratique électoraliste. La rupture de l'union lui permettrait même de traiter sur un pied différent avec le P.S. Alors qu'il n'est évidemment pas possible de s'entendre avec ce dernier sur une politique globale de gouvernement, des accords tactiques limités (sur la seconde tour en particulier) peuvent être conclus dans des conditions nouvelles et pressenties, à juste titre, aux masses comme destinées à éviter le pire.

Il n'est pas vrai que MM. Chirac et Mitterrand soient « blanc bonnet et bonnet blanc ». Ils représentent des forces et des partis bien différents qui ne leur laissent pas du tout la même liberté de manœuvre. M. Mitterrand, lui, dépend d'un parti moins solide que le R.P.R., plus ouvert, plus sensible à l'action et à la dynamique des masses. Même s'il était seul au pouvoir, il ne pourrait s'affranchir aisément du contrôle et des pressions populaires. Il lui faudrait compter avec les syndicats et un parti porté par le mouvement revendicatif et national de la classe ouvrière.

Il n'est évidemment ni clair ni certain que l'avènement d'une stratégie de rechange de ce type soit encore possible à réalisable. Pourtant rien n'est encore joué dans l'affrontement souterrain qui déchire aujourd'hui la direction du P.C.F. Ce qui demeure, par contre, c'est que des déclarations de la conférence du 7 janvier dépendront le sort et l'avenir d'une gauche et d'un pays qui s'enfoncent dans la voie politique et qui entrainent à reculons dans le temps des avianches.

(*) Maître de recherche au C.N.R.S., ex-membre du comité central du P.C.F. exclu en 1969 pour « capitalisme ».

(1) Cf. Le Monde, janvier 1976.

مكتبة من الأصل

dit

LA VISITE EN FRANCE

des entretiens

Jusqu'au

SOI

Dans

حکومت الامم المتحدة

Le Monde

diplomatie

LA VISITE EN FRANCE DU PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS

Les entretiens franco-américains

(Suite de la première page.)

M. Giscard d'Estaing s'est félicité des entretiens franco-américains, ajoutant : « Je voudrais dire aussi que dans l'accueil qui vous a été réservé par le peuple français, accueilli qui, pour ceux qui le connaissent, a été exceptionnellement cordial et chaleureux. Il y avait une véritable atmosphère de notre longue amitié, mais il y avait aussi le jugement favorable que portent les Français sur l'aspiration générale de votre action. Et c'est tout ce qui nous vous voulez introduire dans la responsabilité internationale de votre pays correspond à une vue et à une aspiration qui sont également les nôtres (...). Je suis persuadé qu'il portera de cette rencontre, nous pourrions travailler ensemble pour la compréhension, la paix et la justice dans le monde ».

Après cet échange, M. Carter a quitté l'Élysée pour Orly en compagnie de M. Giscard d'Estaing, qui l'a conduit jusqu'à son avion.

Soutien « sans réserve » à l'Europe et à l'OTAN

M. Carter est arrivé vendredi en fin de matinée à Bruxelles, d'où il doit repartir le soir même pour Washington. La brève escale de Bruxelles, au cours de laquelle le chef de la Maison Blanche devra réaffirmer son « soutien sans réserve » à la construction européenne et à la défense de l'Europe, comporte un déjeuner offert par le roi Baudouin, auquel a été invité M. Tindemans, et une visite à la Commission européenne. C'est la première fois qu'un président des États-Unis rend visite à la Commission. M. Carter s'entre-entendra avec M. Roy Jenkins, le président de l'organisme communautaire, et avec les autres commissaires. On s'attend que les questions monétaires figurent au

premier rang des sujets abordés, de nombreux pays européens accusant les États-Unis d'exporter leur inflation en ne soutenant pas convenablement le dollar. Certaines pratiques protectionnistes des États-Unis devraient aussi être mises en question à l'occasion d'un échange de vues sur les négociations de Genève de l'OMC. Cette visite devrait permettre d'éclaircir un certain nombre de malentendus qui se sont accumulés depuis des années sur l'attitude de Washington à l'égard du Marché commun, dont le déficit commercial dans ses échanges avec les États-Unis a atteint 10 milliards de dollars en 1976.

Le conseil de l'OTAN, où M. Carter rendra une courte visite, le président devrait faire le point sur les négociations américano-soviétiques sur la limitation des armes stratégiques et réaffirmer le renforcement de l'alliance ; il réitérera ses promesses de consulter régulièrement les alliés des États-Unis avant de signer tout accord définitif avec Moscou. Il y a peu de temps encore, les États-Unis s'étaient vu reprocher de ne pas faire assez de cas des intérêts de l'Europe dans cette affaire.

La journée de jeudi avait été dominée par le voyage effectué par M. Carter et Giscard d'Estaing sur les plages normandes du débarquement de 1944, déplacement que l'on considère volontiers du côté français davantage comme une manifestation en faveur de la liberté que comme une manifestation du souvenir. Cette interprétation, qui comporte de nettes implications de politique intérieure, n'est pas contradictoire, loin de là, par les deux brèves interventions du président de la République, d'accord au cinquième anniversaire d'Omaha Beach, puis à Bayeux. A Omaha

Beach, M. Giscard d'Estaing a fait état de son attachement à la liberté, et son plus précieux auquel nous ne renoncions jamais. A Bayeux, il a rappelé que c'est lui qui le général de Gaulle devait jeter les bases de la Constitution de notre République. République dont je porte aujourd'hui le charge et dont je tiens la barre pour garantir à tous les Français l'exercice de la démocratie et pour protéger leur démocratie ».

Les conversations de jeudi

Les entretiens de jeudi ont eu lieu à bord du train qui ramenait à Bayeux les deux chefs d'État. Hormis un bref tête-à-tête, ces discussions de près de deux heures se sont déroulées en deux parties distinctes : une première partie consacrée à l'actualité internationale et à l'actualité française ; et une seconde partie consacrée à l'actualité américaine.

Deux sujets ont été dominés : le Proche-Orient et le désarmement, mais on a aussi évoqué certaines questions africaines — en particulier celle de la Corne et du problème de la non-prolifération nucléaire. A propos du Proche-Orient, M. Carter a fourni des informations détaillées sur les entretiens, qu'il vient d'avoir dans la région. Il s'est déclaré « encouragé par les progrès accomplis, bien que des problèmes difficiles restent à résoudre », et a estimé que « la dynamique de la paix peut être préservée » au cours de la réunion de la commission politique israélo-égyptienne, à la mi-janvier. M. Vance doit assister à cette réunion. M. Giscard d'Estaing a présenté le point de vue français ; il aurait aussi évoqué la question des garanties éventuelles d'un accord de paix.

Un chapitre du désarmement, le président américain a fait le point des négociations avec Moscou pour la conclusion d'un accord sur la limitation des armes stratégiques (SALT 2). Un tel accord, que les dirigeants américains espèrent signer en 1978, ne compromettrait les intérêts stratégiques ni des États-Unis ni de l'Europe occidentale, a répété le président, qui avait affirmé mercredi à Paris vouloir « encourager les engagements du gouvernement et du peuple américains quant à la sécurité de l'Europe sans ambiguïté ». Cette « clarté de l'engagement américain en Europe » aurait tout particulièrement satisfait M. Giscard d'Estaing, qui a exposé à son hôte ses idées en matière de désarmement, un sujet sur lequel il devrait s'étendre au cours de la seconde interview de politique étrangère qu'il accordera à la mi-janvier, à la première chaîne de télévision.

A propos de la situation dans la Corne de l'Afrique, les deux parties sont tombées d'accord pour exprimer leur préoccupation face à l'évolution de la situation et à l'engagement croissant de l'Union soviétique et de Cuba, « en personnel militaire et en armement », aux côtés de l'Éthiopie. Cet engagement des puissances socialistes risque de rendre difficile la politique de non-intervention à laquelle Washington et Paris voudraient s'en tenir. D'où la décision de M. Carter et Giscard d'Estaing de « préconiser la modération et certaines initiatives diplomatiques » dans cette région. Les deux chefs d'État ont parlé brièvement de la situation en Afrique australe et — ce qui est plus nouveau — des derniers développements dans l'ancien Sahara espagnol.

Les problèmes de la non-prolifération n'auraient été abordés, selon M. Lecat, le porte-parole de l'Élysée, que sous l'angle des principes, la France se refusant, pour des raisons de souveraineté, à

traiter de cas spécifiques. Selon M. Powell, le porte-parole de la Maison Blanche, de tels cas auraient pourtant bien été évoqués jeudi après-midi. Les quels ? Ceux du Brésil, de l'Inde et de l'Argentine, peut-on penser, mais aussi celui du Pakistan, avec lequel la France cherche à renégocier le contrat portant sur la livraison d'une unité de retraitement de combustibles nucléaires. Le problème de la non-prolifération a de nouveau été abordé vendredi matin.

La journée de jeudi s'est terminée par le dîner de cent trente couverts que M. Giscard d'Estaing offrait à Versailles. Plus de quatre mille personnes ont ensuite assisté à la réception, en cours de laquelle M. Carter a eu de brèves entretiens avec, notamment, M. Jean Lecat, Alain Peyrefitte, Edgar Faure et Jean-Jacques Servan-Schreiber. Un seul absent de marque : M. Chirac, qui a, comme il l'avait annoncé, boycotté les cérémonies organisées en l'honneur du président des États-Unis.

LES TOASTS DE VERSAILLES

Dans son allocution, prononcée jeudi soir 5 janvier à Versailles, M. Giscard d'Estaing a notamment déclaré : « Ce qui n'a pas changé, c'est l'attachement de nos deux pays aux valeurs qui ont fondé leur amitié, et leur conviction commune que la liberté peut seule ouvrir les voies du progrès pour les hommes et de la paix pour les peuples ».

« Dans le monde troublé de ce dernier quart de siècle, cet attachement et cette certitude demeurent, aux yeux de la France, trois exigences ».

« Premiers exigences : la volonté de préserver les fondements de la liberté qui sont la démocratie à l'intérieur, et l'indépendance à l'extérieur. Préserver la démocratie, c'est reconnaître à chaque individu la dignité et l'exercice de ses droits fondamentaux et c'est répondre aux aspirations qui s'expriment pour plus de justice et davantage de responsabilité. Préserver l'indépendance ce n'est pas seulement l'affirmer pour soi-même, et le respecter chez les autres. C'est aussi faire les efforts nécessaires pour s'en donner les moyens, et contribuer à l'avènement d'un monde réellement pluraliste ».

« Deuxième exigence : la fidélité aux solidarités naturelles de la liberté. C'est cette exigence qui seule aujourd'hui comme jamais l'alliance de nos deux pays, et qui me permet de vous assurer, Monsieur le Président, que les



(Dessin de OBERZ.)

M. Giscard d'Estaing : la liberté peut seule ouvrir les voies du progrès

« États-Unis peuvent compter sur la loyauté de leur partenaire français, comme la France sait qu'elle peut compter sur la leur. C'est cette confiance qui a permis que la France et ses voisins ont formé et qu'ils entendent mener à bien : celui de la Confédération de l'Europe. C'est elle qui, sur le continent africain où la France a achevé cette année son œuvre de décolonisation, nous conduit à apporter aux nombreux États amis que nous y comptons le concours qu'ils souhaitent pour poursuivre leur développement et offrir leur indépendance ».

« Dernière exigence enfin : la lucidité et le courage de choisir, face aux défis du monde contemporain, les solutions de la liberté. Les solutions de la liberté sont celles qui fondent la paix, non sur l'instabilité des rapports de force, mais sur la reconnaissance permanente des droits et de la dignité des peuples en cause ; qui assurent la sécurité de tous, sans réserver à quelques-uns le monopole des instruments du progrès ; et qui font prévaloir partout la concertation et le dialogue sur l'affrontement. Ce sont aussi les solutions qui cherchent à résoudre, dans le respect des droits de chacun à assurer son approvisionnement en énergie et à garantir sa sécurité, le risque de la prolifération nucléaire et le danger de l'accroissement des armements (...). »

RÉCEPTION MONSTRE DANS LA GALERIE DES GLACES

La galerie des Glaces n'avait pas connu pareille boueulade depuis les journées révolutionnaires. Cinq mille invitations avaient été lancées — dont près de deux mille en province pour la réception qui, au château de Versailles, suivait le dîner de cent trente invités — de Mgr Marty à Jo Despin, de Michel Debré à Robert Ballanger, de Pierre Pflimlin à Guy de Rothschild — un Grand Trianon.

Le coiffeur commença à placer d'armes. Le menu peuple « sans chauffeur » y parquait ses voitures avant de s'embarquer dans les cars qui assuraient péniblement la navette avec le château. Elle s'acheva bien après minuit, aux accès de l'autoroute, dans des embouteillages monstres.

M. Carter : les droits de l'homme seront l'un des faits historiques de notre temps

Dans sa réponse, le président Carter a mis l'accent sur la « définition des droits de l'homme ». Le président américain a noté que « le bénéfice économique qui peut garantir aux peuples libres la nourriture, un abri, la santé, l'éducation et l'occasion de développer leur esprit » est l'un des éléments constitutifs des droits de l'homme. « Un autre, a-t-il poursuivi, est le renforcement des liens d'amitié tels qu'ils existent entre les peuples de France et des États-Unis ».

« Faire preuve de courage, non pas par coercition mais volontairement au service d'une cause valable est aussi l'un de ces éléments », a ajouté M. Carter. Le président des États-Unis a conclu : « Si la France et les États-Unis, liés si étroitement maintenant, peuvent continuer à faire preuve de courage et de l'engagement dont ils ont fait montre par le passé, les droits de l'homme seront l'un des faits historiques inévitables de notre temps ».

M. Carter : M. Mitterrand joue un « rôle bénéfique » dans la vie politique française.

(Suite de la première page.)

Son comportement, indique-t-on dans les milieux dirigeants du P.S., constitue une rupture de l'étiquette traditionnelle des États-Unis à l'égard de la gauche française.

M. Fabre, qui était accompagné de M. Genesieux, secrétaire général du M.G.R., a été reçu pendant quinze minutes par M. Carter, juste après M. Mitterrand. Il a affirmé à sa sortie que M. Carter avait interloqué sur l'éventualité d'une victoire de la gauche aux élections législatives.

« Je lui ai fait remarquer, a-t-il dit, que notre groupe, dont nous pensons qu'il sera plus nombreux, pourrait avoir un rôle décisif (...). Nous ne pourrions participer à un gouvernement que s'il répondait à nos engagements, qui sont bien connus. Nous avons eu au cours de ces semaines la possibilité de dire quels sont les objectifs du Mouvement des radicaux de gauche ».

M. Fabre a indiqué au président qu'il était attentif à ses déclarations sur les libertés. « Pour nous, la liberté ne se divise pas, a-t-il souligné, et j'ai fait observer au président que les interventions en faveur de la liberté devaient se faire aussi bien concernant le Cambodge, le Chili ou l'Argentine. En ce qui concerne ce dernier pays, j'ai rappelé le cas des Français et des deux religieuses récemment enlevées ».

M. CARTER A VISITÉ LE MUSÉE DU JEU DE PAUME

M. Carter s'est offert une heure de détente jeudi en fin d'après-midi. Il a visité le musée du Jeu de paume, où sont exposés des tableaux impressionnistes. Il a accompagné le directeur de M. Vance et Ruzhinski.

Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Powell, a confié que M. Carter possédait deux tableaux impressionnistes, qui sont conservés dans son bureau privé.

M. JEAN RIPERT EST NOMMÉ SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT DE L'ONU

M. Jean Ripert, commissaire général au Plan, a été nommé secrétaire général adjoint des Nations unies chargé du département des affaires économiques et sociales. Il vient d'annoncer officiellement l'ONU. M. Ripert succède dans ces fonctions à M. Gabriel Van Loethem.

(Né le 23 février 1922, M. Jean Ripert est ingénieur agronome. Attaché au contrôle économique en Autriche, puis en Allemagne (1945), il fut ensuite chargé de la préparation des documents de la CEEA (Communauté européenne du charbon et de l'acier). Responsable de la coordination du Plan (1963), commissaire général adjoint au Plan (1963-1966), M. Jean Ripert fut nommé directeur général de l'INSEE en 1967. Depuis, il restera jusqu'en 1974. M. Jean Ripert fut nommé, en octobre 1974, commissaire au Plan en remplacement de M. René Monjole.)

M. JEAN RIPERT EST NOMMÉ SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT DE L'ONU

M. Jean Ripert, commissaire général au Plan, a été nommé secrétaire général adjoint des Nations unies chargé du département des affaires économiques et sociales. Il vient d'annoncer officiellement l'ONU. M. Ripert succède dans ces fonctions à M. Gabriel Van Loethem.

(Né le 23 février 1922, M. Jean Ripert est ingénieur agronome. Attaché au contrôle économique en Autriche, puis en Allemagne (1945), il fut ensuite chargé de la préparation des documents de la CEEA (Communauté européenne du charbon et de l'acier). Responsable de la coordination du Plan (1963), commissaire général adjoint au Plan (1963-1966), M. Jean Ripert fut nommé directeur général de l'INSEE en 1967. Depuis, il restera jusqu'en 1974. M. Jean Ripert fut nommé, en octobre 1974, commissaire au Plan en remplacement de M. René Monjole.)

Jusqu'au 10 janvier.

SOLEDES

Dans tous les rayons.

Printemps

Hausmann/Nation/Parly 2/Vélizy 2/Italie-Galade
Brummell Rosny 2/Entrepôt de l'Île-St-Denis.

DIPLOMATIE

LA VISITE EN FRANCE DU PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS

Les pèlerinages à Omaha-Beach et à Bayeux

De notre envoyé spécial

Bayeux. — Des petits drapeaux américains et français avaient été placés aux façades des maisons sur la route reliant Bayeux au cimetière d'Omaha-Beach. Dès 10 heures, jeudi matin, une foule imposante s'est dirigée vers le mémorial du cimetière américain où reposent un peu plus de neuf mille soldats.

Non loin du monument s'est posé, peu après 11 heures, l'hélicoptère de M. et Mme Giscard d'Estaing. Une dizaine de minutes plus tard, le couple présidentiel américain arrivait. Après avoir passé en revue les troupes, les deux hommes d'Etat se sont rendus au mémorial, marchant au milieu d'une haie d'honneur composée, d'un côté, de soldats américains de la 1^{re} Division d'infanterie basée en Allemagne, et, de l'autre, de soldats français du 50^e Régiment de chars de combat, venus de Ramboville. Ces deux unités participaient, le 6 juin 1944, au débarquement. MM. Carter et Giscard d'Estaing ont déposé chacun une gerbe.

Après le sonnerie aux morts, les hymnes nationaux et trois saives de coupe de fusil, l'événement de Bayeux. Mgr Badier, prit la parole. M. Carter rappela ensuite le sacrifice des combattants américains tombés en Normandie « pour la défense de la liberté en Europe » et évoqua l'appel de de Gaulle et les premières batailles qui se sont déroulées sur les plages où se trouvent les deux hommes d'Etat.

M. Giscard d'Estaing a indiqué que, comme beaucoup de Français, il avait

entendu à la radio l'annonce du débarquement. Il a conclu en ces termes : « Nous sommes prêts à travailler dans une démarche pacifique avec tous ceux qui souhaitent que la liberté s'étende sur la monde », avant de reprendre son discours, en anglais cette fois, pour son invité.

Au terme d'une brève cérémonie, les deux présidents se sont dirigés vers le table d'orientation, en bordure de la plage, pour une photo historique, avant d'aller à Bayeux. La petite cité normande était peuplée et fleurie. Face à l'hôtel de ville, deux calligraphes : « Bienvenue Valéry ! » et « Welcome Jimmy ! ». Sur la place de l'hôtel de ville, M. Carter prit son deuxième bain de foule en France après celui des Champs-Élysées, mercredi 4 janvier. Accueil provincial, chaleureux, moment d'émotion quand le président américain prit dans ses bras un enfant du pays et l'embrassa. Le maire, M. Le Carpentier, rappela que Bayeux avait été la première ville de France libérée. M. Giscard d'Estaing déclara : « C'est lui que le général de Gaulle choisit de se rendre au lendemain du débarquement et qui manifesta par sa présence la souveraineté retrouvée de la France. C'est également lui qu'il devait jeter les bases de la Constitution de notre République. » (1.)

Le président Carter salue la ville et la région « de la tragédie et de l'héroïsme ». La cérémonie s'est achevée par la signature du livre d'or. Il était 13 h. 25. Les deux chefs d'Etat prirent ensuite le train, qui allait les ramener à Paris.

MICHEL BOLE-RICHARD.

(1) A Bayeux, le 16 juin 1946, le général de Gaulle, étonnamment depuis le 30 janvier précédent de ses fonctions de président du gouvernement provisoire, avait exposé, dans le détail, les institutions qu'il souhaitait voir adopter par le pays. Le discours qu'il avait prononcé insistait sur le rôle prépondérant du président de la République, sur la stricte séparation des pouvoirs exécutif et législatif et sur plusieurs autres dispositions qui ont fortement et largement inspiré, douze ans plus tard, les Constitutions de 1958. On a souvent employé, après ce discours, l'expression « Constitution de Bayeux ».

Exposition-vente



TAPIS D'ORIENT

des milliers parmi les plus beaux, noués main, tapis anciens et rares, collection contemporaine possédant tous leur certificat d'expertise garantissant l'origine.

vendus aux particuliers

qui bénéficient à l'occasion des fêtes d'une remise de caisse de **20%** jusqu'au 21 janvier 1978

aux entrepôts Atighetchi

9, rue Léon-Jouhaux (angle Yves-Touffé), place République
Lundi au samedi 9 à 12 h et 13 à 18 h 30. Tél. : 206-80-30.

LE LIVRE DU PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS



Le meilleur de nous-même par JIMMY CARTER

Stock

LA RENÉGOCIATION DU CONTRAT FRANCO-PAKISTANAIS

Les positions de Paris et de Washington sur la non-prolifération nucléaire semblent se rapprocher

Le contrat signé en 1975 entre la France et le Pakistan, prévoyant la livraison à celui-ci d'une usine de retraitement des combustibles nucléaires, est en suspens, indiquent à Paris des sources dignes de foi (nos dernières éditions du « Monde » du 6 janvier). La France, affirme-t-on, cherche à renégocier ce contrat sur la base de nouvelles propositions. Il pourrait s'agir, entre autres, de faire accepter aux Pakistanais le principe d'une modification du procédé de retraitement : cela permettrait de ne pas aboutir à l'extraction de plutonium

Tout laisse entendre aujourd'hui qu'une nouvelle offensive est lancée, et que Paris pourrait ne pas livrer l'usine promise. Les « nouvelles propositions », concernant par exemple la modification des plans de l'usine, visent à produire non plus du plutonium et de l'uranium, mais un mélange de ces deux corps difficiles à séparer, ne semblant pas de nature à satisfaire les Pakistanais.

Set-ce à dire que la France finira, dans un proche avenir, par accepter les exigences américaines ? Il ne le semble pas vraiment : le renoncement à ce contrat est en fait, dans la logique de la décision du 16 décembre 1976, et les positions françaises sur les autres problèmes liés à la prolifération ont peu changé depuis.

L'assouplissement américain

Au contraire, depuis l'arrivée à la Maison Blanche de M. Jimmy Carter, il semble bien que la position américaine en matière de lutte contre la prolifération se soit quelque peu assouplie sur bien des points. En avril dernier, annonçant sa nouvelle politique des relations internationales, qui sera traitée à des fins civiles sur le sol américain et le report du passage au stade commercial du programme américain de sur-

M. Vance va remettre aux autorités hongroises la couronne de saint Étienne

M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain, devait remettre aux autorités hongroises, ce vendredi 6 janvier dans l'après-midi, la couronne de saint Étienne et les autres objets faussement attribués au roi des Hongrois gardés aux Etats-Unis depuis la fin de la guerre. Des représentants de diverses confessions et d'organisations sociales participent à la cérémonie organisée dans l'enceinte du Parlement et qui est retransmise en direct à la télévision.

Le programme officiel ne prévoit pas de rencontre entre M. Vance et M. Janos Kadar, premier secrétaire du P.C., lequel, indique-t-on, se trouve, comme d'habitude à pareille époque, en vacances.

La couronne, le sceptre et l'orbe sont arrivés jeudi dans la soirée à bord d'un avion spécial amenant les vingt-cinq personnes de M. Vance, M. Janos Pétér, vice-président du Parlement, et de nombreux dignitaires, dont le cardinal Lékai, primat de Hongrie, s'étaient rendus à l'aéroport.

De notre envoyé spécial

La situation des relations entre l'Église et l'Etat hongrois, puis la visite de M. Janos Kadar au Vatican l'an dernier ont favorisé cette détente.

L'administration américaine n'a évidemment lié le retour de la couronne de saint Étienne dans son pays d'origine à aucune condition politique. Elle s'est bornée à demander — et à obtenir — que cette manifestation revête le caractère d'un acte de « peuple à peuple ». Les dirigeants de Budapest ont accepté cette formule d'autant plus aisément qu'à leurs yeux la couronne a perdu aujourd'hui sa valeur de symbole religieux ou royal et qu'elle est à ses yeux le trésor de la nation hongroise.

Par son geste, M. Carter dit l'attachement aux droits de l'homme et bien connu, n'en rend pas moins indirectement un hommage à l'attitude adoptée ces dernières années par M. Kadar en ce domaine.

MANUEL LUCBERT.

LE SYMBOLE DE LA LÉGITIMITÉ

Joyau datant du Moyen Age, la couronne de saint Étienne se compose de deux parties : la partie supérieure en forme de demi-sphère dite « corone latina » aurait été donnée vers l'an 1000, par le pape Sylvestre II à Étienne, le premier roi de Hongrie, qui devait être canonisé par la suite pour avoir introduit le christianisme dans son pays. Certains historiens mettent toutefois en doute cette origine. La partie inférieure est formée par un anneau en or sert de plates protubérances et de petites tiges en émail ; elle est appelée « corone grasca ». Son premier détenteur fut, dit-on, le roi Geza I^{er}, qui l'obtint de l'empereur de Byzance vers 1077. L'ensemble est surmonté d'une croix qui se pour particularité d'être penchée.

Symbole de la légitimité du souverain, selon la théorie développée au seizième siècle par le juriste Verbooy, la couronne a connu au cours de son histoire millénaire bien des vicissitudes. Elle fut volée ou cachée à plusieurs reprises, deux fois par les Russes en voyage pour assurer l'accession au trône de leur rejeton, une autre fois, en 1848, par le révolutionnaire Lajos Kossuth, enfin à la fin de la dernière guerre par les nationalistes qui voulaient la soustraire aux Soviétiques. Agissant sur l'ordre du gouvernement l'abbé des Croix flechées, des soldats hongrois amenèrent la couronne jusqu'à Salzbourg en Autriche où elle la ramenant aux Américains, lesquels après les hostilités déclarées de la conserver jusqu'à aujourd'hui à Fort-Knox.

brésil
Amérique latine
Espagne et Portugal
pays africains de langue portugaise

Livres, presse, musique, guides, cartes géographiques, méthodes audio-visuelles, diapositives, draps, couvertures, etc. Importation exclusive.

Bibliothèque des pays de langue espagnole et portugaise (anciennement Librairie Portugaise et Brésilienne)

16, rue des Ecoles, Paris-VI - Tél. : 033.46.15 - Métro Maubert-Mutualité. (Vente par correspondance, sauf pour les journaux et les revues.)

A PARTIR DE LUNDI 9



Jocelyn PARIS

(homme, femme)

SOLDE

chapeaux
sacs, bagages

134 bd St-Germain Paris 6^e - 033.44.10
78/78 ch.-d'Assas (Métro) P-223.33.33
5 rue du Cherche-Midi P-543.75.47

Le Chili

كندا من الأصل

EUROPE

Tchécoslovaquie

Il y a dix ans, le « printemps » commençait à Prague

Le 5 janvier 1968, le comité central du parti communiste tchécoslovaque mettait fin à une crise qui agitait depuis des mois les organismes dirigeants. Antonín Novotný, premier secrétaire du P.C.T. et président de la République, était en conflit avec les écrivains qui lui reprochaient de n'avoir pas voulu mener une politique de déstalinisation. Son comportement indignait les Slovaques. Des membres de l'appareil pensaient qu'il était grand temps de remanier la direction en prévision d'une explosion. Il fallait-il pas alors séparer les fonctions de premier secrétaire du P.C. et de chef d'Etat en priant Novotný de se consacrer entièrement à la présidence de la République ?

Le son de cloche est exactement opposé, via delle Battaglie Oscure, siège du P.C.L. distant d'une centaine de mètres : « *Compte tenu de la situation du pays, nous avons proposé — ainsi d'ailleurs que les socialistes et républicains — un gouvernement d'urgence. La démocratie chrétienne déclare ne pas vouloir de ministres communistes, mais propose aucune autre solution.* »

L'ère de l'immobilisme pourrait prendre fin

Vienne. — La situation économique du pays est, en ce début d'année 1978, comme il y a dix ans lors du plénum du comité central qui porta M. Dubček à la tête du parti, au premier plan des préoccupations des dirigeants tchécoslovaques. La comparaison toutefois d'arrête là. En dépit de l'écho, notamment pour ses auteurs, de la Charte 77, aucune lame de fond réformatrice n'est en vue au sein du P.C. La saignée causée dans les rangs du parti par l'exécution depuis 1968 de près de cinq cent mille membres n'a évidemment pas été sans conséquences.

De notre correspondant en Europe centrale

plus répandu dans les milieux économiques envers la stratégie du développement suivie ces dernières années, paraissent cependant rendre inévitables certaines évolutions à plus ou moins long terme. Si, en effet, l'an dernier les résultats dans l'agriculture ont été bons, à la différence de ceux de 1976, l'industrie en revanche connaît des problèmes sérieux. M. Václav Hula, président de la commission de planification et membre du bureau politique, reconnaissait lui-même, lors du dernier plénum du comité central, au début du mois de décembre, que 15 à 20 %

des projets d'investissements n'avaient pu être mis en œuvre. A la fin octobre, environ 10 % des entreprises étaient en retard sur les prévisions du plan.

A quel attribuer ces défaillances ? Selon M. Hula, principalement au fait que certains secteurs industriels ne font pas face de manière satisfaisante aux conditions économiques extérieures plus dures que par le passé : la structure et la qualité de la production ne s'adaptent pas assez rapidement aux nécessités du marché, la modernisation est trop lente. La crise énergétique a frappé durement la Tchécoslovaquie. Il n'en faut pas moins constater que, dans des conditions certes différentes, ces mêmes « *économies tchécoslovaques* » étaient déjà dénoncées il y a dix ans par les réformateurs du « printemps de Prague ».

La résolution adoptée lors du plénum de décembre insista sur la nécessité d'améliorer la qualité du management ainsi que le travail de planification et d'organisation et elle réclame un plus grand sens des responsabilités de la part des organes d'exécution. La mise à l'écart depuis 1968 de nombreux spécialistes, réduits dans des emplois secondaires, n'est évidemment pas étrangère à cette baisse de compétences.

Récupérer des gestionnaires capables

Certains dirigeants de Prague paraissent avoir pris conscience du danger de cette situation à long terme. Les représentants de cette tendance dite pragmatique auraient même fait adopter, au mois de juin dernier, par le comité central, une résolution restée confidentielle prévoyant la possibilité de réintégrer dans des postes de responsabilité d'anciens cadres, à condition qu'ils n'aient pas eu ces dernières années contre l'Etat et la ligne du parti.

Ainsi s'expliquerait le remplacement de M. Milos Jakeš, dont la réputation de dogmatisme n'est plus à faire, à la tête de la commission de contrôle du parti. M. Jakeš a assumé la responsabilité directe de la purge d'après 1968. Outre qu'il lui eût été difficile de revenir sur certaines de ses décisions d'antan, son départ rend plus aisés les relations avec les anciens exclus. Nommé membre du secrétariat et du bureau politique à titre de suppléant, M. Jakeš va désormais superviser le secteur agricole.

La nouvelle répartition des tâches au secrétariat, et le suite des nominations, au sein du plénum de décembre, seraient confirmés indirectement la possibilité de changement, dans un avenir plus ou moins proche, dans le domaine économique. Elle traduit aussi, selon des informations parvenues récemment de Prague, un affaiblissement de la position du secrétaire général du parti, M. Husák. Ce dernier parait, en effet, avoir perdu à la faveur du dernier renouvellement, la haute main sur le secteur organisationnel confié désormais à M. Miloslav Beno. Slovaque comme M. Husák, dont il dirigeait jusqu'à présent le secrétariat, M. Beno ne serait pas toutefois un inconditionnel du chef du parti dont il a partagé pas en particulier l'antitotalitarisme.

D'autre part, M. Husák aurait également perdu au sein du secrétariat, au sein des responsables, la responsabilité de la sécurité et de la sécurité qui serait passée sous le coup de M. Kempný. Cette thèse se heurte au fait que ce dernier reste jusqu'à preuve du contraire chargé de l'économie. Or il semblerait difficile qu'il puisse concilier ces deux tâches, à moins de considérer que cette solution n'est que transitoire et que, d'ici quelque temps, M. Kempný sera amené à se décharger de ses anciennes fonctions au profit d'un nouveau venu. Le réexamen des orientations économiques serait évidemment facilité par ce changement.

Dix ans après le plénum historique du 5 janvier 1968, une nouvelle constellation politique paraît en tout cas prendre lentement forme à Prague. L'heure des réhabilitations est encore loin d'avoir sonné, mais l'ère de l'immobilisme est peut-être en train de prendre fin. — M. L.

Crise virtuellement ouverte à Rome

(Suite de la première page.)

On siège de la D.C., place du Gesù, on explique cette volte-face communiste par trois raisons : une mauvaise humeur de la base, des divergences dans le groupe dirigeant et des pressions extérieures.

Le son de cloche est exactement opposé, via delle Battaglie Oscure, siège du P.C.L. distant d'une centaine de mètres : « *Compte tenu de la situation du pays, nous avons proposé — ainsi d'ailleurs que les socialistes et républicains — un gouvernement d'urgence. La démocratie chrétienne déclare ne pas vouloir de ministres communistes, mais propose aucune autre solution.* »

Elle doit se rendre compte, ajoute-t-on, qu'un gouvernement formé de seuls démocrates-chrétiens, en raison de la majorité d'abstentions n'est plus en état de gérer le pays. La démocratie chrétienne d'aurait d'autre part, admettent que « *l'accord de programme* » de juillet 1976 est désormais « *insuffisant* ». Les dirigeants communistes précisent : « *Avant toute chose, le gouvernement doit démissionner en raison de la façon dont il a traité la situation de l'économie et de la situation de l'Etat.* »

Des ministres communistes ? « *C'est totalement exclu* », affirme un porte-parole de la démocratie chrétienne, « *il s'agit même pas d'être "vider" ». M. Guido Bodrato, secrétaire général adjoint du parti gouvernemental, remarque, pour sa part : « La nomination de ministres communistes ne résoudrait rien et aggraverait tout. Elle ne stabiliserait la situation qu'en apparence. Entre a u t r i c a i n c o n t r o u e n t s u n d e p a r t i s u n e u n i o n d e l' e l e c t o r a t v e r s l e s e x t r e m e s e t f a v o r i s e r a i t l a n a i s s a n c e d' u n e d e m o c r a t i e t o t a l i t a i r e. C' e s t u n p r o j e t d' e t r e, d e p l u s, l e m o y e n i n t e r m e d' u n e u n i o n d' e g a u c h e s u r n o t r e d o s. L e c o m p r o m i s h i s t o r i q u e c o n d u i t i n é v i t a b l e m e n t à l' u n i o n d e l a g a u c h e. »*

Une formule intermédiaire consisterait à remanier le gouvernement en y faisant entrer des « *techniciens* » de gauche qui n'appartiennent à aucun parti politique, « *vider* », répond M. Bodrato, « *Ca n'est pas une solution. Ni nous ni l'Etat pour le P.C. »* De fait, les dirigeants communistes n'en veulent pas non plus.

Italie

Il ne reste alors que deux solutions : la première est la constitution d'un autre gouvernement, qui comprendrait par exemple des ministres républicains et sociaux-démocrates, voire socialistes, avec l'appui officiel du P.C.I. Ce passage de la « *majourité de programme* » à la majorité tout court modifierait-il la nature du cadre politique ? Un certain nombre de parlementaires démocrates-chrétiens le pensent et s'y opposent fermement. Déçus par l'attitude ambiguë de leur chef de file, M. Amintore Fanfani, ils menacent même de passer à l'opposition.

L'issue introuvable

De son côté, M. Berlinguer peut-il couvrir d'élèves M. Andreotti après l'avoir jurement attaqué simplement parce qu'il a obtenu la permission de voter en sa faveur au Parlement ? Il devrait expliquer à ses troupes que la montagne a accouché d'une souris. C'est possible, remarque-t-on à la démocratie chrétienne. On se demande même si certains responsables communistes n'ont pas provoqué toute cette tempête pour démontrer qu'aucune formation politique — pas même le parti socialiste — n'est aussi exigeante, aussi impatiente que le P.C.I. A moins que l'objectif ne soit des élections anticipées, s'interroge la démocratie chrétienne. Le résultat ne rendrait-il pas inévitable le gouvernement d'union nationale, faute de toute autre solution ?

An P.C.I. en hausse les épaules : « *Ca serait une folie de tenir des réunions électorales sous les bombes pendant que la lire s'effondre. Pourquoi prendre un danger pour rien ? Pourquoi prendre un danger qui n'est pas sûr ? La solution est sous nos yeux ? »*

Un dirigeant démocrate-chrétien avait proposé en décembre un pacte de trois ans à aux principaux partis, dont le P.C. Ce pacte a accueilli la suggestion avec intérêt. Mais les stratèges démocrates-chrétiens sont moins enthousiastes. Un tel pacte, disent-ils, devrait comporter une clause selon laquelle toute rupture serait suivie d'élections. Comment le concevoir en trois ans, quand il est interdit de dissoudre les Chambres pendant le « *semestre blanc* » qui précède la désignation du président de la République ? Quand il n'y a pas, jusqu'à présent, consenti à négocier directement avec la SWAPO, mais accepté seulement de participer à des discussions séparées ».

nouveau gouvernement d'union nationale ?

Ce marchandage théorique sans issue, risque de durer. Il n'est d'ailleurs, compte tenu de échéances prochaines et de la situation du pays. Les mots « *costa stroppio* » ou « *banconero* » sont désormais courants dans la bouche des dirigeants communistes. Ils désignent le déficit du secteur public, le chômage des jeunes et accablent en général tout ce qui dans le pays ne fonctionne pas.

Les démocrates-chrétiens estiment, eux que la crise est essentiellement financière et qu'il peut se résoudre un second semestre, à condition qu'on ne boucle verse pas l'équilibre politique actuel.

Les meilleurs gouvernements en sont arrivés à dire que des services secrets étrangers financés et utilisés des terroristes pour « *déstabiliser l'Italie* ». Ils citent même un nom : la Tchécoslovaquie, en soulignant que les Chinois ont été les premiers à parler. Qu'il en soit, le parallélisme entre la crise politique et le regain de vitalité est, un point de plus, frappant. A la fin de chaque nouveau et petit pas du P.C.I. vers le pouvoir, les terroristes débordent d'activité. Et, accidentellement, ce pas a lieu de l'empêcher.

« *Comprenez-vous bien, murmure, derrière sa porte calfeutrée, un sous-secrétaire d'Etat démocrate-chrétien. Je ne dis pas que les communistes provoquent de près ou de loin ces attentats. Mais je constate qu'ils en sont les premiers bénéficiaires.* »

Notre interlocuteur déclare impossible toute collaboration gouvernementale avec le P.C.I. car que ce parti n'aura pas changé d'organisation interne et d'alliances internationales. « *Il n'est pas possible de faire. Ce n'est pas suffisant. Dans ce marché où chacun doit trouver son avantage, nous pays à long terme, alors que nous lui remettons des chèques payables à vue.* »

ROBERT SOLÉ

Portugal

LES SOCIALISTES SERAIENT PRÊTS A GOUVERNER AVEC DES PERSONNALITÉS APPARTENANT A D'AUTRES PARTIS

Lisbonne (A.F.P.). — Le comité directeur du parti socialiste portugais a approuvé à une majorité une motion relative au dénouement de la crise ministérielle ouverte depuis près d'un mois. La position définitive du parti a été adoptée à la suite de la réunion de la commission nationale, convoquée le dimanche 8 janvier.

La motion adoptée par le comité directeur n'a pas été publiée. Selon des indiscrétions, ce texte indique que le P.S. est prêt à former un « *gouvernement à base socialiste avec des personnalités appartenant à d'autres partis* ». Le précédent gouvernement de M. Soares ne comprenait que des ministres socialistes et des techniciens.

Les deux partis situés à droite du P.S. — le parti social démocrate et le Centre démocratique et social — doivent également réunir leurs instances pendant le week-end.

Union soviétique

M. BREJNEV PARAIT EN PUBLIC APRES PLUSIEURS SEMAINES D'ABSENCE

(De notre correspondant.)

Moscou. — M. Leonid Brejnev qui n'était pas apparu en public depuis les obsèques, le 8 décembre, du maréchal Vassilovski, a fait sa réapparition jeudi 5 janvier. Le secrétaire général du P.C. soviétique a remis des décorations à six hauts dirigeants soviétiques (G.M. M. Goussinov, membre du bureau politique et secrétaire du comité central ; Ch. Rachidov, membre suppléant du bureau politique et premier secrétaire du P.C. d'Ouzbékistan ; P. Demitchev, membre suppléant du bureau politique et ministre de la culture ; le maréchal N. Ogarkov, chef de l'état-major général ; le général N. Tchibrikov, ministre de l'intérieur ; et le maréchal E. Bougaev, ministre de l'aviation civile).

Cette cérémonie, qui se déroulait au Kremlin, a été précédemment retransmise le soir même à la télévision pendant une dizaine de minutes. Le secrétaire général paraissait fatigué (selon certaines indications de sources soviétiques, il aurait été victime d'une grippe avec complications), mais pendant toute la durée du reportage il est resté debout. Il avait les traits tirés, la voix sourde, le regard était hagard. Parmi les personnalités présentes, on notait M. Alexis Kossyguine (celui-ci a par ailleurs reçu lors d'un dîner le président du C.I.O.). En revanche, MM. Andropov, Masourov, Kouzakov et Solomentsev n'assistaient pas à la cérémonie. — (Interim.)

Tribune internationale

Le pouvoir et la vérité

A l'occasion du dixième anniversaire de l'élection de M. Alexandre Dubček à la tête du parti communiste tchécoslovaque, l'opposition socialiste au Chili a chargé les responsables de la revue « *Listy* », M.A. Zdenek Zdenek, Zdenek Mlynar, Adolf Mueller et Jiri Polik (1), de faire le point de la situation. On trouvera ci-dessous le texte qu'ils ont rédigé.

Il y a dix ans, en janvier 1968, s'ouvrait la voie aux réformes démocratiques du « printemps de Prague ». Alors naissait l'espoir — non seulement en Tchécoslovaquie, mais aussi dans toute la gauche démocratique européenne — qu'il serait enfin possible dans notre pays de lier le socialisme à la démocratie. Cet espoir dut être enterré en août 1968.

Aujourd'hui en Tchécoslovaquie, les divergences politiques, les difficultés économiques et la stagnation de la culture nationale provoquent une tension latente plus forte que dans les autres pays du bloc soviétique. En Hongrie, par exemple, on n'a cessé depuis des années une politique qui ébranle pas les blessures de la 1956 : le prétendu régime de normalisation de Husak fait exactement le contraire. Il se venge de l'année 1968 sur le peuple, il persécute et discrimine des milliers de citoyens, il viole les droits de l'homme et rend impossible toute discussion sur les moyens de sortir de cette crise.

En revanche, l'opposition à cet état de fait ne cesse de grandir. Les citoyens luttent par leurs droits, comme l'a montré notamment la Charte 77. Les tenants du pouvoir à Prague et à Moscou, et même de réfléchir de manière rationnelle, devraient se rendre compte que le seul moyen de sortir de la crise ne peut être qu'un assouplissement de la situation à l'extérieur. Que le régime cesse de se venger de ceux qui le critiquent et qu'il cesse de discriminer des milliers de personnes compétentes et qualifiées et leurs enfants ; alors ce pourrait être le premier pas pour sortir de l'impasse à laquelle a conduit l'intervention militaire soviétique au début 1968. Cela pourrait même ébranler une solution, du moins partielle, des problèmes économiques et politiques urgents que voudrait résoudre les réformateurs en 1968, ce qu'ils n'ont pas le droit de faire.

Un tel changement positif serait accueilli avec malin plaisir par tous les citoyens tchécoslovaques et salué par l'opposition socialiste tchécoslovaque. C'est pourquoi nous demandons à présent à tous les partisans du socialisme démocratique dans le monde de contribuer par leur action à ce que, dix ans après le « printemps de Prague », il y ait en Tchécoslovaquie au moins un tel assouplissement.

Une attention éventuelle de la dictature ou signifierait évidemment pas le fin de la crise. En définitive, la parole devra être donnée au peuple tchécoslovaque. Ce n'est qu'une fonction des décisions démocratiques de ce peuple qu'il sera possible de résoudre les problèmes essentiels qu'il est même pas permis jusqu'à présent d'évoquer de vive voix en Tchécoslovaquie et qui se posent en ces termes :

— La Tchécoslovaquie doit-elle demeurer un pays dominé de l'extérieur avec l'aide d'une armée étrangère ou devenir un Etat souverain ?

— La Tchécoslovaquie doit-elle être une dictature totalitaire ou un Etat socialiste avec une démocratie politique pluraliste, système dont se réclament tous les socialistes démocratiques, y compris les partis communistes les plus importants des pays occidentaux ?

La solution de ces questions essentielles exigera encore une longue lutte. Nombre d'entre nous, appartenant aujourd'hui à l'opposition socialiste tchécoslovaque en exil, ont contribué dans le passé à l'instauration de la dictature en Tchécoslovaquie instruits par les expériences douloureuses, nous avons recherché une solution dans la réforme démocratique de 1968. Nos expériences et nos connaissances nous obligent à tenter de faire ce que le peuple tchécoslovaque puisse décider de son avenir et toute souveraineté, sous la présence d'armées étrangères. C'est pourquoi nous sommes et serons la cible d'attaques, de colportages et de persécutions. Si le régime proposé est contraint de faire des compromis, il atteindra avec d'autant plus de bonheur ceux — nous compris — qui ne se satisfèrent pas de compromis partiels.

LES colonnes contre les partisans de la Charte 77 n'ont pas affaibli la sympathie du peuple tchécoslovaque ni détruit la solidarité des forces socialistes et démocratiques avec leur juste lutte. Les attaques portées contre nous s'affaibliront pas davantage la sympathie et la solidarité à notre égard. Le débat sur le socialisme démocratique que nous menons avec ce régime appuyé sur les chars soviétiques sera arbitré par l'histoire. Il a semblé plus d'une fois dans notre histoire que celui qui avait le pouvoir détenait la vérité ; mais, à chaque fois, il a été démontré qu'il s'agissait seulement d'une apparence trompeuse.

(1) Respectivement ancien directeur général de la radiodiffusion, ex-secrétaire du P.C.T., ex-dirigeant étudiant ainsi qu'ex-directeur général de la télévision et ex-président de la commission des affaires étrangères du Parlement.

A TRAVERS LE MONDE

Bésil

LE GENERAL ERNESTO GEISEL a déposé officiellement, le jeudi 5 janvier, son serment à la présidence de la République du Brésil, devant le général João Baptista Figueiredo, chef du service national d'informations (renseignements). Le général Geisel a également été désigné comme candidat à la vice-présidence de la République le gouverneur de l'Etat de Minas-Gerais, M. Antonio Aureliano, âgé de quarante-sept ans. — (A.F.P.)

Namibie

RECTIFICATIF. — Une erreur de transmission a fait écrire à notre correspondant à Johannesburg, à propos de l'avenir de la Namibie, que Prétoria avait accepté une invitation à participer à des négociations « bilatérales » avec le Mouvement nationaliste SWAPO à partir du 17 janvier à New-York (le Monde du 3 janvier). En fait, l'Afrique du Sud n'a pas, jusqu'à présent, consenti à négocier directement avec la SWAPO, mais accepté seulement de participer à des discussions séparées ».

Canada

LA GENDARMERIE ROYALE CANADIENNE conduit des enquêtes au Québec pour le compte du F.B.I. à l'occasion du procès de Jean-Baptiste Figueiredo, chef du service national d'informations (renseignements). Le général Geisel a également été désigné comme candidat à la vice-présidence de la République le gouverneur de l'Etat de Minas-Gerais, M. Antonio Aureliano, âgé de quarante-sept ans. — (A.F.P.)

Rhodésie

LORD CARVER, commissaire résident pour la Rhodésie, désigné par Londres dans le cadre du plan de règlement britannique, devait reprendre le vendredi 6 janvier, à Maputo, capitale du Mozambique, ses consultations avec les pays de la « *ligne de front* », suspendues depuis deux mois. — (A.F.P.)

Etats-Unis

M. GEATH PEARSON, homme d'affaires suédois, a racheté, jeudi 5 janvier, une partie des actions de M. Bert Lance, ancien directeur des affaires administratives et budgétaires de M. Carter dans la Banque nationale de Géorgie. M. Pearson avait offert pour ces actions un prix nettement supérieur à leur cours actuel. M. Lance avait été contraint de démissionner en septembre dernier à la suite d'une enquête sur ses opérations financières en Géorgie. — (A.F.P.)

Sénégal

LES REPRESENTANTS DES PARTIS AFRICAINS venus assister au neuvième congrès du parti socialiste sénégalais ont finalement renoncé à créer l'« *Interafricain* » socialiste immédiatement après les travaux de ce congrès, comme ils l'avaient tout d'abord envisagé. (Le Monde du 26 décembre.) Certains d'entre eux, notamment les délégués du P.S.I. de Malte, ont fait valoir qu'il importait au préalable d'approfondir les deux notions de socialisme et de démocratie à la lumière des réalités africaines. La réunion constitutive pourrait se tenir au Cap dans un environnement. (Corresp.)

Malte

LE PRESIDENT BOUMEDIENE a effectué une courte visite à Malte, où il a rencontré le premier ministre, M. Dom Mintoff, avant de commencer une tournée au Proche-Orient. Selon un communiqué commun publié à La Valette, l'Algérie a renouvelé son soutien à la décision de Malte de fermer la base britannique et à ses efforts en vue de « *préservation de l'indépendance et de la politique de neutralité* ». — (A.F.P.)

كوزا من الأصل

PROCHE-O

pour se joindre aux

politique qui va

Le conflit indo-chinois

des généralissimes vietnamiens

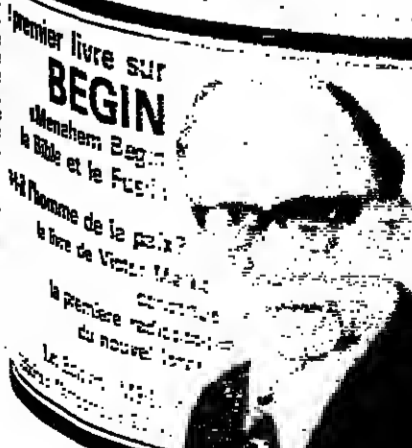
le premier livre sur

BEGIN

le thème de la paix

la première manifestation

du nouveau livre



سكنا من الاصل

PROCHE-ORIENT

SELON LE QUOTIDIEN DU CAIRE « AL AKHBAR »

La Jordanie pourrait se joindre aux travaux de la commission politique qui va siéger à Jérusalem

Les déclarations du président Sadate, qui a affirmé jeudi, à la télévision américaine, ne pas être opposé à ce que le roi Hussein représente les Palestiniens dans le processus de négociations en cours (nos dernières éditions du 6 janvier) ont relancé les spéculations sur une prochaine participation de la Jordanie aux travaux de la commission politique créée pour la conférence du Caire, qui se réunit à partir du 16 janvier à Jérusalem, dès que celle-ci aura approuvé une « déclaration de principes » affirmant la nécessité d'un retrait israélien des territoires occupés et d'une solution de la question palestinienne.

Al Akhbar indique, à ce propos, que les présidents Sadate et Carter ont examiné, à Assouat, l'idée d'une présence militaire égyptienne à Gaza et à Jérusalem en Cisjordanie, aux côtés, dans les deux cas, des forces des Nations unies. Le chef de l'Etat égyptien avait, exprimé avec plus de netteté que jamais son opposition à l'O.L.P., qui « a fait preuve, au cours des dernières semaines, et particulièrement depuis ses sièges à Jérusalem, d'une totale irresponsabilité. Si les Palestiniens choisissent le roi Hussein, ils n'y verront pas d'objection. La paix sera plus proche et les intérêts des Palestiniens sécurisés de l'O.L.P. et se tourneront vers le souverain ».

Le rôle que le roi Hussein pourrait jouer dans les négociations sur le problème palestinien a été commenté par les notables de Cisjordanie et de Gaza. Le maire de Tulkarem, M. Hani Hanoum, estime que « seule l'O.L.P. est habilitée à représenter les Palestiniens ». Pour le maire de Qalqilya, M. Amine El Nasser, « quatorze Etats arabes ont déclaré à Rabat que l'O.L.P. était le seul

représentant légitime du peuple palestinien et le président Sadate ne peut abolir cette décision ». Le maire de Gaza, M. Rachad El Chawa, est plus nuancé : « Je ne pense pas que les Palestiniens acceptent d'être représentés par le roi Hussein, et il est déclaré, mais je ne suis pas opposé à l'établissement d'un lien entre la Cisjordanie, Gaza et la Jordanie et les Palestiniens se demandent eux-mêmes dans le cadre de leur autodétermination ».

Les implantations israéliennes

Les Etats-Unis ont demandé, jeudi, à Israël des éclaircissements sur les informations faisant état de travaux de construction de nouveaux villages de peuplement israéliens dans le nord-est du Sinaï. La démarche américaine fait suite à certaines informations, non confirmées officiellement, selon lesquelles des travaux sont en cours en vue de l'établissement de nouvelles colonies en plus de celles dont la création est déjà prévue.

Selon la télévision israélienne, la commission interministérielle pour le Sinaï, présidée par M. Ariel Sharon, ministre de l'agriculture, a décidé de consacrer une somme de 383 millions de livres (130 millions de francs français) au développement de trois zones dans le Sinaï : Sainte-Catherine, Ofira, près de Charm-El-Cheikh, et Ras-Mohamed, à l'entrée du détroit de Tiran. La télévision israélienne ajoute qu'Israël voudrait garder dans le Sinaï, après son retour sous souveraineté égyptienne, trois aérodromes, qui seraient sous le contrôle de l'ONU : Ofira (Charm-El-Cheikh), Eytan, dans le sillon de Rafah et Eytan, près d'Elilat. Deux d'entre eux serviraient au trafic civil et le troisième à des fins militaires.

M. Shmouel Katz, conseiller à l'information près le premier ministre israélien et l'un des colla-

borateurs et des amis de M. Begin, a présenté jeudi sa démission. Celle-ci serait due à des divergences de vues avec le premier ministre à propos de la « coupable » manifestation par M. Begin dans les négociations avec l'Egypte et à un différend avec le ministre des affaires étrangères, M. Moshe Dayan. M. Katz, qui voulait prendre en main l'information israélienne à Tékouah, s'est vu refuser cette fonction par M. Dayan, pour qui cette mission était du ressort de son propre département. — (A.F.P., Reuters.)

L'ASSASSINAT DU REPRÉSENTANT DE L'O.L.P. A LONDRES

La police britannique ne dispose que de peu d'indices pour retrouver l'assassin du représentant de l'O.L.P. à Londres, Saïd Hammam, tué mercredi 4 janvier (16 Monde du 6 janvier).

L'agence de presse américaine U.P.I. a reçu, jeudi, un coup de téléphone d'une inconnue qui aurait, selon la police, revendiqué l'assassinat au nom de « l'Organisation de la résistance palestinienne » et donné pour motif les « contacts avec l'Etat juif » de Saïd Hammam.

A Beyrouth, un porte-parole palestinien a affirmé, jeudi, qu'il n'existait aucune organisation répondant au nom indiqué.

A Paris, M. Kalak, directeur du bureau de l'O.L.P. en France, a déclaré à l'A.F.P. jeudi : « N'importe, les services secrets israéliens assassinent les militants palestiniens sous prétexte qu'ils résistent aujourd'hui, mais on les assassine tout simplement parce qu'ils sont Palestiniens ».

A Washington, le département d'Etat a condamné le meurtre de Saïd Hammam. — (A.F.P., A.P., Reuters, U.P.I.)

ASIE

Le conflit indochinois

Phnom-Penh dénonce l'« écœurante hypocrisie » des « envahisseurs » vietnamiens

Selon des « sources diplomatiques », citées par le bureau de l'agence Reuters à Singapour, des forces vietnamiennes se seraient déployées à 55 kilomètres environ de Phnom-Penh, sur la route numéro 1 qui relie la capitale khmère à Ho-Chi-Minh-Ville (Saïgon). Sur le plan diplomatique, M. Vo Dong Giang, vice-ministre des affaires étrangères de Hanoi, a demandé vendredi 6 janvier aux « pays frères » « d'aider à un règlement » du conflit khmère-vietnamien.

De son côté, le parti communiste albanais a lancé un appel à la négociation, invitant notamment la « Chine populaire » à offrir sa médiation.

Bangkok. — Pour la première fois depuis l'annonce, le 31 décembre dernier, de la « guerre » déclenchée, selon eux, par le Vietnam contre leur territoire, les dirigeants cambodgiens ont tenu, vendredi 6 janvier, des précisions sur l'étendue de la pénétration des troupes de Hanoi.

Selon le ministère de l'Information et de la propagande, les Vietnamiens ont procédé à une offensive en deux phases sur une profondeur de plusieurs dizaines de kilomètres dans l'est du pays. « Les forces vietnamiennes ont envahi la région orientale, le long de la route 7, depuis septembre 1977. Au cours de la première phase de l'opération, elles ont occupé Mimot et Krak et pénétré aussi loin que Phum-Stoeng, à 20 kilo-

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

mètres de la frontière. Le Vietnam a lancé la seconde phase de son invasion, le 1^{er} janvier 1978, au lendemain de la déclaration du gouvernement du Cambodge démocratique. (...) Le territoire cambodgien occupé dans cette région par le Vietnam s'étend en longueur sur 30 kilomètres, à l'est et à l'ouest de la frontière commune, et sur une largeur de 20 kilomètres de part et d'autre de la route 7.

Cette route passe par la région des plantations d'arbres où les Vietnamiens avaient établi pendant la guerre, des « sanctuaires » attaqués au printemps 1976 par les Américains et les troupes de Saïgon. Elle est orientée, selon un axe nord-sud, perpendiculairement à la frontière.

Toujours selon le communiqué cambodgien, « les forces vietnamiennes sont actuellement ancrées dans cette région par l'armée et par le peuple. Elles sont situées de front et coupées de leurs arrières (...). Retraquées, elles ne peuvent ni avancer ni reculer ».

Une escalade

Les Vietnamiens auraient même été « égarés » dans la matinée du 5 janvier à Chak, localité située à 10 kilomètres au nord de la capitale provinciale de Svay-Rieng, que les forces khmères surmontent « libérés ». Une nouvelle fois, les Vietnamiens sont accusés de dissimuler les faits. « C'est une nouvelle hypocrisie du Vietnam parmi celles qui sont de

plus en plus flagrantes et écœurantes au sein de l'opinion mondiale », ajoute le communiqué.

Une fois encore, étant donné l'impossibilité pour des observateurs impartiaux de constater le déroulement des événements sur place, on en est réduit à enregistrer les affirmations systématiquement contradictoires des adversaires.

Les Vietnamiens, tout en réfutant globalement les accusations de Phnom-Penh et en appelant à la négociation, sont, comme toujours, restés d'une discrétion totale sur le déplacement de leurs troupes.

On s'est cherché à conserver une influence dans ces régions de l'est cambodgien où, pendant toute la seconde guerre d'Indochine, ils ont manœuvré pratiquement sans opposition. Cette « utilisation » du territoire cambodgien pour acheminer les troupes et le matériel nécessaire à la guerre au Sud-Vietnam avait provoqué, avant le coup d'Etat de mars 1970, d'importantes protestations du prince Sihanouk, qui semblait son pays entraîné inéluctablement dans un élargissement du conflit. Certes, c'est bien contre ces « sanctuaires » de Hanoi que les Américains et les Saïgonnais étaient intervenus, étendant le conflit vietnamien au Cambodge. La présence de leurs alliés communistes vietnamiens sur leur sol avait également entraîné des tensions avec les Khmères rouges, dès avant la fin des hostilités.

Les Vietnamiens ont d'autre part reconnu qu'à plusieurs reprises les Khmères avaient brutalement attaqué des « nouvelles zones économiques » depuis le début de l'année 1977. Il semble que certaines de ces nouvelles unités collectives de production — où les réfugiés de guerre sont peu à peu réinstallés — aient été établies bien près des secteurs frontaliers litigieux.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

● L'Association d'amitié franco-vietnamienne (31, rue Ballu, 75009 Paris) se déclare, dans un communiqué diffusé le mercredi 4 janvier, « émue des événements qui se déroulent à la frontière khmère-vietnamienne, et alarmée de la prés-tation tendancieuse qui en a été faite par la majeure partie de la presse occidentale ». Elle estime que « ce litige frontalier peut et doit être réglé par voie de négociations et demande instamment aux deux gouvernements d'entamer celles-ci sans délai ».

le premier livre sur **BEGIN** «Menahem Begin la Bible et le Fusil»

sera-t-il l'homme de la paix? le livre de Victor Malka constitue la première radiocopie du nouvel Israël

Les Editions MEDIA Diffusion: Montparnasse Edition



Pour votre **DEMEMAGEMENT** 208 10-30 **ODOUL** 16, rue de l'Atlas - 75019 PARIS

VENTE DE TAPIS CHINOIS ET D'ORIENT IVOIRES et PIERRES DURES SCULPTÉES D'EXTRÊME-ORIENT Jades, Turquoises, Coraux Améthystes, etc. et **MEUBLES CHINOIS** ÉVALUATION GRATUITE DE VOTRE COLLECTION Ouvert samedi, dimanche, lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, de 10 h à 18 h 30 **250, boulevard Voltaire, Paris (11^e)** (Métro Nation) LA MAISON N'A AUCUN VENDEUR A DOMICILE

MATELAS et SOMMIERS en ENSEMBLES **TRECA EPEDA SIMMONS** LIVRAISON GRATUITE TRÈS RAPIDE DANS TOUTE LA FRANCE EXPOSITION et CENTRE D'ESSAI **CAPELOU** DISTRIBUTEUR Seule adresse de vente 37, AVENUE DE LA REPUBLIQUE PARIS 11^e M Métro Parmentier. Tél. 357.46.35

DEMAIN SAMEDI **7 JANVIER** début des **SOLDES** **FOURRURES DU NORD** 115,117,119, rue La Fayette **PARIS 10^e** PRES GARE du NORD **100, Av. Paul Doumer PARIS 16^e** ANGLE RUE de la POMPE Magasins ouverts tous les jours de 9h. à 19h sans interruption, sauf Dimanche

verte à Rom... gouvernement... de marchandage... risque de... prochaines... du pays. Les... on a cherché... communi... des dirigeants... le dimanche... mariage... dans le pays...

Portugal... LES SOCIAL... PRÉS A... MES PERSON... JUMANT...

Union soviétique... M. S... AMES...

Les arbitrages entre les formations non gaullistes se poursuivent à l'hôtel Matignon

Après avoir présenté jeudi matin 5 janvier à la presse le projet républicain, programme de son parti, M. Jean-Pierre Soisson s'est rendu à Louveciennes. Le secrétaire général du P.R. a notamment évoqué devant les membres de la Fédération des Yvelines la réunion qui se tient vendredi matin 6 janvier à l'hôtel Matignon, autour du premier ministre, entre les responsables de trois formations non gaullistes de la majorité. M. Soisson pour le P.R., Lecanuet pour le C.D.S., et Servan-Schreiber pour le parti radical doivent en effet soumettre à l'arbitrage de M. Raymond Barre une liste de trois cents circonscriptions en vue de parvenir à une candidature unique face au candidat du R.P.R.

Quand M. Hersant censure la « presse libre »

Dans sa revue mensuelle d'information Spécial Oise, M. Robert Hersant prend congé des directeurs de la troisième circonscription de ce département, où il ne sollicitera pas, le 12 mars, le renouvellement du mandat qu'il détiend depuis le 17 juin 1966. Il écrit notamment : « Afin de conserver à notre pays une presse libre et à la société libérale que nous aimons les moyens privilégiés d'expression, j'ai été conduit à reprendre les deux grands journaux quotidiens français Français-Sol et le Figaro, et à en assurer la direction politique. »

M. Barre réplique vivement à M. Mitterrand

M. Raymond Barre a répondu jeudi 5 janvier aux questions qui lui étaient posées par des chefs d'entreprise à l'occasion du forum organisé à Paris par « L'Expansion » et TF1 (« le Monde » du 6 janvier). Incisif — et applaudi — dans ses réponses aux critiques faites la veille par M. Mitterrand, M. Barre s'est contenté par la suite de redire ce qu'il répète depuis des mois : nécessité de la rigueur en matière de prix et de salaires, nécessité d'une reprise des investissements privés pour améliorer la conjoncture et l'emploi. Un débat finalement assez soporifique.

Interrogé tout d'abord sur les déclarations faites la veille par M. Mitterrand à propos du SMIC et à propos de la politique qualifiée de « démagogique » du premier ministre, M. Barre a notamment déclaré : « J'ai l'impression que M. Mitterrand perd de plus en plus pied et qu'il ne réussit plus à maîtriser l'expression de sa pensée. C'est ainsi qu'il m'a comparé à M. Messmer. Un proverbe français dit que comparaison n'est pas raison. Par ailleurs, il m'a traité de démagogue. Je ne veux pas me briser à des attaques personnelles, voilà pour quoi je me bornerai à dire que cela n'est pas sérieux. Je me suis reporté au dictionnaire : démagogue s'applique à celui qui flatte la multitude. Eh bien, mesdames et messieurs, je vous prends à témoin, je ne vous ai jamais flattés pour gagner vos électeurs. »

M. Ségué : il faut dire qui paiera le salaire minimum à 2400 francs

M. Georges Ségué, secrétaire général de la C.G.T., interviewé à Radio-Monte-Carlo le 6 janvier, a répondu à propos de la déclaration de M. François Mitterrand acceptant de porter le SMIC à 2400 francs : « Nous prenons acte de la prise de position de François Mitterrand. Mais reste à savoir comment il en conçoit le financement. Pour que les travailleurs n'aient pas l'impression d'être en présence d'une promesse à ranger dans le placard des nécessités électorales, il faut leur dire clairement qui paiera. Or tant que le parti socialiste refusera l'application intégrale du programme commun, tant qu'il n'acceptera pas la nationalisation de la sidérurgie, du pétrole et de l'automobile, tant qu'il écartera l'idée d'un impôt sur le capital, tant qu'il n'acceptera pas l'idée d'un gouvernement de gauche ayant les moyens concrets d'une politique sociale audacieuse, et faisant payer les riches, il donnera l'impression aux travailleurs que l'électoratisme le motive plus que la volonté de changement réel. »

M. Maire : un très gros progrès

Interrogé sur la relance de l'action revendicative et les élections, M. Georges Ségué a répondu qu'il vient d'envoyer une lettre à M. Edmond Maire afin de le rencontrer prochainement. Il espère que la FEN participera à cette rencontre. M. Edmond Maire, le 4 janvier, avait, à France-Inter (e Le téléphone sonne), répondu sur le même sujet : « Nous croyons que c'est de bonne augure avant les élections, et nous pouvons dire que c'est un argument supplémentaire pour que les travailleurs mettent toutes leurs forces à ce que, effectivement, une force de gauche arrive au gouvernement, et engage des négociations avec les syndicats, qui au moins sur un point auront un accord immédiat : 2400 F pour le SMIC. Ce sera un très gros progrès. »

difficultés, des déceptions, la France a su faire preuve d'une patience, d'une ténacité, d'une volonté qui nous ont permis de stopper une escalation qui devenait de plus en plus préoccupante et même de commencer à remonter la pente. » Au-delà des difficultés, je voudrais, a conclu M. Barre, que vous ayez le sentiment que non seulement la partie peut être gagnée, mais qu'elle commence à l'être. Le premier ministre, répondant aux questions des journalistes et des chefs d'entreprise, a ensuite précisé sa position sur différentes questions :

● SALAIRES. — Le plafonnement qui a été institué pour les hauts salaires, mais qui ne joue pas en cas de promotion professionnelle, n'a pas pour objectif la redistribution — elle serait très faible, — mais est destiné à éviter l'injustice, chacun devant, à sa manière, partager l'effort de limitation des revenus et du pouvoir d'achat. « Je ne suis pas acquis, a précisé M. Barre, à l'idée d'un plafonnement systématique des hauts salaires. Je n'ai jamais pensé que le profit était une tare, et que les hautes rémunérations sont des scandales. Encore faut-il souligner sa volonté d'intervenir et l'efficacité. Or il y a eu des excès. Il faut que cela se sache, et je le dirai. »

● EMPLOI, INVESTISSEMENTS ET PRIX. — « Quand les conditions seront réunies, une politique de soutien de la conjoncture pourra améliorer l'emploi. Mais, pour l'essentiel, c'est la reprise des investissements des entreprises qui non seulement en France, mais dans le monde occidental, aura un effet en profondeur sur l'emploi. » M. Barre s'est déclaré très inquiet de l'appréciation du deuschmark, qui lumine les profits des industriels allemands et les empêche d'investir.

● DOLLAR. — « La difficulté de la situation actuelle vient du fait que l'évolution du dollar ne dépend pas de facteurs objectifs, mais subjectifs. Objectivement, il n'y a pas de raison que le dollar soit aussi faible qu'il est. Il est de l'intérêt du monde occidental que le dollar soit une monnaie forte et stable. Je me réjouis que le gouvernement américain ait souligné sa volonté d'intervenir et qu'il se soit donné les moyens de le faire. »

● LA POLITIQUE. — Interrogé sur sa conception de la politique, le premier ministre a déclaré : « C'est très simple. Faire de la politique, c'est, au sens de la racine grecque du mot, s'occuper des affaires de la cité. C'est cela que je fais. Si faire de la politique, c'est aller à la pêche aux voix en chantant la pêche aux moules, eh bien ! regardez-moi, je ne suis pas en mesure de le faire ! »

M. Rocard et la hausse du SMIC

Dans l'interview à la République des Pyrénées (numéro du 2 novembre 1977), à laquelle M. Barre a fait allusion au forum de l'Expansion, M. Michel Rocard, secrétaire national du P.S., déclarait : « La fantaisie offensive à laquelle se livre le comité central du P.C.F. depuis maintenant plus d'un mois est incompréhensible. Elle l'est d'autant plus que nous n'avons toujours pas compris pourquoi les dernières propositions que nous avions soumises à la négociation n'ont même pas été discutées. La discussion a été interrompue en séance, sans un examen, même au cours d'une suspension de séance. » Les arguments que nous avons de ne pas accepter comme cela tout ce que demandait le parti communiste sont quand même des arguments lourds, et ils se résument à deux. Le premier, c'est que nous ne croyons pas possible pour l'économie française de supporter une hausse du SMIC de 30 % d'un seul coup. Nous sommes tombés d'accord sur une hausse de 15 % qui le mettra à 2200 F

« Club de la presse d'Europe I »
FRANÇOIS MITTERRAND
dimanche 8 janvier à 19h
SUR EUROPE 1

مركزنا من الأصل

LECTIONS LEGISLAT
les soldes exceptionnels, e
Go

صحة من الاموال

PRÉPARATIO DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

LA CONFÉRENCE NATIONALE DU P.C.F.

Diverses critiques sont adressées par des militants à la direction du parti

Le comité central du parti communiste, qui a ouvert ses travaux vendredi matin 6 janvier, a comme seul sujet à son ordre du jour la préparation de la conférence nationale qui s'ouvrira samedi 7 et dimanche 8 janvier au Palais des congrès de la porte Maillot. Elle est ouverte par un long rapport — deux heures sont prévues — de M. Georges Marchais. A l'issue de ce qui se produit lors des congrès, cette conférence nationale n'a été préparée par aucune discussion dans la presse du parti. Aucune tribune n'a été ouverte à cet effet.

En revanche, divers textes circulent parmi les militants communistes, ce qui constitue un phénomène nouveau dont il sera difficile aux membres du comité central de ne pas tenir compte. Leur existence traduit le profond désir de révision des règles du centralisme démocratique qui s'exprime dans de nombreux secteurs du P.C.F. Ces documents, s'ils ont tous en commun une dimension critique par rapport à la politique menée par la direction du parti communiste, ne proposent pas d'analyses convergentes. Les militants qui s'ex-

priment dans Politique hebdo sous le pseudonyme collectif de Max Pierrat et qui se présentent comme l'« opposition de gauche » rendent volontiers public, alors que siège le comité central de leur parti, un projet de résolution prévoyant notamment la convocation fin février d'une nouvelle conférence nationale préparée par une tribune de discussion et l'élection de « délégués représentatifs ». Ils préconisent en outre une sorte de retour à la stratégie « classe contre classe » que le P.C.F. avait appliquée lors des élections de 1928 et qui

l'avait conduit à se présenter seul devant les électeurs, perdant de ce fait treize sièges. Les autres textes publiés, soit dans Rouge, soit dans Politique hebdo, sont d'une tonalité beaucoup plus favorable à une reprise des négociations avec le parti socialiste. Cependant, tous ces analyses se retrouvent parfois pour déplorer que les partis de gauche — et plus particulièrement le P.C.F. — n'aient rien fait pour favoriser une réelle prise en charge par les « masses » d'un programme commun qui était pourtant destiné à assurer leur « libération ».

Les oppositionalistes communistes, qui, sous le pseudonyme collectif de Max Pierrat, avaient publié un article dans Politique hebdo (le Monde daté 18-19 décembre) récidivent dans le numéro de cet hebdomadaire daté du 7 janvier. Dans ce nouveau texte, ils notent : « Le maintien de la majorité actuelle serait une grande catastrophe pour les travailleurs et toutes les forces de progrès. La droite, reconduite au gouvernement, pourrait accentuer sans limites le cours actuel de sa politique réactionnaire, recourir aux mesures extrêmes que dicte à la bourgeoisie la faillite générale de son système. (...) Mais la solution n'est pas pour autant un gouvernement de « gauches » qui se dirait tel pour mieux faire passer la pilule. La perspective d'une gestion social-démocrate de la crise n'est pas une solution acceptable, est-elle même possible? (...) Face à des « alternatives » politiques recouvrant un même objectif économique, notre parti se doit de préconiser le développement massif de comités d'unité populaire et d'avancer un programme pour sortir de la crise, pour sortir du capitalisme. (...) Une des tâches les plus importantes de notre parti sera de gagner à ses côtés, dans la lutte, cette masse de militants et sympathisants socialistes qui veulent sincèrement construire le socialisme tout en entretenant certaines illusions. (...) Cela veut dire l'unité à la base. Cela veut dire le front unique de classe. Cela veut dire que nos cibles sont tous ceux qui s'engagent à combattre le prochain gouvernement capitaliste qui,

quelles que soient ses nuances de coloration politique, ne peut qu'opérer pour l'autorité brutale et l'insécurité. Cela veut dire que les conditions d'un accord avec le P.S. sont claires et précises : le rejet d'une « ligne Rocard », la définition sans équivoque d'une politique de rupture avec le capitalisme. (...) Politique hebdo publie dans ce même numéro un tract rédigé le 14 décembre par le cercle philosophique de la Sorbonne de l'Union des étudiants communistes dans lequel transparaît une critique de la politique menée par le P.C.F. On peut en effet lire : « Il est certain que l'impérialisme tente de faire entrer dans sa stratégie le P.S. en France (mais pas exclusivement). Pour ce faire, il agit alors dans le sens de la division des forces de gauche en France. Et il est vrai qu'il trouve des atouts importants aussi bien dans une tendance social-démocrate présente au sein du P.S. que dans une tendance socialiste non moins présente dans le P.C.F., l'une et l'autre se consolidant mutuellement. (...) Dès lors, chaque partisan de l'union doit s'interroger sur les insuffisances de l'union populaire pour les rectifier et doit également penser que ces rectifications ne peuvent consister à approfondir le fossé que la bourgeoisie et l'impérialisme espèrent voir se creuser dans l'union des masses autour du programme commun. (...) Après avoir préconisé de rompre avec la conception actuelle du rapport entre le parti et les masses, les auteurs poursuivent : « La dynamique de l'union est aujourd'hui menacée. Nous en

avons été les artisans dévoués : il ne faudrait pas que nous en soyons les fossés. (...) Si notre vigilance a été prise en défaut, si nous n'avons pas su prévenir les reculs prévisibles de nos alliés socialistes, il nous faut alors la reconnaître. Reconnaitre que nous n'avons pas pu contrer et mettre en déroute politiquement l'impérialisme et la bourgeoisie. (...) Peut-être n'avons-nous pas suffisamment porté le débat au sein des masses et n'avons-nous pas su faire clairement comprendre le mot d'ordre d'union du peuple de France en son sens de masse? Nous avons, en effet, peut-être pensé le mot d'ordre d'union du peuple de France

comme un agrégat d'organisations politiques (P.C. + P.S. + M.R.G. + gaullistes de gauche) soutenu par un agrégat d'organisations syndicales (C.C.T. + C.F.D.T. + F.E.N., etc.). Il faut peut-être reconnaître aujourd'hui que le mot d'ordre d'union du peuple de France est demeuré purement verbal. (...) Le quotidien Rouge, organe de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste), a de son côté publié dans son numéro du 5 janvier un texte signé de trois militants communistes parisiens, MM. Henri Hett, Richard Pottecher et Alain Prochantz. Ils écrivent : « Nul ne peut ignorer la gravité d'une situation où les politiques des partis sont en contradiction avec ce que les masses considèrent comme leurs intérêts. Le rôle moteur du parti communiste dans l'élaboration et la signature du programme commun, puis dans la diffusion de ses idées oblige à reconnaître que si quelque chose ne va pas dans l'union c'est que quelque chose n'allait pas dans notre politique de l'union. C'est bien ce que nous, communistes, appelons l'épreuve de la pratique. (...) Il nous appartient d'en prendre acte, d'analyser les erreurs éventuelles, de les reconnaître et de les rectifier. (...) Il est aujourd'hui impérieux de passer de la théorie de l'union du peuple de France à sa pratique politique. (...) Nous sommes que le parti s'est toujours opposé à toute forme d'union à la base entre militants des différents partis de l'union. Bien plus, il n'a jamais encouragé la constitution de comités unitaires de soutien au programme com-

mun ni dans les quartiers ni dans les entreprises. (...) Une telle appropriation politique du contenu de ce programme par les travailleurs aurait pu faire pièce aux tentatives de recul de telle ou telle formation politique, en particulier les plus réformistes, sensibles, comme notre parti l'a toujours dit, aux pressions des masses. (...) Mieux vaut avancer un peu aujourd'hui et renforcer le mou-

vement unitaire que prendre le risque de nous couper de ce mouvement. (...) C'est pourquoi nous pensons qu'il nous faut nous saisir de toutes les propositions, faites ou réelles, du parti socialiste, non pour céder, mais pour les forcer à négocier et à aboutir à un accord dont les travailleurs ont besoin pour servir de base à de nouvelles luttes. »

THIERRY PFISTER.

« L'Humanité » : M. Mitterrand a claqué la porte

René Andrieu, rédacteur en chef de l'Humanité, répond vendredi 6 janvier, à l'article de M. Claude Estier, membre du secrétariat national du parti socialiste, paru dans le Monde de jeudi sous le titre : « A mes camarades communistes ». René Andrieu repousse les accusations portées par M. Estier contre le parti communiste, auquel le dirigeant socialiste reprochait d'avoir entrepris une campagne dont l'effet a été de « briser la dynamique de l'union de la gauche ». Il ajoute : « (...) Estier demande à notre conférence nationale de prendre position pour la reprise des négociations en vue de la mise à jour du programme commun, le lendemain même du jour où François Mitterrand, de l'aveu de nombreux observateurs, vient de tourner le page et de claquer la porte. Le rédacteur en chef de l'Humanité poursuit : « Je le dis clairement au camarade socialiste Estier. Au lieu de piper les dés

et de nous chercher une mauvaise querelle, mieux vaudrait qu'il rappelle honnêtement les données du problème. (...) En vérité, si le parti socialiste est réellement désireux de renouer sur des bases sérieuses la discussion, pourquoi vient-il précisément de prendre l'initiative de publier son programme à la veille même de la conférence nationale de notre parti? Pourquoi, sinon pour nous mettre devant le fait accompli? (...) Nous l'avons dit, et cela reste valable : si le parti socialiste veut réellement aboutir à un accord, il lui suffit de faire le pas en avant — qu'il refuse toujours de faire, malgré nos propres concessions — et de revenir aux engagements qu'il avait pris en 1972 en ce qui concerne les réformes de structures. Car rien ne sert de faire miroiter des promesses sociales si on refuse les moyens nécessaires pour les mettre en œuvre. »

PONTARLIER : le premier adjoint se démet de ses fonctions.

M. Michel Malroy, sympathisant socialiste, a annoncé jeudi 5 janvier qu'il démissionnait de ses fonctions de premier adjoint au maire de Pontarlier (Doubs) afin de protester contre l'attitude de ce dernier. Le 18 novembre dernier, les conseillers municipaux de gauche, qui détiennent la majorité depuis les dernières élections municipales, avaient, sans succès, demandé à M. Denis Blondeau, qui venait d'être exclu du P.S., de se démettre de ses fonctions (le Monde du 22 novembre 1977). Ils lui reprochaient d'avoir confondu ses intérêts personnels avec ceux de la commune.

Mitterrand
et la hausse du...



des soldes exceptionnels, et des prix inimaginables sur de très grandes marques jusqu'au 14 janvier

Peignoir en crêpe, pour femme, 100 % coton	-98f 60f	Manière manches longues, pour femme, 100 % laine	-96f 100f	Duffle-coat, pour homme, 75 % laine, 20 % polyamide, 5 % autres fibres	-150f 100f
Pyjama dralon, pour femme, 100 % acrylique	-135f 95f	Pantalon velours, à poches, Club 20 ans, 100 % coton	-195f 100f	Spot applique, tube chromé	-35f 19f
Chemisier classique, pour femme, 100 % acrylique	-185f 125f	Sac marin en nylon	-73,50f 35f	Table, plateau stratifié blanc, pied central plastique, ø 120	-490f 290f
Jupe portefeuille en velours, pour femme, 100 % coton	-115f 80f	Pantalon Cacharel, pour homme, 100 % laine	-275f 190f	Chaise rustique en hêtre, assise raphia	-280f 170f

Galerias Lafayette

d'elroy, alundie p.l.

POLITIQUE

Avant la convention du P.S. : deux points de vue socialistes sur la défense

Le P.S. réunit samedi 7 et dimanche 8 janvier à Paris une convention nationale — prévue pour les 10 et 11 décembre et reportée — sur la défense, le désarmement et les alliances. Cette convention rassemble un délégué de chacune des fédérations du P.S.

Deux textes seront soumis aux délégués. Le premier, présenté par le bureau exécutif unanime et signé de tous ses membres, préconise la recherche d'un désarmement général et, en attendant, le maintien en état de l'armement nucléaire, la décision finale devant appartenir aux Français (« Le Monde » du 11 novembre 1977). Le deuxième texte, signé par des membres du comité directeur, est un amendement au texte précédent. Il demande l'abandon immédiat des bombardiers Mirage-IV et la renonciation aux missiles stratégiques du plateau d'Albion, ainsi que des missiles tactiques Pluton.

On lira ci-dessous deux points de vue : celui de M. Dominique Taddei, membre du bureau exécutif du P.S. et signataire du premier texte, et celui de MM. Bernard Pingaud (Paris) et Jean-Pierre Worms (Saône-et-Loire), tous deux signataires du projet d'amendement.

Dénucléariser le territoire national

EN matière de défense, le parti socialiste est, avant tout, fidèle à lui-même : il reste ce courant humaniste à la recherche du désarmement nucléaire. L'approche probable des responsabilités gouvernementales l'a cependant poussé à approfondir une réflexion peut-être restée traditionnellement insuffisante, ensermée qu'elle était dans un certain mélange de positivisme et d'antimilitarisme.

Une constatation s'impose : un pays désarmé court plus de risques de guerre qu'un pays qui sait faire l'effort de maintenir l'équilibre des forces.

Une observation se dégage : notre armée de conception de type traditionnel se trouve pratiquement hors d'état d'intervenir efficacement. Le pouvoir porte en ce domaine une grave responsabilité. Parallèlement, l'armement nucléaire français a atteint le stade opérationnel, reconnu comme tel par les autres puissances mondiales.

Il y a eu un changement radical, un changement qui oblige la gauche, parce qu'elle a le sens des responsabilités, à réexaminer sa position. D'où certaines hésitations qui ont amené, par exemple, le P.C. à effectuer un complet revirement, en devant un des principes de défense de l'armement nucléaire.

La méthode démocratique

Le P.S., quant à lui, a prôné la méthode démocratique. La position définitive qui sortira de la convention nationale n'eura été arrêtée qu'après une vaste consultation des militants et des responsables. De la base aux instances dirigeantes, on n'a tranché qu'à la suite de nombreuses discussions. Et le débat de fond a eu le mérite de dégager une série importante de points d'accord, sous-entendu qu'il était par la volonté de préserver les chances de victoire de la gauche (nécessité du compromis avec le P.C.) et d'exprimer l'unité du parti socialiste à quelques mois des élections.

Parce qu'elle est d'une mortelle gravité, la question qui vient d'abord aux lèvres est infailliblement celle-ci : « Alors, pour ou contre le

M. GISCARD D'ESTAING : la France étudie un plan à long terme de son armement nucléaire.

New-York (A.F.P., A.P.) — Le gouvernement français procède actuellement à une étude sur l'orientation de la défense nucléaire dans dix ou quinze ans a déclaré M. Valéry Giscard d'Estaing à l'occasion d'un entretien accordé, jeudi soir 5 janvier, à Paris, à la chaîne de télévision américaine N.B.C. Le chef de l'Etat a rappelé que la force de dissuasion française repose actuellement sur trois composantes : les missiles sol-sol, les missiles lancés à partir de sous-marins et les bombardiers. « Nous savons, a-t-il poursuivi, que dans dix ou quinze ans l'une de ces composantes ne pourra peut-être plus être utilisée, et nous préparons actuellement une étude pour décider si nous pouvons limiter notre défense à deux de ces éléments, ou bien si nous devons mettre au point un troisième élément. »

L'entretien, remarque-t-on, a été accordé en marge des entretiens du chef de l'Etat français et du président Jimmy Carter.

(Comme « Le Monde » l'indiquait dans ses éditions datées 25 décembre 1977 et 1er janvier 1978, le conseil de défense présidé par M. Giscard d'Estaing est, à ceux reprises déjà, intéressé à la définition des programmes nucléaires des années 1980, destinés à remplacer les systèmes d'armes actuellement en service. Il s'agit essentiellement de savoir si et sous quelle forme l'extension progressive des missiles de Haute-Frémont et des sous-marins, la France laissera subsister un système d'armes à distance (missile de croisière en nouvel avion) qui succèdera aux bombardiers nucléaires Mirage-IV retirés des escadres après 1985. On sait également à ce jour que l'armée de l'air française disposera, durant la décennie prochaine, d'un matériel à moyenne portée (V.A.S.M.P.), qui sera tiré du nouvel avion de combat Mirage-2000 en version de pénetration lointaine à basse altitude.)

par DOMINIQUE TADDEI (*)

bombe atomique ? » Il convient de ne pas schématiser. A court terme, la France ne peut se passer complètement de son seul armement viable. Cela ne signifie pas que les socialistes se résignent et acceptent le fait nucléaire. La force atomique sera conservée en état, mais des actes concrets seront entrepris, dès l'occasion au pouvoir, en vue du désarmement.

En effet, l'essentiel, aux yeux de la gauche, c'est d'éloigner le moment d'un cataclysme atomique ; le nouveau gouvernement affirmera, dès son arrivée, son hostilité de principe à la force nucléaire. Ce faisant, il démontrera la fermeté de sa volonté politique, et sa présence à toutes les conférences existantes n'en prendra que plus de poids. D'autant qu'il prendra lui-même l'initiative d'une conférence mondiale sur le désarmement ou, à défaut, d'une conférence des pays nucléaires.

On pourra objecter que cette voie pacifiste ne relève que de l'engagement verbal. Il est vrai que bien des nations affirment une volonté de désarmement et ne s'en tiennent qu'à des discours. L'originalité de la France sera de donner l'exemple. La gauche au pouvoir enclanchera d'elle-même, unilatéralement, un processus. Elle abandonnera, par exemple, les « vecteurs pilotés » Mirage, si peu dissuasifs d'autre part. Cependant, la France conservera le souci de ne pas mettre en péril sa propre sécurité, et de préserver ses intérêts légitimes. Ainsi, le processus mondial qui permettra incontestablement d'être peut-être arrêté.

L'armée populaire

Que la bombe atomique ne soit pas envoyée à la casse est une chose. Que les vecteurs actuellement en place soient maintenus en état est cependant un autre. Il leudra reconsidérer certains choix ; le maintien en état ou l'abandon des missiles du plateau d'Albion, certes dissuasifs, mais bien faiblement posés ainsi une double question : sur un plan concret, ne risquons-nous pas de déclencher des phénomènes de panique collective en exposant à des attaques préventives une région entière ? Et sur un plan de principe général, en tirant la leçon de cet exemple, ne faut-il pas purement et simplement proclamer le dénucléarisation militaire du territoire national ? Plus d'armes nucléaires sur le territoire de la France, le pays avancé dans une période transitoire, que les sous-marins nucléaires, qui ont pour avantage de dissuader sans augmenter les risques de la guerre nucléaire et des attaques préventives.

Pendant ce temps, l'armée conventionnelle sera renforcée. La part budgétaire en matière militaire sera maintenue autour de 3 % du P.N.B., et puisque un pays de la taille de la France ne peut avoir de panoplie complète d'armement, c'est vers l'armée populaire que se portera l'essentiel des efforts. On connaît l'ampleur du malaise que l'armée traverse depuis bien des années. On sait à quel point elle se sent coupée de la nation. Chaque soldat, chaque cadre, chaque engagé, chaque appelé ne trouve plus la justification de sa mission dans le maintien de structures surannées. La gauche ramènera la durée du service militaire à six mois, elle reconstruira le statut des officiers de conscription, elle introduira une véritable pratique démocratique à tous les niveaux, elle améliorera l'équipement et l'armement traditionnel, elle imbriquera étroitement le travail de l'active et de la réserve ; ce faisant, elle insuflera dans l'armée un courant vraiment populaire, lui rendant une dignité et un moral véritablement émus par les pouvoirs de la droite.

Un équilibre se rétablira progressivement. L'armement nucléaire sera resté opérationnel, mais l'armée conventionnelle sera redevenue capable d'assurer la défense du pays. Forte d'un prestige international acquis dans sa lutte contre le nucléaire, la France pourra choisir en toute connaissance son système de défense. C'est là que le référendum préconisé par le parti socialiste prendra toute sa signification. A ce moment, la question posée pourra trouver une réponse dictée par la sagesse et non par la nécessité.

(*) Secrétaire national du P.S.

Nous n'avons pas changé

par BERNARD PINGAUD et J.-P. WORMS (*)

LE report de la convention nationale sur les problèmes de défense au 7 et au 8 janvier offre aux socialistes l'occasion d'approfondir un débat que toutes les sections n'ont pas eu le temps ou la possibilité de mener jusqu'à son terme, et qui s'est traduit souvent par des refus de vote. Au cours de ces discussions préparatoires, nous avons constaté que, dans l'ensemble, l'amendement des anti-nucléaires était bien accueilli : la preuve est faite qu'il répond aux inquiétudes de nombreux militants. Mais il s'est heurté aussi à des objections que nous n'attendions pas toujours, notamment de la part de ceux qui, comme nous, refusent de voir le parti socialiste mettre le doigt dans l'engrenage de la dissuasion nucléaire.

C'est pourquoi nous voudrions apporter, ici, quelques précisions complémentaires. Il faut bien comprendre, d'abord, que ce texte est un compromis. Nous aurions pu déposer une motion condamnant purement et simplement toute forme de ralliement, même provisoire, à l'arme nucléaire. Nous ne l'avons pas fait pour deux raisons. La première est qu'aujourd'hui il est vrai que la défense française repose pour l'essentiel sur la dissuasion nucléaire. Affirmer que nous allons, du jour au lendemain, modifier radicalement une situation qui est le fruit d'une politique menée depuis vingt ans n'est guère envisageable. La seconde est que, dans le cadre de l'actualisation du programme commun, les trois partis de gauche ont conclu un accord de principe sur la défense. Nous ne voulons pas, en remettant en cause les bases de cet accord, aggraver encore le division de la gauche.

D'autant que le texte des quinze négociateurs chargés de la réalisation du programme commun était lui-même susceptible d'interprétations contradictoires.

L'amendement que nous avons présenté vise donc d'abord à éviter tout malentendu sur l'interprétation de la motion présentée par la direction du P.S., motion qui a été signée aussi, bien par des partisans avoués de la force de frappe que par des opposants déclarés. Que proposons-nous ? D'abord, d'aller plus loin dans les mesures de désarmement unilatéral. Nous pensons, en effet, comme François Mitterrand vient de l'exposer longuement (Le Monde daté 14-15 décembre 1977), qu'il y a là une carte décisive à jouer pour un gouvernement de gauche, et que des gestes comme l'annonce de la renonciation aux Pluton et aux missiles du plateau d'Albion sont de nature à renforcer le crédit politique et moral de la France. Et surtout nous donnons de l'attitude du gouvernement de la gauche sur l'arme nucléaire une définition sans équivoque : il commencera par « créer les conditions d'une autre politique de défense », conforme à notre projet de société. Après quoi, il consultera les Français, en conclusion d'un « large débat national où ses propres choix en faveur de la renonciation à l'armement nucléaire auront été clairement affirmés ». On voit mal ce que signifierait le « décision

finale » et la seule alternative offerte aux votants était de se prononcer pour ou contre la bombe ; mais on ne comprendrait pas non plus, si l'objectif reste bien la renonciation, que le gouvernement de la gauche, le moment venu, ne prenne pas nettement position. Cette dernière précision est, pour nous, capitale. Pourtant, dirait-on, vous écoutez de maintenir l'essentiel de la force de dissuasion « en état ». Pendant une période transitoire, c'est vrai, et nous avons expliqué pourquoi. Mais l'amendement implique une conception très restrictive de ce « maintien en état ». Pour nous, il s'agit avant tout de garantir aux Français la possibilité d'un choix démocratique entre deux systèmes de défense : celui dont la gauche hérite et celui qu'elle se propose de mettre en place. Subséquentement — mais ce n'est pas un aspect négligeable, — le « maintien en état » comprendra des gestes mentionnés plus haut, constituera un stoup diplomatique dans les négociations que le gouvernement devra engager pour le désarmement. Mais il ne s'agit d'aucun cas de force de couverture à un développement qualitatif continu de la force nucléaire, que l'on justifierait par des raisons technologiques. Nous en avons également mentionné des gestes mentionnés plus haut, constituera un stoup diplomatique dans les négociations que le gouvernement devra engager pour le désarmement. Mais il ne s'agit d'aucun cas de force de couverture à un développement qualitatif continu de la force nucléaire, que l'on justifierait par des raisons technologiques. Nous en avons également mentionné des gestes mentionnés plus haut, constituera un stoup diplomatique dans les négociations que le gouvernement devra engager pour le désarmement. Mais il ne s'agit d'aucun cas de force de couverture à un développement qualitatif continu de la force nucléaire, que l'on justifierait par des raisons technologiques.

Reste une objection d'ordre tactique : l'amendement rendrait impossible un accord avec le P.C., certains y voient même une manœuvre « anticomuniste ». L'argument serait meilleur si la motion initiale ainsi que les récents propos de François Mitterrand sur le désarmement n'avaient pas déjà été condamnés par le tribunal qui siège en permanence au siège du P.C.F. Quoi que nous disions aujourd'hui, nous savons bien qu'on parlera de « virage à droite ». Ce qui prouve légitimement nous demander nos camarades communistes, dans un débat aussi grave, c'est d'avoir une position claire. L'amendement répond à ce vœu : nous disons nettement aux Français ce que nous ferons. Mais cette position, nous n'avons pas à la déterminer en fonction de ce que pensent les autres : il faut et il suffit qu'elle soit conforme à la ligne générale du parti socialiste, à son projet de société. Enfin, ceux qui craignent les réactions du P.C. devraient tout de même se rappeler les termes du programme socialiste et du programme commun de gouvernement. Notre amendement s'efforce de donner de l'accord conclu par les quinze l'interprétation la plus fidèle à ces deux textes. Les communistes eux, ont rayé d'un trait de plume l'engagement pris en 1972 de renoncer à la force de frappe et d'arrêter immédiatement sa fabrication. On-His ou tort ou raison ? On peut en discuter. Mais c'est un fait qu'ils ont changé. Pas nous.

LE CONTENTIEUX SUR LE SCRUTIN MUNICIPAL DE NICE

La Fédération du P.C. des Alpes-Maritimes a protesté, mercredi 4 janvier, contre la décision, prise selon elle par le Conseil d'Etat, de reporter au mois d'avril le règlement des affaires en cours. La Fédération fait allusion au recours qu'elle a déposé devant cette juridiction pour obtenir l'annulation du scrutin municipal de mars 1977 dans les trois secteurs de Nice.

N.D.L.R. — Le tribunal administratif de Nice avait annulé les élections dans le troisième secteur de la ville (« Le Monde » du 18 juin 1977). M. Jacques Médecin ayant fait appel de cette décision, le P.C. avait alors demandé la suspension de l'annulation du scrutin dans les trois secteurs. Il convient de noter que, selon une pratique constante, le Conseil d'Etat s'abstient de juger de telles affaires dans les périodes qui précèdent un scrutin législatif. De plus, la section de contentieux s'est efforcée de rendre des décisions dans toutes les affaires qu'il était matériellement possible de juger, soit près de quatre cents recours sur les quelques six cents cinquante qui ont été déposés après les élections cantonales et municipales. Parmi les affaires en suspens, il en est peut-être quelques-unes que le Conseil d'Etat estime qu'il ne dispose pas de tous les éléments nécessaires à l'instruction du dossier.

Nouveau. Les U.S.A. près de 50% moins cher!

Cet hiver, les hommes d'affaires comme les touristes se rendant aux U.S.A. peuvent faire d'importantes économies avec le nouveau forfait « Bonnes Affaires Américaines » TWA, qui comprend 7 nuits d'hôtel et l'aller-retour en classe économique sur des vols réguliers.

Départs quotidiens assurés. Il ne s'agit pas de charters, mais des liaisons quotidiennes régulières assurées par les 747 TWA. Vous pouvez non seulement partir à l'importe quel jour de la semaine, mais surtout avoir votre fauteuil réservé!

Tous les avantages des services réguliers. Avec le forfait « Bonnes Affaires Américaines » TWA, vous bénéficiez du même service que les passagers voyageant en classe économique à plein tarif : un siège spacieux et confortable, un choix de repas, un

Le forfait « Bonnes Affaires Américaines » TWA vous permet de bénéficier de tarifs tout aussi avantageux pratiquement pour n'importe quelle ville des Etats-Unis.



Un choix d'hôtels. Le prix du forfait « Bonnes Affaires Américaines » prévoit le logement en chambre double dans de confortables hôtels du centre-ville. Une chambre individuelle dans un hôtel de première catégorie, voire de luxe, peut être obtenue moyennant un supplément.

Des tarifs exceptionnels! comprenant l'hôtel et l'aller-retour en avion (vols réguliers). NEW YORK 2370 F seulement BOSTON 2340 F seulement WASHINGTON 2295 F seulement CHICAGO 3040 F seulement LOS ANGELES 3360 F seulement

Le forfait « Bonnes Affaires Américaines » TWA est un forfait basé sur un départ groupé de 2 personnes minimum. Le second international nous oblige à porter un léger supplément en classe économique, pour les distractions en vol et les boissons alcoolisées.



Fayez presque moitié prix pour votre prochaine visite aux U.S.A.

Le forfait « Bonnes Affaires Américaines » TWA comprend l'aller-retour par avion en classe économique et 7 nuits d'hôtel pour un prix très inférieur à un simple aller-retour au tarif normal! Il s'agit d'un forfait spécial valable à partir du 1er novembre, et à réserver au moins 15 jours avant le départ. Si vous prévoyez un voyage d'affaires ou d'agrément aux U.S.A. cet hiver, demandez à votre Agent de Voyages de vous renseigner sur le nouveau forfait.



N°1 sur l'Atlantique TWA. La compagnie aérienne qui transporte le plus grand nombre de passagers sur les vols transatlantiques réguliers.

هكذا من الأصل

صحة من الاموال

POLITIQUE

DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

LA POLÉMIQUE SUR LE VOTE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

Trois nouvelles plaintes déposées par des élus de l'opposition

L'usage abusif de la loi du 19 juillet 1977 régissant les conditions de vote des Français établis à l'étranger continue de susciter de nombreuses protestations de la part des candidats des partis de gauche aux prochaines élections législatives. Au cours d'une conférence qu'il a donnée jeudi 5 janvier au ministère des affaires étrangères, M. Claude Chayot, directeur des conventions administratives et des affaires consulaires, a déclaré, à propos de l'utilisation de procurations au blanc, que les faits dénoncés par l'opposition, s'ils étaient avérés, constitueraient « une faute administrative patente » (nos dernières éditions du 6 janvier). Trois nouvelles plaintes ont été déposées. A Brest l'Instituteur, la justice a été saisie par M. Louis Le Roux, secrétaire fédéral du P.C., adjoint du maire socialiste, candidat aux législatives dans la deuxième circonscription, qui estime que la loi a été « violée ». M. Le Roux dénonce le fait que 321 des 442 demandes d'inscription proviennent de Madagascar, et qu'un grand nombre sont

écrites de la même main ». Le maire de Brest, M. François Le Blé (P.S.), lui-même candidat, se propose lui aussi de déposer une plainte. Le député sortant de cette circonscription, M. Michel de Benneville (R.P.R.), avait été élu en 1973 avec 3 105 voix d'avance sur M. Michel Le Blé.

An Crosnot (Saône-et-Loire), le maire socialiste, M. Dufour, a déposé une plainte à la suite de l'inscription sur les listes électorales de trois cent quatre-vingt-trois Français de l'étranger, dont trois cent vingt-six résidant au Maroc et deux cent soixante-trois dans la seule ville de Casablanca. Il a notamment déclaré : « Je m'accuse personnellement, mais il faut que la lumière soit faite afin que l'on sache pourquoi et comment plus de trois cents personnes n'ayant aucune attache familiale ou résidentielle avec le Crosnot ont choisi notre ville pour s'y faire inscrire en bloc ».

M. Dufour a cité en exemple le cas d'une demande émanant d'une nonagénaire originaire de la banlieue parisiennaise, résidant depuis très longtemps à Casablanca, qui n'avait jamais été inscrite sur une liste électorale et dont la demande est rédigée de trois écritures différentes.

Le député sortant est M. Lacagne (R.P.R.), qui avait été élu en 1973 avec 4 432 voix d'avance sur la candidate de la gauche.

A Auxerre, M. Guy Fernandez, candidat du P.C. dans la première circonscription, a porté plainte à la suite de l'inscription sur les listes locales de deux cent quatre-vingt-cinq Français établis au Mexique. Il dénonce le fait que ces demandes aient été transmises par le même courrier et aient été complétées par un tiers. Le député sortant est M. Jean-Pierre Solson, maire d'Auxerre, secrétaire général du parti républicain, élu au premier tour en 1973 avec 53,6 % des suffrages exprimés.

Les dispositions légales : certitudes et hypothèses

Qu'en est-il et qu'en était-il auparavant des possibilités offertes aux Français résidant à l'étranger pour participer à l'élection des députés ? Ces possibilités sont régies par l'article L.12 du code électoral. Dans son ancienne formulation, comme dans la nouvelle, cet article prévoit : « Les Français et les Françaises établis hors de France et immatriculés aux consuls de France peuvent, sur leur demande, être inscrits sur les listes électorales de l'une des communes suivantes : communes de naissance; commune de leur dernier domicile; commune de leur dernière résidence ». Une condition que cette résidence ait été de six mois au moins; communes où est né, est inscrit ou a été inscrit sur la liste électorale de leurs ascendants; communes où ils figurent au rôle d'une des quatre contributions directes ».

La nouvelle formulation introduit la possibilité d'une commune choisie arbitrairement par tout commun de plus de trente mille habitants au lieu de cinquante mille.

Il est établi que les services diplomatiques de l'étranger ont diffusé une circulaire incompatible avec les termes de la loi en recommandant de laisser en blanc le nom de la ville d'origine en cas de doute sur la résidence.

Le dernier alinéa de l'article L.12 (de l'ancien loi du 4 décembre 1972) ajoutait : « S'ils ne peuvent se prévaloir d'aucune des dispositions ci-dessus, et à condition d'en faire la déclaration sur l'honneur, ils ont la faculté de demander leur inscription dans toute commune de plus de trente mille habitants de leur choix. Toutefois le nombre des inscriptions effectuées à ce titre dans une commune ne peut excéder une proportion de 2 % des électeurs inscrits sur les listes de cette commune arrêtées à la date de la dernière révision annuelle ».

On pourrait en effet objecter que la nouvelle disposition de la loi électorale porte atteinte à l'un des principes fondamentaux du suffrage énoncés dans l'article 3 de la Constitution : « Il est toujours universel, égal et secret ». Force est de constater que le Conseil constitutionnel ne risquait pas de trouver matière à contestation dans cette « facilité », puisque nul au sein de l'opposition ne semble avoir songé à en saisir et que ce recours n'est plus possible. Le groupe socialiste avait d'ailleurs voté, le 30 juin 1977, même si ce fut dans la hâte, le texte définitif de la loi.

On peut apprécier en droit cette nouvelle possibilité de s'inscrire sur les listes de n'importe quelle commune de plus de trente mille habitants ? Et sous quel angle ? Celui d'une liberté de choix offerte sans raison à une fraction seulement du corps électoral ?

LE GROUPE COMMUNISTE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DEMANDE AUDIENCE A M. BARRE

Dans une lettre adressée jeudi 5 janvier à M. Raymond Barre, le Robert Balanger, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a demandé audience au premier ministre afin de l'entretenir des opérations frauduleuses relatives au vote des Français de l'étranger. Estimant que le P.C. est particulièrement visé, M. Robert Balanger déplore notamment que « des parts de la majorité aient pu bénéficier de documents de propagande électorale aux Français résidant dans certains pays, ce qui aurait été impossible s'ils n'avaient pas disposé de la liste des résidents ».

LA C.G.T. ET LA C.F.D.T. EXIGENT LA CONSTITUTION D'UNE COMMISSION D'ENQUÊTE

Les représentants des syndicats C.G.T. et C.F.D.T. du ministère des affaires étrangères, qui ont été reçus mercredi 4 janvier par le directeur du cabinet de M. Louis de Guiringaud, ont écrit au premier ministre, pour « exiger la constitution immédiate d'une commission d'enquête ». Selon le directeur de cabinet du ministre des affaires étrangères, on lui a notamment rapporté, qu'une irrégularité n'aurait été commise par le service diplomatique, à l'exception du cas du Gabon, qui est un mystère, et pour lequel une enquête administrative a été faite. Tout le reste ne serait que des histoires de journalistes.

Une atteinte au principe d'égalité ?

On pourrait en effet objecter que la nouvelle disposition de la loi électorale porte atteinte à l'un des principes fondamentaux du suffrage énoncés dans l'article 3 de la Constitution : « Il est toujours universel, égal et secret ». Force est de constater que le Conseil constitutionnel ne risquait pas de trouver matière à contestation dans cette « facilité », puisque nul au sein de l'opposition ne semble avoir songé à en saisir et que ce recours n'est plus possible. Le groupe socialiste avait d'ailleurs voté, le 30 juin 1977, même si ce fut dans la hâte, le texte définitif de la loi.

Imbroglio

Restent les recours à la justice déjà entrepris à l'initiative d'élus socialistes et qui vont se multiplier sans que l'on ait encore cherché à savoir

A TOULOUSE

« Il s'agit d'une mauvaise querelle » répond M. CAVAILLÉ (P.R.) à M. SAVARY (P.S.)

Toulouse. — Les Français résidant à l'étranger inscrits sur les listes électorales de Toulouse, sont trois cent cinquante-quatre l'an dernier. A la clôture des listes, le 31 décembre, ils étaient mille huit cent quarante-deux sur les vingt mille cinq cents nouveaux inscrits. Cette croissance brutale n'a pas manqué d'interroger les candidats socialistes et, mercredi soir 4 janvier, M. Alain Savary, président du conseil régional, député sortant, qui se représente dans la première circonscription de Toulouse-Nord avec pour principal adversaire M. Marcel Cavallé (P.R.) secrétaire d'Etat aux transports, ainsi que M. Gérard Bapt, conseiller général qui se présente de Toulouse-Centre contre le député sortant, M. Pierre Baudis (apparenté P.R.), maire de la ville, ont dénoncé ce que M. Savary a qualifié de « pratiques qui laissent la porte ouverte à des irrégularités et à des soupçons réels sur la démocratie en France ».

LE QUAI D'ORSAY N'EXCLUT PAS UNE FAUTE ADMINISTRATIVE

Après les mises en cause diverses de la neutralité apportée par certains agents consulaires dans la mise en œuvre des nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales des Français résidant à l'étranger, rames 5 janvier, par M. Claude Chayot, directeur des conventions administratives et des affaires consulaires, au cours de la conférence de presse qu'il a tenue au ministère des affaires étrangères.

M. Chayot a indiqué que M. Jacques Viot, chargé d'une mission d'inspection dans l'un des premiers pays mis en cause, le Gabon, « doit remettre incessamment au ministre un rapport ». A propos des procurations qui auraient été dressées de façon incomplète par les autorités consulaires de ce pays, M. Chayot a seulement indiqué que ces faits, s'ils étaient avérés, constitueraient « une faute administrative patente ».

M. Chayot a indiqué que la population des Français résidant à l'étranger est estimée à environ 1 250 000 personnes, parmi lesquelles 1 million sont immatriculés dans les consuls (immatriculation est facultative). Dans cette population, l'électorat potentiel comprend 875 000 personnes environ (575 000 immatriculés) et quelque 200 000 qui ne le sont pas; 100 000 à 110 000 Français résidant à l'étranger étaient inscrits au mois de juillet sur les listes électorales. M. Alex Raymond, sur les 52 000 demandes d'inscriptions nouvelles, changements de communes compris.

CHAQUE VOIX COMPTE...

(Suite de la première page.)

En 1973, cinq députés ont été élus avec moins de cent voix de majorité, sept avec moins de deux cents voix, cinq avec moins de trois cents voix, quatre avec moins de quatre cents voix et trente-deux avec une avance inférieure à 1 % des suffrages exprimés. Il s'agit donc de tentatives d'inclure les électeurs établis hors de France à s'inscrire dans ces circonscriptions si ardemment disputées. C'est ce qu'ont entrepris de faire la majorité et l'opposition, et jusque-là, c'est bien normal.

C'est ainsi qu'on a vu cinq cents inscriptions provenant du Gabon s'abattre dans la vingt-cinquième circonscription de Paris, où vont se mesurer MM. Estier et Chénou, qui n'étaient séparés en 1973, au second tour, que par sept cent quarante et un suffrages; deux cent cinquante Français de l'étranger s'inscrivent dans la première circonscription de Gard, qui devra choisir entre M. Jourdan, P.C., député sortant, Mme Dorliac, P.R., et M. Jean-Claude Servan-Schreiber, R.P.R., battu en 1973 de deux cent quarante-deux voix; trente-cinq électeurs de Belonzois (Bressil) s'intéressent soudain à la douzième circonscription des Hauts-de-Seine en s'inscrivant à Châteaufort-Malabry.

Le cas le plus flagrant est celui de la première circonscription de l'Hérault, où le maire de Montpellier, M. Georges Frêche, qui avait emporté en 1973 le siège de député occupé par M. Couveinhes, R.P.R., par huit cent quatre-vingt-trois voix, a vu affluer mille quatre cents électeurs nouveaux résidant à l'étranger, dont sept cents en Côte-d'Ivoire.

Et, de même, les Français d'Antriche optent massivement pour les premières et deuxième circonscriptions de Paris, ceux de Munich pour la seizième, ceux de Pondichéry pour la sixième, ceux de Dakar s'inscrivent à Nice (première circonscription), les électeurs de Suisse à Chambéry, tandis que ceux du Japon se proposent pour Mme Missoffe, ceux de Libreville en faveur de M. Dominati, etc.

On peut certes admettre que chaque camp s'efforce de convaincre les électeurs de se porter à son profit, mais il se sent menacé, puisque la loi le permet. On peut aussi accepter que, après tout, pour la plupart des Français de l'étranger, l'image de la patrie lointaine soit incarnée par M. Giscard d'Estaing, qu'ils choisissent d'appuyer la politique d'un président qui se préoccupe de leur sort et prend la peine de leur écrire. A la rigueur, on peut comprendre qu'un électeur, en un fait des situations

locales exprime son désir de voter pour la majorité là où sa voix sera « utile » et demande qu'on lui indique une circonscription en balance. Là s'arrête cependant ce qui est, à la rigueur, tolérable. Car, de toute évidence, on est allé plus loin, et il y a eu truquage et manipulation. Depuis que le *Canard enchaîné* a révélé l'étrange télégramme adressé au Quai d'Orsay par l'ambassadeur de France au Gabon — où une mission d'enquête a été aussitôt expédiée — pour annoncer l'envoi de mille six cent cinquante inscriptions en blanc à diriger vers des circonscriptions à désigner, les révélations affluent. Une circulaire du conseil d'administration de la République a été envoyée à chaque électeur vivant à l'étranger exposant les nouvelles modalités et même temps que les mesures prises dans d'autres domaines en faveur des destinataires, infléchissant déjà les esprits vers le « bon choix ».

Les explications complémentaires ne peuvent être données et les formalités n'ont été accomplies que par l'intermédiaire des postes diplomatiques et consulaires, qui ne sont pas, c'est le moins qu'on puisse dire, des places fortes de l'opposition, et auxquels, par surcroît, des instructions avaient été adressées.

C'est ainsi qu'on a vu cinq cents inscriptions provenant du Gabon s'abattre dans la vingt-cinquième circonscription de Paris, où vont se mesurer MM. Estier et Chénou, qui n'étaient séparés en 1973, au second tour, que par sept cent quarante et un suffrages; deux cent cinquante Français de l'étranger s'inscrivent dans la première circonscription de Gard, qui devra choisir entre M. Jourdan, P.C., député sortant, Mme Dorliac, P.R., et M. Jean-Claude Servan-Schreiber, R.P.R., battu en 1973 de deux cent quarante-deux voix; trente-cinq électeurs de Belonzois (Bressil) s'intéressent soudain à la douzième circonscription des Hauts-de-Seine en s'inscrivant à Châteaufort-Malabry.

Le cas le plus flagrant est celui de la première circonscription de l'Hérault, où le maire de Montpellier, M. Georges Frêche, qui avait emporté en 1973 le siège de député occupé par M. Couveinhes, R.P.R., par huit cent quatre-vingt-trois voix, a vu affluer mille quatre cents électeurs nouveaux résidant à l'étranger, dont sept cents en Côte-d'Ivoire.

Et, de même, les Français d'Antriche optent massivement pour les premières et deuxième circonscriptions de Paris, ceux de Munich pour la seizième, ceux de Pondichéry pour la sixième, ceux de Dakar s'inscrivent à Nice (première circonscription), les électeurs de Suisse à Chambéry, tandis que ceux du Japon se proposent pour Mme Missoffe, ceux de Libreville en faveur de M. Dominati, etc.

On peut certes admettre que chaque camp s'efforce de convaincre les électeurs de se porter à son profit, mais il se sent menacé, puisque la loi le permet. On peut aussi accepter que, après tout, pour la plupart des Français de l'étranger, l'image de la patrie lointaine soit incarnée par M. Giscard d'Estaing, qu'ils choisissent d'appuyer la politique d'un président qui se préoccupe de leur sort et prend la peine de leur écrire. A la rigueur, on peut comprendre qu'un électeur, en un fait des situations

PARATION la défense... change

POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

D'une région à l'autre

II. — Picardie : la gauche, enhardie par ses conquêtes rève d'investir les bastions de la majorité

par ALAIN ROLLAT

La révolution industrielle ayant rompu l'équilibre traditionnel entre l'agriculture, l'artisanat et les industries légères qui fit jadis la prospérité de la Picardie, région de passages et d'échanges, les trois départements qui la composent ont vu se réduire à chercher ailleurs les pôles de développement qui n'existent plus chez eux. La Somme regarde vers Lille, l'Oise vers Paris, l'Aisne, géographiquement écartelée entre l'Île-de-France et la Belgique, est attirée par Reims.

Comme partout ailleurs, l'influence social-radicale dans son apogée en 1958, dix-huit députés sur vingt appartenant alors au Front

populaire. Et, comme ailleurs, la situation politique a été complètement modifiée, en 1958, par la vague gaulliste. C'est de cette époque que datent les flots les plus célèbres aujourd'hui contestés : l'empire de M. Marcel Dassault (R.P.R.) à Beauvais, celui de M. Robert Hersant (réf.) dans la circonscription de Clermont, le bastion de M. Max Lejeune (M.D.S.F.) à Abbeville, celui de M. André Rossi (réf.) à Châteaun-Thierry.

Malgré les progrès du parti communiste, en particulier dans la Somme, la situation est demeurée à peu près identique jusqu'en 1973.

les gaullistes occupant jusqu'à onze des quinze circonscriptions. La poussée de la gauche, favorisée, comme en 1958, par les difficultés économiques, a commencé à se faire sentir à partir de 1962 dans l'Aisne et dans la Somme et s'est amplifiée aux élections de mars 1977, qui virent le nouveau parti socialiste et le parti communiste retrouver chacun deux sièges dans l'Aisne. Les progrès de la gauche n'ont fait, depuis lors, que se confirmer à chaque scrutin.

L'élection présidentielle de mai 1974 accentua la progression des signataires du programme commun : M. François Mitterrand l'emporta

nettement sur M. Valéry Giscard d'Estaing, avec 52,80 % des suffrages dans l'Oise, 54,33 % dans la Somme et 55,84 % dans l'Aisne.

Lors des élections cantonales de mars 1978, la gauche péline dans l'Aisne, mais enlève cinq sièges à la majorité dans l'Oise et quatre dans la Somme, où elle comble peu à peu le vide laissé par les anciens socialistes qui ont suivi M. Max Lejeune pour fonder le Mouvement démocrate-socialiste de France (M.D.S.F.). Enfin, aux municipales de mars 1977, la vague de la gauche devient raz de marée. Toutes les villes de plus de 30 000 habitants, à l'exception de Compiègne, passent à l'opposition. Le P.S. enlève Beauvais, Laon, Soissons; le P.C. conserve Amiens, conquiert Saint-Quentin.

Aisne : M. André Rossi victime de sa mutation ?

C'est dans l'Aisne que les difficultés sont les plus aiguës. « Jamais la situation n'avait été aussi grave », souligne le conseil général. Ce n'est pas par hasard si la gauche y a supplanté depuis quatre ans la majorité. Elle y consolida sans doute sa domination. Les difficultés qu'éprouvèrent le R.P.R. à concurrencer ses supporters locaux de défendre ses couleurs, après la défaite subie en 1973, semblent d'ailleurs indiquer que les partis de la majorité ne se font guère d'illusion.

A Laon (première circonscription), le nouveau maire, M. Robert Amont, député socialiste, aura pour principal rival une enseignante communiste, Mme Marie-Claude Stelchen, sur laquelle il espère conserver l'avance de mille deux cents voix qu'il avait eues en 1973 sur le candidat du P.C. Certains communistes locaux contestent toutefois la désignation de Mme Stelchen, qu'ils estiment trop peu connue. L'un d'eux, Bernard Philippe (R.P.R.), élu d'un ancien candidat du P.C. aux élections en 1967, 1968 et 1973, envisageait jusqu'à ces derniers jours de se présenter sous l'étiquette « Union de la gauche ». Côté maire, une « primaire » opposera un avocat, M. Jean-Luc Doyes (R.P.R.) à un jeune professeur, M. Jean-Claude Lamant (R.P.R.).

A Saint-Quentin (deuxième circonscription), le candidat socialiste, M. Jacques Watellez, deuxième maire de la ville, ancien du C.E.R.E.S., s'efforcera de compter ses voix face à M. Daniel Le Meur (P.C.), solide député sortant, élu maire de la ville en mars, qui avait recueilli 31,9 % des suffrages dès le premier tour il y a cinq ans. M. Daniel Le Meur retrouvera sur sa route M. Jacques Braconnier (R.P.R.), sénateur, qu'il a battu aux municipi-

paies. Le parti républicain sera représenté par un avocat parisien, M. Bernard Lherminier, le Mouvement de la démocratie chrétienne par M. Alfred Bodart et l'Union des gaullistes de progrès (U.G.P.) par M. Paul Thomas.

Dans la troisième circonscription (Verdun-Erson), le P.C. estime que M. Raymond Maboudeaux réélu maire d'Erson, peut devancer au premier tour M. Maurice Brugnon (P.S.), député sortant, et retrouver ainsi l'audience qu'il avait en 1967, où il avait obtenu un meilleur résultat que celui-ci, en faveur duquel il s'était cependant désisté pour battre plus sûrement le député sortant de la majorité. La position de M. Maurice Brugnon, qui a recueilli en 1973 15 511 voix dès le premier tour, contre 8 864 au candidat du P.C., paraît toutefois aujourd'hui difficile à ébranler. La majorité n'annonce pour l'instant qu'un seul candidat, M. Jean Perron-Frader, ancien préfet, de l'Aisne (R.P.R.), battu par M. Brugnon en 1973.

La situation est plus complexe dans la quatrième circonscription (La Fère-Chauny), où le P.C. estime que M. Roland Goussier, militant écologiste, et les amis de M. Yves Brinon, maire de Chauny, qui a rompu avec le P.S. à la suite d'un conflit avec ses conseillers municipaux, ont de bonnes chances de mener à bien leur candidature. M. Yves Brinon, maire de Chauny, qui a rompu avec le P.S. à la suite d'un conflit avec ses conseillers municipaux, ont de bonnes chances de mener à bien leur candidature. M. Yves Brinon, maire de Chauny, qui a rompu avec le P.S. à la suite d'un conflit avec ses conseillers municipaux, ont de bonnes chances de mener à bien leur candidature.

de M. André Rossi (réf.) à Châteaun-Thierry, dont il est maire (réf.), sera menacé par deux rivaux : M. Bernard Lherminier (P.S.), nouveau maire de Soissons, et M. Marc Laurent (P.C.), conseiller général, premier adjoint de celui-ci. Candidat unique de la majorité après avoir été élu, de 1968 à 1973, comme centriste d'opposition, le ministre du Commerce extérieur ne paraît pas assuré d'une nouvelle victoire, bien qu'il ait recueilli 66,6 % des suffrages en 1973 — dans une région où l'évolution démographique et économique a été très rapide au cours de ses dernières années, ainsi qu'en témoigne la progression du P.C.

Dans la Somme, le renouveau de la gauche pourrait être fatal aux députés de la majorité, qui avaient bien résisté en 1973. M. Jean-Louis Massambère (R.P.R.), député de la deuxième circonscription (Montdidier), depuis 1967, dont les adversaires dénoncent fréquemment l'absentéisme, aura, à gauche, les mêmes concurrents qu'il y a cinq ans : M. Claude Lemoine (P.C.), conseiller général, maire de Villers-Bretonneux, et M. Jacques Fleury (P.S.), conseiller général, maire de Roye depuis le mois de mars, qui sont tous deux mieux armés, cette fois, pour l'emporter. Son siège est convoité par cinq autres prétendants : MM. Edouard

Vagniez (P.R.), Philippe Maille (C.D.S.), Bernard Nieuin (Mouvement des démocrates), Jean-François Libert (Démocratie chrétienne) et Jean Rousseau (Union des gaullistes de progrès). Dans la troisième circonscription (Aulnoy), M. Charles Bignon (R.P.R.), qui n'avait été réélu en 1973 qu'avec 850 voix d'avance sur 53 430 suffrages exprimés, éprouvera du mal à endiguer la pression du candidat communiste, M. Michel Couillet, député de 1962 à 1973, conseiller général, nouveau maire d'Aulnoy, qui avait obtenu, il y a cinq ans, 49,2 % des voix. Le P.S. présente lui aussi un bon candidat en la personne de M. Pierre Huard, deuxième maire-adjoint d'Aulnoy, tandis que le M.R.G. souhaite brouiller les cartes à son profit en annonçant la candidature de M. José Faure. M. Huard ne sera pas le seul candidat de la majorité puisque les centristes et le parti républicain soutiendront M. Roger Castel, médecin, conseiller général.

M. André Audinot, directeur général du groupe de presse de M. Robert Hersant, élu en 1973 sous l'étiquette Union des républicains de progrès, mais siégeant à l'Assemblée nationale parmi les députés non inscrits, semble jouer dans la cinquième circonscription (Péronne), d'une meilleure marge de sécurité. Il avait été élu avec 52,4 % des suffrages, et il sera, cette fois, le candidat unique de la majorité. Le nouveau maire de Ham, M. Jacques Goubet (P.C.), conseiller général, et M. Pierre Linéatte (P.S.), premier adjoint du maire de Péronne, seront toutefois pour lui des rivaux redoutables.

Le dernier candidat déclaré est M. Albert Legrand, qui milite en faveur d'une écologie spirituelle. Dans les deux autres circons-

Somme : la succession de M. Max Lejeune très convoitée

criptions, la situation se présente de façon différente. « A Amiens (1^{re} circ.), le P.C. offre à M. Max Lejeune, membre du bureau politique, conseiller général, la succession de M. René Lampe, maire de la ville, qui est âgé de soixante-deux ans et ne se représente pas. « Pour laisser la place à un jeune », dit-on chez les communistes. « Parce qu'il n'était pas assez orthodoxe », déclarent les socialistes, selon lesquels le maire ne se ferait pas à la ligne nouvelle de sa formation. Cette succession, qui devrait, de toute façon, être sans problème pour M. Grémets, dans l'une des citadelles communistes les plus solides de France, où M. René Lampe avait été réélu en 1973 avec 44,7 % des voix au premier tour et 55,1 % au second. Compte tenu des suffrages personnels dont bénéficie le sortant, constamment réélu, sauf en 1968, depuis son premier succès acquis en 1948, il n'est pas certain, toutefois, que le nouveau venu fasse un meilleur score. D'autant que le P.S. possède en M. Jean-Claude Desein, professeur de mathématiques, deuxième adjoint au maire, un meilleur candidat que par le passé. Au sein de la majorité, la « primaire » mettra en concurrence un radical, M. Richard Mazanet, également élu sous le M.D.S.F. en 1973, M. Gérard Pothot, un P.R., M. Gilles de Robien, un « jobériste », M. Alain Vignaud, sans parler des divers candidats marginaux annoncés.

À Abbeville (4^e circonscription), plusieurs candidats briguent le siège laissé vacant par M. Max Lejeune, ancien ministre, élu sénateur en septembre 1973, dont la personnalité marquée depuis quarante ans la vie politique en Picardie. Champion d'un socialisme modéré, devenu en 1972 l'un des plus farouches adversaires des communistes, après avoir longtemps bénéficié de l'appui de leurs suffrages, M. Max Lejeune laisse en héritage le poids de son influence personnelle et un capital électoral évalué à près de vingt mille voix. La question est de savoir si elles se disperseront, et comment. Le président du M.D.S.F. fera campagne pour le dauphin qu'il s'est choisi, M. Alain Jacques, médecin, conseiller général. Mais celui-ci aura affaire à forte partie avec MM. Jacques Boq (P.S.), conseiller général, Joël Hart (R.P.R.), Yves de la Romiguière, vingt-sept ans, l'un des plus jeunes candidats gaullistes, et avec le candidat du P.C. Mme Gustave Leblanc, jeune psychologue. Quel que soit le résultat, le scrutin marquera le crépuscule d'une époque, la fin d'un règne.

BAS-REIN. — Dans la première circonscription, le parti communiste a investi M. René Jeanvoine. M. Georges Graf sera candidat dans la septième circonscription. Ainsi se trouve complétée la liste publiée dans le Monde du 31 décembre.



Oise : deux empires menacés

Dans l'Oise, la gauche part à la conquête de deux forteresses tenues par la majorité, à Beauvais Nord-Est (1^{re} circonscription), c'est le nouveau maire de la ville, M. Walter Anselme, conseiller général, l'homme fort du P.S., qui défie le sort. À Compiègne, M. Marcel Dassault, dont l'âge quatre-vingt-cinq ans — n'a pas amoindri l'ambition ni le goût de la compétition, et dont les largesses ont été toujours assurées depuis 1961 (sauf en 1966) les succès électoraux (1). Le dernier en date fut le don d'une piscine de 2,5 millions de francs — à la municipalité socialiste. Après avoir mis en ballottage en 1973, ce seigneur de l'industrie et de la finance, M. Walter Anselme, a obtenu la candidature de profession et a pied-à-terre à l'origine, car il n'aurait l'espérance de lui infliger une défaite qui serait retentissante. Le candidat communiste est M. Claude Aury, deuxième adjoint au maire de Beauvais. Un autre candidat est en lice : M. Jean-Claude Papis (Mouvement des démocrates). M. Michel Gorin (rad.), dont la candidature avait été annoncée, ne se représentera pas pour raison de santé et serait remplacé par M. Abel Thomas, ancien directeur du cabinet de M. Bourges-Maunoury.

Dans la troisième circonscription (Clermont), le maire des lieux, s'estimant sans doute menacé, a choisi de changer d'air. Après vingt ans de règne, M. Robert Hersant (réf.), magnat de la presse, a décidé de se présenter à Neuilly-sur-Seine, mais, réflexion faite, il a fait savoir qu'il entend instaurer sa propre dynastie dans l'Oise en proposant la candidature de son fils, M. Jacques Hersant, trente-six ans, lui aussi administrateur de presse, qui a reçu l'investiture du C.D.S. et le soutien du parti républicain.

Le parti socialiste a désigné l'un de ses secrétaires nationaux les plus rompus aux joutes politiques, M. Gilles Martinet. Ce choix est contesté par les socialistes locaux, et leur comité exécutif ne l'a ratifié que par trois voix pour, deux contre et quatre abstentions, en signe de

désapprobation. Les militants socialistes de l'Oise doutent que l'administrateur du Nouvel Observateur soit le candidat qui concurrenciera le mieux dans une région à vocation agricole. M. Gilles Martinet devra lutter sur un autre front, car M. Charles Baur, secrétaire général du M.D.S.F., président du conseil régional, devra, en tant que maire de Villers-Cotterêts (Aisne), briguer lui aussi la succession de M. Robert Hersant.

Un commerçant de Lisieux, M. Michel Cailliet, a également annoncé son intention de se présenter sans étiquette. Le R.P.R. présente l'un de ses « jeunes loups », M. Philippe Marini, député régional, inspecteur des finances, dont la candidature, imposée par la direction nationale du mouvement gaulliste, a suscité divers remous à la base. Seul le candidat du P.C., M. Raymond Maillet, maire de Montchy-Saint-Eloi, a déjà fait ses preuves dans cette circonscription, où il avait obtenu 46,2 % des voix en 1973.

Le siège de la deuxième circonscription (Compiègne-Neuilly), occupé depuis 1958 par M. Edmond Nessler (R.P.R.), est menacé par le premier secrétaire fédéral du P.S., M. Roland Florian, déjà candidat en 1973, nouveau maire de Ribécourt, qui est à l'origine de

la progression de son parti dans le département et espère bien cette fois devancer au premier tour le candidat communiste, M. Dany Vandembrouck. M. Nessler sera également concurrencé par M. François Lépine, ancien chargé de mission de M. Taltinger au secrétariat d'Etat aux Finances, candidat du C.D.S. et du P.R.

Dans la quatrième circonscription (Créteil-Senlis), M. Maurice Bamber, secrétaire fédéral du P.C., conseiller général, candidat depuis 1968, ne doute pas prendre sa revanche sur M. Arthur Dehaene (R.P.R.), qui l'avait battu en 1973 de 239 voix seulement sur 65 331 suffrages exprimés alors qu'il était le suppléant de René Guisot, aujourd'hui décédé. Un autre candidat se propose cependant de contrarier cette ambition : M. Jean Anciant (P.S.), qui compte sur l'audience croissante de son parti pour rattraper le retard de 1 200 voix qu'il avait sur M. Bamber au premier tour, il y a cinq ans. La faiblesse relative de M. Dehaene a attiré un troisième homme, M. Eric Hintermann, secrétaire général du parti socialiste démocrate, qui bénéficie de l'investiture du C.D.S. et du parti radical et s'efforcera de prendre des voix au candidat du P.R. Seront également sur les rangs deux gaullistes d'oppo-

sition, MM. Alain Périés (U.G.P.) et Jean Mahé (Fédération des républicains de progrès) et un « jobériste », M. Jacques Daras. Dans la cinquième circonscription (Beauvais-Sud), où le candidat sortant, M. François Edouard (P.R.), ne se représente pas, la compétition sera double. Au sein de la majorité, M. René Lenoir, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Santé, candidat de soutien à l'action du président de la République, et soutenu lui-même par le P.R., possède à priori une meilleure cote personnelle que le candidat du R.P.R., M. Jean - François Manceel, contesté par certains chrétiens.

A gauche, M. Jean Sylla (P.C.), conseiller général, retrouvera sur son chemin M. Pierre Bracqué, secrétaire national du Mouvement des radicaux de gauche, sur lequel il avait pris un net avantage au premier tour de 1973. Malgré le regain d'audience enregistré par les amis de M. Robert Faure à la suite de la crise de l'union de la gauche, il n'est pas acquis que M. Pierre Bracqué puisse, cette fois, l'emporter. Le soutien apporté par M. François Mitterrand à sa candidature a soulevé un tollé général chez les socialistes de l'Oise, qui soutenaient la candidature d'un jeune

élu local, M. Guy Vadepléd, conseiller général, et qui n'acceptent pas que cette circonscription soit abandonnée au M.R.G. Le premier secrétaire fédéral du P.S. estime que ce conflit pourrait avoir des conséquences dramatiques. Les militants du parti socialiste sont tellement irrités que M. Pierre Bracqué aura quelque difficulté à obtenir leur aide au cours de sa campagne électorale. Pour l'instant, celui-ci n'a d'ailleurs pas trouvé de suppléant. Ces dissensions pourraient profiter au candidat du P.C. Le parti socialiste démocrate présentera lui aussi un candidat : M. Jean Guindoc, conseiller général d'Amoué.

D'une façon générale, la lutte que se livreront à gauche les socialistes et les communistes dans l'espoir de recouvrer leur audience traditionnelle sera aussi serrée en Picardie que le combat qu'ils mèneront côte à côte pour conquérir les bastions de la majorité.

(1) M. Dassault a été député R.F.F. puis républicain social, des Alpes-Maritimes de juin 1961 à décembre 1968. Sénateur républicain de l'Oise d'avril 1967 à novembre 1968. Il est le député de la première circonscription de ce département depuis le 30 novembre 1968.

LES DÉPUTÉS DE LA RÉGION DE 1958 A 1977

Dans ce tableau, les élus gaullistes avaient l'étiquette U.N.R. en 1958 et 1962, U.D. V. en 1967, U.D.R. en 1968 et 1973. Les élus modérés étaient indépendants en 1958 et Républicains indépendants depuis 1962.

Table with columns for Aisne, Oise, Somme, and Total Picardie, showing the number of seats held by various political groups (Gaullistes, Indépendants, Centristes, Radicaux, Socialistes, Communistes) across different years (58, 62, 67, 68, 73).

(a) M. André Rossi, d'abord non-inscrit puis Rassemblement démocratique, P.D.M., de novembre non-inscrit et réformateur, P.D.M., Union centriste et réformateur. (b) M. Robert Hersant, S.F.I.O., P.G.D.S., puis Mouvement démocrate socialiste de France. (c) M. Max Lejeune, S.F.I.O., P.G.D.S., puis Mouvement démocrate socialiste de France.

كوزا من الأصل

Large advertisement for 'Le Monde' newspaper, featuring the masthead 'Le Monde' and 'Austria in the lead' (Autriche en tête) with a large 'M' logo.

Advertisement for 'Le Tompadour' clothing store, featuring 'SOLDE MANTEAUX' and 'FEMMES FORTES' with details about the sale and store location.

صحة من الاموال

Le Monde des loisirs et du tourisme

UNE ANNÉE DE SPÉLÉOLOGIE

L'Autriche en tête de l'exploration souterraine

HORMIS quelques réunions internationales, quelques aventures égarées dans des karsts exotiques et les drames maintenant habituels de l'arrière-saison, l'activité souterraine en 1977 a bien failli se cantonner à l'Autriche. De maître de la spéléologie, on n'avait jamais vu chose pareille. Du Tyrol à la Carinthie, ce fut, en effet, un carrousel de conquêtes des alpins, Belges, Polonais, Français et Autrichiens se côtoyant, se succédant, rivalisant sur ces lapiaz neigeux, à la recherche du gouffre le plus profond. Au point que les dirigeants du spéléo-club de Salzbourg, un peu dépassés par ce tumulte, lançaient en fin de saison un appel à leurs collègues étrangers. A l'avenir, ceux qui désirent explorer cette région des Alpes sont priés de signaler leurs objectifs afin de pouvoir harmoniser le travail de tous.

Pour l'été écoulé, la province de Salzbourg accueillit à elle seule plus de la moitié des grandes expéditions mondiales de l'année. Le spéléo-club local, associé à deux équipes d'outre-Quévrin, le Groupe spéléologique alpin belge et la Société spéléologique de Spa, ont découvert des prolongements à l'un des principaux gouffres de la région, le Gekhemtschacht, où deux réseaux se terminant l'un par un siphon à 570 m, l'autre par une salle colonisée à 580 m, ont été explorés. Non loin de là, d'autres spéléologues, mais eux venant d'Avignon et de Toulon, qui prospectaient les gouffres des Totes Gebirge, y ont été aussi arrêtés par des siphons, à 513 m dans le Kacherischacht et à 589 m dans le Trunchemboldschacht. Ces descentes à des profondeurs impressionnantes avaient pour but une tentative de liaison avec le vaste réseau voisin, le Ranchezkarhöhle. Une ample galerie a bien été trouvée et s'écoula sur un kilomètre dans la bonne direction. Mais il reste encore un autre kilomètre à couvrir avant de réaliser la jonction si convoitée. Reller le Amnenschacht et le Trunchemboldschacht fut l'objectif des Belges et des Autrichiens; mais, ici encore, sans succès. Pourtant l'hâtus à combler n'est plus que de 350 m. Établir cette jonction équivalait à faire du système total le troisième gouffre de la planète. De quel rêve dans les spéléo-clubs !

Cette moisson fut si riche qu'on hésite presque à citer d'autres descentes, telles celles effectuées par le Groupe spéléologique alpin belge dans l'U.F.O. sobacht jusqu'à 565 mètres et dans le Salzburgerischacht jusqu'à 591 mètres. Pour participer à cette mise en perspective karstique autrichienne, les Polonais étaient venus en force. Ceux de Cracovie, engagés dans le Wisnerloch — toujours dans cette région de Salzbourg — ont attiré souterrains décidément inséparables —

escomptaient ressortir par le réseau de Lamprechtshofen ainsi que l'étude géologique le laissait prévoir. C'était compter sans les imprévus du monde souterrain. Alors que les spéléologues allaient déboucher enfin dans le Lamprechtshofen, après 600 mètres de descente, un siphon leur barra le passage, les obligeant à revenir par le pénible chemin de l'aller. Plus chanceux, leurs collègues de Katowice trouvèrent, à l'intérieur du Petretakencanyonschacht, une galerie délicate, facile à parcourir et qui s'enfonçait jusqu'à 560 mètres dans le massif du Hagangenberg. Enfin, tout près de là, d'autres Polonais, les spéléologues de Varsovie, inventorièrent le Schneeloch, un gouffre sans histoire, profond de 400 mètres. A gouffres différents, fortunes diverses, c'est la glorieuse incertitude du sport. Dans le sous-sol autrichien comme ailleurs.

Des résultats politiques

Cette soit d'empouillage avec des difficultés de plus en plus accrues explique cette course vers la montagne commune à toutes les grandes réalisations souterraines de l'année. Dans les Alpes suisses, la section de Lausanne de la Société suisse de spéléologie reliait la grotte de la Glacière au réseau des Siebenhangen où les Belges du C.I.F.S. (Groupe International de Prospection aux Siebenhangen) progressaient de 3 kilomètres, portant à 27 kilomètres le développement actuel de ce labyrinthe. Dans les Apennins, le record italien était amélioré par les groupes spéléologiques de Bologne et de Florence dans l'Aniro di Corchia. La dénivellation totale de cet autre passage à 338 mètres au prix d'une remontée acrobatique aux flancs d'un puits arrosé et vertical de 70 mètres. De leur côté, les Yougoslaves franchissaient la cote — 534 dans le ponor de Bunocu, situé dans la chaîne dalmate. Dans les Alpes nigaises, les membres du groupe

de l'Université de Zagreb ont exploré le Karst de l'Autriche. La ruée se dessinait depuis quelques années déjà. A comparer le kilométrage des galeries explorées dans les grands souterrains d'Autriche avant et après 1977, on constate que les deux tiers du total ont été inventoriés durant les dix dernières années, autant que pendant le siècle précédent. Voilà une inflation qui s'explique sans peine l'Autriche, pays de montagne, offre un type de karst dont les spéléologues modernes sont avides. Certes l'accès en est souvent difficile, mais l'effort y est payant. Ces hautes terres recèlent de vrais gouffres, profonds à souhait, coupés de puits interminables, où l'explorateur ne doit mesurer ni sa peine ni ses risques; un vrai paradis de l'antiquité.



(Dessin de PLANTU.)

Martel du club alpin et deux du Groupe spéléologique nigais approchaient les 600 mètres de profondeur dans le gouffre des Trois. Loin de se contenter à l'arc en pin et à ses ramifications, cette fièvre des cimes frappait aussi les spéléologues du Nouveau Continent, puisque les Américains de l'université d'Austin (Texas) s'enfonçaient dans la Sierra Madre (Mexique) jusqu'à une profondeur de 589 mètres dans le sotano de San-Agustin et jusqu'à 665 mètres dans la Sierra Estrella, avait été répétée une de ces rivières à gros débit qui charrient avec elles les folles espérances des explorateurs. Jusqu'où n'allait-on pas descendre ? Cet été, l'investigation de cette rivière a pu être entreprise. Jusqu'à 660 mètres, son cours emprunte une avenue large de 20 mètres et haute de 10 mètres. Et soudain, un formidable éboulement oblitère complètement cette voie royale. Là où Français et Espagnols excellaient secrètement le rêve du record, force fut de faire demi-tour.

Bous ou mauvais, ces résultats ont une portée politique. Ils démontrent que la spéléologie s'internationalise. Vingt ans plus

tôt, onze nations pratiquaient ce sport; aujourd'hui, il y en a soixante-sept. Naguère certains auteurs pouvaient clamer la formule : spéléologie, science française; vers 1967, neuf sur dix des expéditions d'envoyeurs étaient françaises. En 1977, quatre sur dix seulement. Parmi les nations nouvelles venues dans la conquête des abîmes, on remarque surtout les pays de l'Est européen : Pologne, Hongrie, Bulgarie, Union soviétique. D'après les éléments communiqués par la délégation soviétique au VII^e Congrès International de spéléologie, qui s'est tenu à Sheffield en septembre, l'U.R.S.S. compte aujourd'hui quatre gouffres d'une profondeur égale ou supérieure à 500 mètres, tandis qu'elle n'en possédait qu'un seul il y a dix ans.

Dans les pays occidentaux, cette croissance s'accompagne d'une sorte de mystique. Beaucoup de jeunes adoptent la spéléologie comme un entraînement en religion. Au cours du premier Festival International du Film spéléologique, organisé à l'heureuse initiative du parc national régional du Vercors vers la fin de l'été dans la commune de La Chapelle-en-Vercors, plus d'un spectateur a pu mesurer cette ferveur. Dans l'enceinte de ce festival pas comme les autres, aucune ostentation, aucune « es-brouffe »; certains films primés arrivèrent même sous le bras d'auto-stoppeurs. Mais par moment, dans la salle, planait un recueillement de primitive église.

« Les muscles, la volonté et l'intelligence »

Cet état d'esprit, proche de celui des anachorètes, régnait plus souvent qu'on ne le croit au cours des raids dans des gouffres difficiles. Une façon comme une autre de limiter le risque. Car le risque est inhérent aux explorations, ainsi que l'illustrèrent, en fin de saison, le drame du Parmelan et l'expédition limitée du Marboré. La presse s'est fait l'écho (cf. Le Monde du 00-00-0000) du drame du Parmelan, qui eut pour théâtre la tanne du Bel-Espoir, gouffre nouvellement dé-

couvert. A l'intérieur duquel une crue balaya trois spéléologues. En revanche, rien n'a filtré de l'aventure survenant presque en même temps dans le gouffre du Marboré, sur le versant espagnol du cirque de Gavarnie. Les circonstances sont pourtant comparables à celles du Parmelan (le même cadre montagnard (le gouffre du Marboré s'ouvre à 2 000 mètres d'altitude), difficultés encore plus grande (le gouffre du Marboré avait repoussé maints assauts depuis une quinzaine d'années; notamment en raison d'un puits terrifiant profond de 100 mètres, balayé par une cascade et que personne n'était parvenu à descendre), mêmes conditions météorologiques, d'abord serennes et déchaînées ensuite. Seule différence, la composition de la cordée.

Au Marboré, les spéléologues s'appelaient J.-C. Dobrilla et F. Foggia, l'incarnation de l'effrénité. C'est par beau temps que ces Grenoblois arrivèrent à l'entrée du gouffre, où ils s'enfoncèrent. La margelle du fameux puits fut bientôt atteinte et les deux spéléologues parvinrent à descendre cet obstacle; 105 mètres à pic, dont 85 mètres totalement arrosés. Au bas, une longue galerie. Et soudain, ce fut la crue. Dans l'impossibilité de remonter, les deux hommes attendirent dans l'atmosphère glaciale; l'air était à 1,5 °C et l'eau à 0,5 °C. Au bout de dix heures, le débit baissa un peu. Les deux prisonniers en profitèrent pour se ruer dans une remontée désespérée. Au cours de cette escalade, la lampe de l'un d'eux fut arrachée par la violence du flot, mais les deux hommes se hissèrent tout de même à la surface... où la tempête de neige faisait rage. C'est avec des débris de gelure qu'ils regagnèrent la tane des hommes.

La conclusion de cette aventure, telle que J.-C. Dobrilla nous l'a confiée, pourrait servir de définition à la spéléologie moderne : « Le but de la spéléologie n'est pas de vaincre à tout prix, mais de se mesurer à un élément en utilisant ce que la nature nous a donné : les muscles, la volonté et l'intelligence. »

PIERRE MINVILLE.

L'INDUSTRIE PHOTOGRAPHIQUE ET LA CRISE

Plein soleil pour le 24 x 36

La crise secoue les économies capitalistes depuis 1974, mais l'industrie de la photographie a connu, jusqu'en 1975, une expansion au rythme inégalé de 10 à 15 % l'an en France constants. Il a fallu attendre 1976 pour noter les premiers signes de stagnation. Encore ceux-ci ne se sont-ils manifestés que dans certains secteurs de la production, essentiellement ceux des produits achetés par les couches les plus modestes de la population : appareils 128 à chargeurs (format 28 x 26 mm) et appareils 110 (mini-format 13 x 17 mm), films en couleurs. Les changements en profondeur qui s'effectuent actuellement (photographie à développement instantané mêlent leurs effets à ceux de la crise économique, ce qui rend très difficile l'analyse des tendances du marché.

En 1976, il a été vendu en France, selon Kodak, environ un million d'appareils 110 et 128, soit à peine le chiffre de 1975. Selon le Syndicat général des industries photographiques, il y a même eu diminution (- 400 000 appareils). Les statistiques concernant le premier semestre 1977 ne révèlent aucune amélioration.

A l'inverse, les ventes d'appareils 24 x 36 — plus chers — n'ont cessé de progresser, malgré un léger fléchissement en 1977. Elles ont atteint 220 000 à 240 000 unités en 1975 (les chiffres variant selon les sources d'information), soit 13 % de plus qu'en 1974. L'augmentation a été de 18 % en 1976 (320 000 à 370 000 appareils) et dépassera sans doute 10 % en 1977. Seules, les ventes d'appareils moyens et grands formats — du genre 6 x 6 — ont constamment dimi-

nué ces dernières années. Mais cette régression, contrairement à celle des appareils 110 ou 128, n'a que des causes techniques : elle est la conséquence directe du succès des 24 x 36 et de la photo en couleurs, laquelle est nettement plus onéreuse en 6 x 6 ou 6 x 9 qu'en 24 x 36.

Autre signe de la crise économique, qui trappe surtout les petits revenus : les quantités de pellicules vendues n'ont pas progressé en 1976, se stabilisant, selon les syndicats professionnels, à 50 millions de films (cinéma compris) ou 55 millions selon Kodak pour 1975 et 1976. En revanche, concurrençant les procédés traditionnels, les systèmes de photo à développement instantané connaissent un essor sans précédent comme cela est presque toujours le cas quand une technologie nouvelle apparaît. En France, il a été vendu près de 300 000 appareils en 1975, 470 000 en 1976 (soit 60 % de plus), et 270 000 pendant les six premiers mois de 1977 (soit 12 % de plus que durant les six premiers mois de 1976). Globalement donc, le marché de la photo continue de progresser quoique probablement plus lentement et sans qu'il soit encore possible de savoir ce qui revient à la crise économique et aux changements en profondeur dans les tendances actuelles.

Le 110 : mauvais résultat en 1976

Les experts de la firme allemande Agfa-Gevaert estiment que le parc des appareils de photographie classique en Europe passera de 83 millions d'unités en 1975 à 100 millions en 1980 (+ 20 %). Cette projection, qui a été ventilée par catégories de matériels, montre que les ventes de 24 x 36 progresseront légèrement, passant de 28 millions

d'appareils en 1975 à 30 millions en 1980 (+ 17 % en cinq ans), que les moyens et grands formats du type 6 x 6 continueront de perdre du terrain (24 millions en 1975 et 18 millions en 1980, soit - 26 %), que les 128, également, en perdront, passant de 22 à 20 millions (- 9 %). Seules les ventes d'appareils 110 progresseront de façon spectaculaire, passant de 9 millions d'unités en 1975 à 32 millions en 1980 (+ 255 %), ce qui contredirait complètement les mauvais résultats obtenus par ce format en 1976 et, probablement, en 1977.

Cette dernière évaluation est discutable. Agfa-Gevaert a dû établir en extrapolant ses propres résultats sans avoir pris la mesure ni de l'insuccès que vient de connaître le 110 dans certains pays européens et au Japon ni de la progression de la photo instantanée. La firme allemande est en effet le seul grand producteur mondial à connaître le succès avec le format 110 : ses appareils, soignés et rationnels, connaissent toujours autant de succès et progressent sur nombre de marchés, y compris en France. A l'inverse, les autres firmes (japonaises en particulier) ont très souvent connu l'échec, les consommateurs préférant les compacts 24 x 36, souvent aussi petits que les 110. Cela est si vrai que plusieurs fabricants ont donné — c'est un comble — la forme de 24 x 36 à des modèles de 110 pour tenter de regagner le terrain perdu. Mais nous doutons qu'un raisonnement aussi simpliste puisse modifier une tendance défavorable qui s'explique beaucoup par la médiocrité des images fournies par les 110 comparées aux images obtenues avec des 24 x 36, aussi modestes soient-ils.

ROGER BELLONE.
(Lire la suite page 16.)

Proche-Orient

VOYAGES DE DÉCRISPATION

LES touristes — la plupart — ont peur du choléra, des tremblements de terre, des coups d'Etat et de tous les événements qui transforment un voyage en aventure. Chaque fois que la presse et la télévision font état de bruits de bottes dans une partie du monde, les annulations des réservations se multiplient dans les agences de voyage.

Peut-on dire que, en sens inverse, les rumeurs de paix favorisent les départs des voyageurs ? Qu'en est-il aujourd'hui en Israël et en Egypte, un mois et demi après la visite historique du Raïs à Jérusalem ?

An Club Méditerranée comme chez Voyage-Consell, on ne note pas d'engouement particulier pour l'Etat hébreu. En revanche, Sirt-Tours note une recrudescence des demandes de renseignements sur les propositions de voyages en Terre sainte.

Même son de cloche à l'Office du tourisme israélien, où l'on remarque que les clients, désireux d'obtenir un complément d'information, viennent avec des projets de voyage précis. L'année 1978 devrait encore améliorer les résultats-reCORDS enregistrés par le tourisme israélien en 1977. En effet, 1 006 000 hôtes étrangers ont abordé, l'an dernier, la terre de Sion (+ 23 % par rapport à 1976), dont 121 000 Français (+ 11 %).

Le voyage de M. Sadate à Jérusalem, le 19 novembre dernier, ne changera sans doute pas chez les Français un certain a priori politique favorable à Israël, mais il peut faire évoluer heureusement l'image de marque de l'Egypte. L'agence Tourorient affirme qu'une « décrispation » à l'égard du monde arabe est nettement perceptible à travers les questions posées par la clientèle. Même s'il ne parvient pas rapidement à conclure la paix, le président égyptien aura réussi sans le vouloir une excellente opération de promotion touristique en faveur de son pays.

Celle-ci ne servira à rien — à court terme — en raison de la pénurie d'infrastructures de transports et d'hébergement sur les rives du Nil. Les circuits de cet hiver afficheront presque complet, à aussi bien chez Tourorient et Connaissance du monde qu'au Club Méditerranée, ce qui explique peut-être que Vacances 2000 ou la Fédération mondiale des villes jumelées (P.M.V.J.) n'aient noté aucun regain d'intérêt pour l'Egypte.

ALAIN FAUJAS.

ARBERG

Domaine skiable
1 200 m. à 2 200 m.
150 km de pistes balisées
65 trains de montagne et lifts
Incorporant 45 000 personnes, notre
Ecoles de ski de première classe, jardins
d'enfants, chemins de promenades, traineau à cheval,
pauvres, après-ski

**SPÉCIALEMENT AVANTAGEUX
JUSQU'AU 4 FÉVRIER 1978**

Sejours à tarifs réduits à Lech-Oberlech et St. Anton - St. Christoph.
Prix forfaitaires à la semaine à Zurs et Stuben. De la pension
chez les particuliers jusqu'à l'hôtel de luxe. Prix avantageux
pour forfaits ski à la semaine.

Vallée	Domaine skiable	Renseignements et prospectus
Anton	50 cm 130 cm	Verkehrverband A- 6580 St. Anton Tel. 19 43 5498/2283, 2463, 2532
Christoph	80 cm 130 cm	
STUBEN	50 cm 80 cm	Verkehrverband A- 6782 Stuben Tel. 19 43 5582/94518
Lech	80 cm 130 cm	Verkehrverband A- 6764 Lech Tel. 19 43 5583/160 + 161
ZURS	100cm 130 cm	Verkehrverband A- 6763 Zurs Tel. 19 43 5583/245 + 282

Le Sompard

**SOLDE
MANTEAUX**

MAINTENANT
PRIX
FEMMES FORTES

19 rue de la Harpe

19 rue de la Harpe

VILLE DE PUY-L'ÉVÊQUE LOT

Centre touristique et très résidentiel. A louer au mois, villas individuelles type 3 tout confort entièrement meublées pour les mois de Mai, Juin et Septembre, prix : 2.600 francs par mois.

SITUATION : en plein vignoble via Cahors, très calme au bord de la rivière Lot, plage d'eau douce, canotage, pêche sur place, 1 hect. d'espaces verts. A 2.500 km du climat de Puy-L'Évêque ; plus d'eau de 4 km ; embarras ; piscines 20 mètres, couvertes par temps de pluie ; terrain de jeux d'enfants ; golf miniature ; tennis ; volley-ball ; équitation ; randonnée à cheval pour location journalière ; promenades pédestres ; circuits touristiques Vallée du Lot, Vallée de la Dordogne.

Renseign. : Mairie Puy-L'Évêque, tél. : 86-30-32 de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h, sauf samedi apr.-m. et dimanche.

TOURISME HOTELS RECOMMANDÉS

Côte d'Azur

MENTON (06500)

HOTEL MODERNE N° N.N. Près mer. Très pension. Tél. 35-71-87.

HOTEL DU PARC N° N.N. Près mer et casino, plein centre. Park. Gr. parc.

NICE

HOTEL GOUNOD, 3, rue Gounod, Années du Sud, calme, confort, centre, gar. Tél. (06) 88-34-20.

06300 VILLEFRANCHE/MER HOTEL WELCOME N° N.N. L'été en pleine mer sur la terrasse bord de mer. Forfaits. Séjour. Tél. (06) 89-89-81.

Paris

INVALIDES

HOTEL DE LONDRES N° N.N., 1, rue Angereux (Champ-de-Mars près Tour Eiffel), Centre, rénové, confort, toutes ch. av. bains ou douche et w.-c., calme et tranquillité, 705-35-40.

Suisse

AROSA

HOTEL VALSANA, 1^{er} étage, piscine couverte, offre la certitude de skier jusqu'à fin avril. Tél. 7422.

HOTEL KOEN 170 lits. Hôtel de premier rang. Restaurant - Bar - Dancing. Tél. 1941/61/13 77. Tx 74 245

CH 1938 CHAMPEX LAC Valais Forfait ski de fond avec le patron à l'hôtel du Glacier, tél. 1941/25/4 12.07. Pension complète 7 jours 700 F.F. avec bain 800 F.F. (accompagnement ski demi-journées comprises).

CH 3963 CRANS-MONTANA Valais Vacances, détente à ski à l'HOTEL BRAD-SITE à l'ambiance familiale, cuisine soignée petit bar. Conditions avantageuses. Prix. Bonvin, tél. 1941/72/41 33 12.

HOTEL SPLENDEUR tél. 1941/27/41 20 56 Ski, soleil, ambiance agréable - Prix forfaitaire. Pension complète 600 F.F. - Janvier réduction 10 %.

CH 3984 MIESCHENFELT Valais Hôtel Alpenblick, tél. 1941/28/8 10 89 Ambiance familiale, nombreuses possibilités de ski - prix pension compl. av. remontées mécaniq. F.F. 840 env.

CH 3962 MONTANA-CRANS Valais Hôtel Eldorado, confort, tranquillité, excellente cuisine. Aussi bien que chez soi. Dates d'ouverture. Fr. Bonvin, tél. 1941/27/41 13 33

POINTS DE VUE

MARX SOUS LE PARASOL

LORSQU'ON lit Marx, il est très difficile de trouver des textes où il traite du loisir; en revanche, il parle abondamment du travail et, par conséquent, on peut en déduire ce qu'il pense du loisir. Marx replace le couple travail-loisir dans le cadre de la lutte des classes; c'est également le couple exploités-exploiteur, prolétaire-bourgeois, c'est-à-dire que pour que les bourgeois soient oisifs, il faut que les prolétaires travaillent. La base de tout cela est la plus-value; par exemple, lorsqu'un ouvrier travaille pour une valeur de 20 F, le bourgeois ne lui en donne que 15; les 5 F que le bourgeois garde pour lui c'est la plus-value, expression concrète de l'exploitation. Autre-

ment dit, l'ouvrier qui travaille pour 20 F n'en reçoit que 15, il lui faudra fournir un « sur-travail » s'il veut obtenir ses 20 F. Avec ses 5 F multipliés par le nombre de travailleurs et d'unités de temps, le bourgeois se paie des loisirs, de l'oisiveté, du temps libre, cependant que la classe ouvrière subit une exploitation féroce. En effet, la tendance du bourgeois est d'augmenter sans cesse la plus-value et de ne laisser au prolétaire que juste assez pour se vêtir, se loger et se nourrir. Le prolétaire n'a donc qu'à maintenir en bon état la machine humaine pour le travail.

Il y a donc deux loisirs différents. Le loisir d'usage; il s'agit de maintenir en bon état le prolétaire pour qu'il continue à travailler; le loisir marchand; les bourgeois ont trop d'argent et ne savent qu'en faire, ils le dépensent dans du gaspillage, des dépenses de luxe. Pour remédier à cette situation, Marx propose trois mesures: 1. Le droit au travail d'abord. C'est-à-dire la garantie contre le chômage. En effet, l'absence de garantie d'emploi déséquilibre l'offre et la demande. Une armée de prolétaires sont demandeurs d'emploi, quelques bourgeois les embauchent. Ce déséquilibre permet aux bourgeois de diminuer les salaires et d'augmenter la plus-value. La stricte de l'emploi et l'indemnisation du chômage rétabliraient l'équilibre offre-demande d'emploi.

2. La réduction du temps de travail, car l'exploitation ne porte pas seulement sur les salaires, mais aussi sur les horaires. Au lieu de baisser les salaires, on peut augmenter le temps de travail sans modifier le salaire. 3. Surtout le changement de société: il faut passer d'une société capitaliste à une société collectiviste. Les moyens de production ne doivent plus être propriété privée, mais collective. On notera le caractère un peu dépassé de l'analyse de Marx. Il parle davantage du travail que du loisir. En effet, depuis la fin du dix-neuvième siècle, les mentalités ont évolué, même si l'analyse de Marx est parfaitement valable pour son époque. On est passé d'une conception élitiste à une conception de masse des loisirs. Depuis, la production industrielle s'est renforcée; il a fallu trouver de nouveaux débouchés pour vendre les productions. Sous la pression des luttes syndicales, les patrons ont dû accorder un pouvoir d'achat accru aux prolétaires. Il a été possible de dégager du temps de travail et de le transformer en temps libre.

F.O. et le Ticket-Repas

Dans l'article intitulé « Bruits de cuisine au Ticket-Repas » (Le Monde du 24 décembre 1977), il était fait état d'un communiqué de l'Union des syndicats Force ouvrière de la région parisienne qui s'inquiétait du déficit enregistré, en 1977, par la société Ticket-Repas. Les délégués du personnel de cette société nous ont écrit pour dénier à F.O. le droit de parler au nom du personnel de Ticket-Repas. Ils s'élevaient contre « les affirmations d'une centrale syndicale qui a le caractère d'un compte rendu adressé au personnel (...). Quoi qu'il en soit le personnel de la société ne manifeste aucune inquiétude pour son outil de travail, en très forte expansion par ce soutien par un enthousiasme quasi unanime de la restauration française. De son côté, F.O. confirme l'exactitude des chiffres dont elle avait fait état. « Les ventes de Ticket-Repas ont été de 4 578 000 tickets pour un total de recettes de 1 174 000 francs, et les dépenses atteignent 2 768 467,99 francs, soit 0,24 franc de perte par ticket émis. »

Le syndicat conclut: « Nous avons appris que la société Ticket-Repas faisait pression sur son personnel pour signer une pétition déclarant qu'aucun salarié de cette société n'est syndiqué à F.O. Nous avons demandé à nos adhérents de la signer pour ne pas se signaler. » D'autre part, une coquette dans l'article précité a attribué à Ticket-Repas une émission totale de titres-restaurant s'élevant à 7 millions de francs. Il fallait lire 77 millions de francs.

GÉRARD AUBERT.

RÉFLEXIONS SUR UNE « POLITIQUE EN MIETTES »

DANS un article publié dans le Monde du 10 décembre (1), Joffre Dumassier parle, à propos des loisirs, de « politique en miettes ». A juste titre. Il est incontestable, en effet, que les pratiques de loisir telles qu'elles sont conçues par et pour les couches sociales financièrement favorisées et socialement dominantes ne s'étendent que très partiellement au reste — et à la majorité — de la population. Mais la tâche du sociologue, loin de se limiter au constat, consiste à se poser la question du pourquoi. Pourquoi, malgré « quelques initiatives heureuses » et l'action des associations de loisirs et populaires à et de « tourisme social », demeurent de grandes inégalités en matière de loisirs? Parce que ces inégalités sont une conséquence de la fonction du loisir dans la société industrielle: fonction de consommation et de récupération. Dans sa fonction de consommation, le loisir reste, inévitablement, l'espace des plus favorisés financièrement, et tous les efforts pour faire accéder les moins favorisés aux pratiques de loisirs dominantes n'aboutissent

rien souvent, qu'à leur offrir des sous-produits — des « miettes » — encore trop chers pour les plus défavorisés (O.S. immigrés, salariés agricoles...), quand ils ne sont pas complètement inadéquats (jeux de hasard, etc.) et à leurs désirs (2).

La seule réponse

Dans sa fonction de récupération des forces physiques et psychiques, le loisir dépend de la possibilité d'échapper aux contraintes de la vie quotidienne. Or plus la population appartient à des couches sociales dominées, plus ces contraintes sont fortes, qu'il s'agisse de contraintes dans le travail (pénibilité physique, monotonie du travail répétitif) ou des contraintes familiales (en particulier, dans l'état actuel des équipements, les familles non favorisées n'ont aucun moyen de se libérer — fût-ce exceptionnellement — le soir, en week-end et parfois même en période de congés, de la garde et de l'éducation de leurs enfants).

Pour la plupart, les ouvriers, employés et autres salariés subalternes ont alors pour seule ressource (grâce à la télévision et à quelques distractions et désagréments ponctuels) de retrouver, dans le loisir, un peu de liberté. Mais ce n'est pas tout. D'ailleurs, à la limite, la fonctionnement de l'industrie capitaliste n'en demande pas davantage.

Pourtant, le désir le plus profond des hommes et des femmes des classes dominées (hommes et femmes que nous avons rencontrés très longuement au cours de l'étude mentionnée ci-dessus) est d'accéder à des pratiques de loisir qui ne soient pas seulement de récupération, mais qui représentent, par rapport à celle-ci, une rupture. Rupture qui peut se réaliser et qui se réalise effectivement de multiples manières, mais toujours, à l'occasion de rencontres, d'activités ou d'innocuités, par la découverte de réelles et radicalement autres que celles qui tissent la trame de la vie de tous les jours. Rupture qui permet de prendre de la distance par rapport à la vie quotidienne et donc qui en constitue — selon l'expression d'Henri Lefebvre — une « critique ».

Certaines réalisations — bornes pour jeunes travailleurs, centres de loisirs et de vacances favorisant rencontres, découvertes, liberté d'expression, etc. (3), qui dans leur diversité, ont pour caractéristique commune de rompre avec les modèles dominants de loisirs et de vacances — en bénéficiant: le loisir comme rupture est la seule alternative à l'inégalité dans les loisirs — et à la « politique en miettes ».

Il est la seule forme qui répond au désir profond des couches sociales et populaires et qui permette à celles-ci d'émerger par la distanciation, voire la création (4) de leur situation de classe.

- (1) Le Monde daté 4-5 décembre 1977. (2) C'est une des conclusions d'une étude réalisée en 1975 pour l'établissement public régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, et à laquelle nous avons collaboré. (3) Réalisations multiples qu'il sera malheureusement trop long de décrire ici. (4) Tel groupe de paysans, par exemple, « fait » son propre théâtre et joue son théâtre.

Philatélie

FRANCE: « Ile de Saint-Barthélemy ». Les philatélistes figurent parmi les habitués du rassemblement de philatélie de l'île de Saint-Barthélemy à la France (1978-1979). Elle sera en vente générale le 20 janvier.

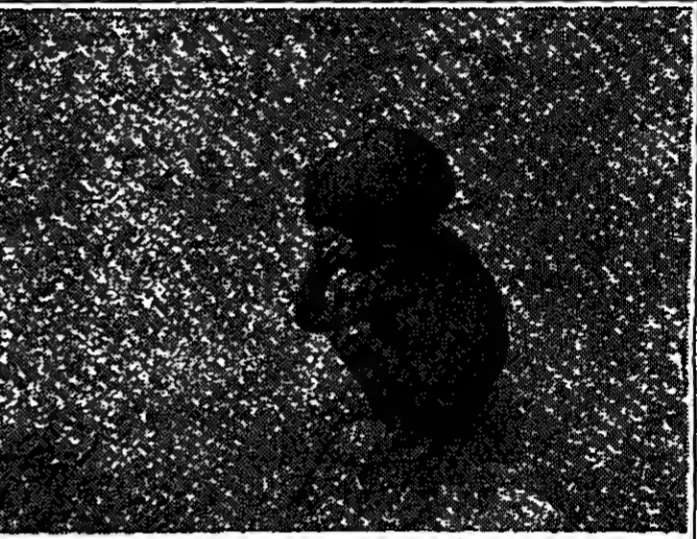


1.10 F. bleu - Vax Dyck. Distric rouge et violet. Format: 38 x 21 millimètres. Tirage: 1 millions d'exemplaires. Dessin d'Odette Ballala; gravé par Pierre Béquet. Impression en relief. La vente anticipée aura lieu: - Le 19 janvier, par un bureau de poste temporaire ouvert à Saint-Barthélemy. Ouverture à 9 h. - Le 19 janvier, au bureau de poste de Saint-Barthélemy. - Boîte aux lettres spéciale pour l'oblitération « F.J. ». FRANCE: retraits de timbres. A deux dates différentes, trois figures postales seront retirées de la vente des guichets aux bureaux de poste: - Le 13 janvier: 0,80 F. Soixantième anniversaire de la Coupe de France de football; émis les 11-13 juin 1977.

N° 1518 1.25 F. Rattachement de la Roumanie à la France; émis les 2-4 juillet 1977.

1.40 F. Biarritz, Côte basque; émis les 23-27 septembre 1976.

FRANCE: centenaire de l'EN.S.T. Comme nous l'avons annoncé dans notre chronique n° 1514 (1), voici les détails complémentaires concernant le timbre qui soulignera le centenaire de l'École nationale supérieure des Télécommunications, 0,80 F, bleu-vert. Format: 22 x 36 millimètres. Impression en taille-douce, d'après une maquette et la gravure de Pierre Béquet. La vente anticipée se tiendra: - Le 19 janvier, de 9 heures à 18 heures, au Palais des congrès, porte Maillot, Paris-17^e. Ouverture à 9 h. - Le 19 janvier, de 9 heures à 18 heures, à la S.P. 52, rue du Louvre, Paris-1^{er} et au bureau de Paris-41, 5, avenue de Saxe. - Boîtes aux lettres spéciales pour l'oblitération « F.J. ». Au Musée postal. Du 6 au 15 janvier se déroulera une exposition en l'honneur de Jacques Buis, auteur du timbre de la « Victoire »; voir chronique 1515, du 17 décembre. ADALBERT VITALYOS. (1) Voir le Monde du 10 décembre.



Agissez Pour qu'un enfant vive comme un enfant. UNICEF CCP150 35 RUE FÉLIXEN DAVID 75781 PARIS CEDEX 16. Avec 30 F vous pouvez apporter à cet enfant les doses de protéines indispensables à sa croissance normale. Avec 15 F vous pouvez lui fournir de l'eau potable pour toute sa vie. Même en donnant peu vous faites beaucoup. Si vous souhaitez participer, rendez-vous au bureau. J'apporte mon soutien à l'UNICEF et vous jure un chèque de...

CHOC! L'HIVER EN HONGRIE! Baisse de prix 1978?.. -10% OUI, sur tous nos prix en Hongrie! Si vous voyagez: Tourisme Hongrois/IBUSZ 27, rue du Quatre-Septembre 75002 Paris. Tél.: 742.50.25

EN VITRINE DANS LES ALPES... ET SKI A FOND DANS LES VOSGES... PANOR AUX GLOVETTES LA SEULE DONT VOUS L'avez...

سكننا من الأصل

Plaisirs de la table

TROIS HOMMES ET UNE FEMME

Un restaurant qui « repart d'un bon pied... un autre à encourager, une bonne adresse sur la Butte et une grande de la cuisine : la Reynière continue l'année avec optimisme...

Jean-Claude Ricordel

Dans ce cadre d'un luxe un peu lourd de monument historique qu'est le Relais Louis XIII, s'affirme enfin un cuisinier. Du coup la carte prend une autre allure et, voisinant les plats classiques, on note une salade d'épinards crus, des petits gris au beurre de cerfeuil, une merveilleuse brochette de fruits de mer à la vapeur d'algues ; une sole braisée à la ciboulette ; un navarin de lotte au safran ; une côte de veau au coulis d'oignons. Cela vaut tout de même mieux que le « clair de tortue lady Curzon » ou la selle d'agneau Renaissance !

Jean-Claude Ricordel a de l'esprit à mettre dans ses sauces et saura en ajouter aux desserts (en arrière, le puits Henri IV et la coupe Médicis, le gâteau Louis XIII et le Marquisimo). La cave est belle, sous la houlette d'un parait sommelier, Jean Chanché. Le service parfait. Et si le soir la musique d'ambiance, les chandeliers et le cadre plairaient à votre invitée, notez que les repas d'affaires peuvent se dérouler ici dans le calme discret qui convient. Voici le Relais Louis XIII reparti d'un bon pied.

8, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, tél. 336-22-35.

Xavier Petit

Il était architecte. Il a découvert, rue de Nesles, un cadre pour ses inspirations réussies, autour d'un jardin et de poche (vitré en cette saison, rassure-vous !), quelques petites salles luxueuses et intimistes à la fois. Et puis il s'est mis au fourneau. La carte est un peu trop riche pour son peu de clients. A vous d'y remédier, lui permettant, au contraire, de l'étendre. Mais notez déjà la terrine de haddock au beurre blanc, originale ; une papillote de terrine de ris de veau de Périgueux ; les escarottes d'épiculture ; les écrevisses de la Chebuetie (au beurre blanc nantais) ; une foie de veau aux raisins frais ; une friandise de (poulet) fermier au basilic (trop crémeuse peut-être) ; quelques desserts, dont un aspic de pommes à la crème anglaise. Et l'accueil empressé, le service aimable de ses amis Nicole (qui est, je crois bien, sa sœur) et Guy Lavand. Qui il faut encourager et encourager.

11, rue de Nesles, 75006 Paris, tél. 323-55-78.

Denys Gentes

Lui, il est déjà lancé, à son compte avec Claude Lesage en salle, au Clodents. Mais voilà qu'au rythme des saisons, comme l'indique la carte, il semble que son Clodents s'affirme, rivalisant avec les Semailles voisines.

De la gourmandise des capucins (chèvre rôti, ô Faugeron, vous n'êtes ni le premier ni le seul !) aux huîtres chaudes normandes, de la brochette d'œufs aux pieds de mouton et chausserelles au saut-pierre à la vapeur et au gingembre, de la matelote de barbe aux blancs de porc aux colverts aux avelles, et jusqu'à ces desserts isorbets aux

fruits frais et Berthillon) et délicieuses pâtisseries. Dans un cadre charmant, sympathique et bon enfant, c'est une bonne adresse à l'orée de la Butte.

57, r. Caulaincourt, 75018 Paris, tél. 906-20-26.

Dominique Nahmias

Puis-je dire, sans m'attirer les foudres des phalocrates, que celle-là met les trois autres dans sa poche ?

Dominique, la plus jeune et la plus jolie des Dames d'Arc, dans son boudoir cuisine comme l'oiseau chante. A la commande et à l'inspiration, variant ses produits et ses tours de main.

Sa terrine de légumes, qui n'en est pas tout à fait une, est une fièvre du jardin ; sa salade d'artichauts aux écrivisses (il y a à sa carte 5 ou 6 préparations d'écrivisses, pattes blanches et rouges selon les arrivages), son civet de gigot aux oignons frais confits, sa cannette au riz sauvage, son canard froid aux ourgesses tristes, j'en passe, et jusqu'àux desserts, sont d'une simplicité et d'une perfection, d'une subtile sagesse rares. Il s'en faudrait de rien pour que j'ose inscrire le Restaurant d'Olympie dans la liste de mes « grands » !

54, rue du Montparnasse, 75014 Paris, tél. 336-00-88. Le soir seulement et pour les soupers, sauf lundi.

LA REYNIÈRE.

Photo-Cinéma

Plein soleil pour le 24 x 36

(Suite de la page 13.)

Un autre facteur va influencer sur l'évolution du marché : c'est l'essor considérable de la photo instantanée. Nous avons déjà vu les progrès que ce procédé avait réalisés en France. Au plan mondial, dès 1975, la société Polaroid, qui était alors pratiquement seule firme productrice, a vendu plus de 5 millions d'appareils, représentant un tiers des ventes totales de tous les appareils. Les experts pensent que cette proportion atteindra 50 % en 1978, les appareils à développement instantané comprenant maintenant ceux de Kodak, entrés dans l'arène en 1976. Il est donc probable que dès 1980 la photo instantanée aura pris l'avantage sur la photo traditionnelle dans le domaine du grand public.

Cette évolution triomphale pourrait tout de même être freinée par les laboratoires de tirage que la photo instantanée semble menacer. Actuellement, on traite en Europe environ 300 millions de pellicules et, toujours selon les études d'Agfa-Gevaert, on devrait en traiter 340 millions en 1980 (+ 13 %). Dans ces chiffres, la part du noir et blanc tomberait de 44 millions en 1975 à 30 millions (- 33 %), le couleur se taillant la part du lion : 58 millions de films inversibles (dispositifs pour la projection)

et 181 millions de négatifs (pour le tirage d'épreuves sur papier) en 1975 ; 86 millions d'inversibles (+ 12 %) et 245 millions de films négatifs en 1980 (+ 35 %). Actuellement, la progression du négatif couleur fait que, en Europe, on tire annuellement près de 6 milliards d'épreuves sur papier. A la lecture de ces seuls chiffres, on conçoit l'ampleur des problèmes économiques que poserait une progression rapide de la photo instantanée éliminant après 1980 les tirages classiques. En fait, les choses n'évolueront pas aussi radicalement, et il est peu près certain que le succès de la photo instantanée ne provoquera pas la fermeture des laboratoires de développement.

D'une part, en effet, les appareils traditionnels existent. Leur nombre continuera même de progresser, surtout celui des 24 x 36. Ces matériels permettront encore longtemps d'obtenir des images de qualité très supérieure à celle de la photo instantanée. Aussi, les tirages conserveront-ils leurs partisans, même si le prix de la photo instantanée — très élevé actuellement — tombait au niveau de ceux des épreuves fournies par les laboratoires. L'essentiel des tirages actuels provenant des films 110 et 126, on peut tout de même imaginer qu'une forte progression de la photo instantanée réduirait beaucoup le volume des

travaux effectués en laboratoire. En fait, les experts pensent que, pour s'épanouir, la photo instantanée aura besoin elle aussi des laboratoires pour les « retirages » et les agrandissements.

Chacun des fabricants va donc chercher à proposer plusieurs types de films en couleurs à développement instantané. On fait état, pour Kodak, d'une seconde émulsion dont le négatif serait récupérable pour le tirage d'épreuves classiques. Chez Polaroid, un film inversible, dérivé du film Polavision de cinéma à développement instantané, est à l'étude. Il devrait permettre le tirage d'épreuves.

Le développement instantané toujours en vedette

Pour comprendre les mutations qui s'annoncent et qui devraient favoriser la photo instantanée, un dernier élément doit être pris en considération : celui de l'arrivée d'autres fabricants sur ce marché. De ce point de vue, les problèmes qui se posent sont purement financiers : la fabrication de films à développement instantané suppose la création de nouvelles usines. De tels investissements, compte tenu des positions déjà prises par Polaroid et Kodak, ne sont pas à la portée de firmes comme Agfa-Gevaert ou Fuji.

Agfa-Gevaert possède actuellement un procédé original de film à développement instantané. Il en a fait la démonstration à usage interne voilà un an. Mais, à l'époque, la firme avait prévu que le marché européen étant de 30 millions de films seulement, elle pouvait en obtenir un chiffre au maximum, soit 10 millions. Cette quantité n'était pas suffisante pour justifier la construction d'une usine qui aurait fabriqué les émulsions et les appareils. Les dirigeants d'Agfa, qui nous venons de rencontrer à Mortsel et à Leverkusen, nous ont précisé que, pour l'instant, ils attendaient que la situation évolue.

Les procès en cours, entre Polaroid et Kodak, devraient finalement déboucher sur de nouveaux accords puisqu'il est évident qu'aucune des deux sociétés de pourra éliminer l'autre du marché. Il est donc possible d'envisager — vers les années 80 — une comptabilité des procédés. Celle-ci permettrait à d'autres firmes, y compris à des constructeurs d'appareils, d'accéder au marché de la photo instantanée, plus économiquement qu'en pratiquant le « chacun pour soi », où tout alors est à fabriquer et à promouvoir (films et appareils). La standardisation permet, au contraire, à un nouveau producteur de films de bénéficier immédiatement du parc des appareils existant. De même, un nouveau constructeur d'appareils peut espérer vendre facilement sa production dès lors que le marché est alimenté en films.

Quant à Polaroid et Kodak, la concurrence les a condamnées à céder les licences de fabrication d'appareils à d'autres firmes : chaque nouvel appareil commercialisé n'est-il pas un nouveau client gagné au procédé et donc « consommateur » de pellicules ? A long terme, il semble bien qu'il en sera de la photo instantanée comme de la photo traditionnelle : les « nouveaux » fabricants stimuleront la croissance des firmes les plus puissantes, beaucoup plus qu'elle ne les gêneront par leur concurrence. On peut donc prédire, sans grand risque d'erreur, que, dans les années 80, la photo à développement instantané occupera une situation dominante.

ROGER BELLONE.

Une exposition sur la chasse photographique sera présentée, du 26 janvier au 28 mars, au Centre Kodak d'information. Les photos exposées sont celles de l'Association sportive de la chasse photographique française, le département relations publiques de Kodak-Pathe ayant, pour sa part, réalisé l'exposition.

38, av. George-V, 75008 Paris. Tous les jours, sauf samedi et dimanche, de 9 h. 45 à 18 h. 45. Entrée libre.

Atelier de poterie

« LE CRU ET LE CUIT » accueilli en groupe, toute l'année, les amateurs de 3 à 83 ans. 5, RUE LACEPÈDE, PARIS-5e. Tél. (01 sol) : 707-65-64

Rive gauche. SAINT-GERMAIN DES PRÉS TOUS LES JOURS. LE PETIT ZINC. LE FURSTENBERG. Le Maniche.

Rive droite. MARIUS et JANETTE. TOUS LES FRUITS DE MER et toutes les spécialités prépackées.

Relais Louis XIII. 8, r. des Grands-Augustins - 326-75-96. Un nouveau chef de grand talent propose une cuisine légère et savoureuse dans un cadre authentique du 17e siècle.

Le Chalut. 34, boulevard des Capucins. SPÉCIALITÉS MARITIMES. La plus belle carte de poissons. Salle climat. Fermé dim. et lundi.

Dessirier. MAÎTRE-ÉCAILLER RESTAURATEUR. 9, place Perceps, Paris 17e - 754-74-14

OUVERT JOUR ET NUIT AUX HALLES AU PIED COCHON. 6, RUE COUBOUVERE - 236 3175

TERMINUS NORD. 824.48.72. SON BANC D'HUITRES. 23, rue de Danneberg face Gare du Nord tous les jours

Julien. 16, rue du Fg-Saint-Denis Paris 10e. Réservation 770 12 06 tous les jours jusqu'à 1h 30, fermé le dimanche

SON BANC D'HUITRES. 182 et 184 avenue Jean Jaures AU PETIT NORMAND. FERMÉ DE LA VILLETTE. AU BŒUF COURONNE. OAGORNO. AU COCHON D'OR.

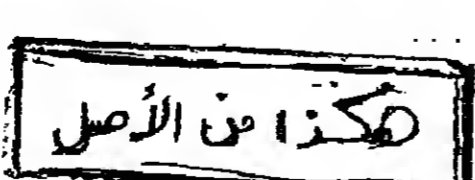
les gourmets font la différence. GLACES-SORBETS. Dégustation - A emporter. RAIMO GLACIER. 59/61 Bd de Reuilly 75012 PARIS

Les viandes parmi les meilleures de France... Les 5 de la Villette. 182 et 184 avenue Jean Jaures AU PETIT NORMAND. FERMÉ DE LA VILLETTE. AU BŒUF COURONNE. OAGORNO. AU COCHON D'OR.

j'éleve votre porc au pays basque et vous le livre en jambons, confits, saucisses, etc. préparés comme autrefois. Jean Chabagno, Intzia, 64220 Saint-Jean-Pied-de-Port.

INDEX DES RESTAURANTS PAR QUARTIER

Table listing restaurants by district: ALÉSIA, GUTTE MONTMARTRE, CARIGLIANO, CHAMPS-ÉLYSÉES, Clichy-Blanche, FAUBOURG MONTMARTRE, GARE DE L'EST, GARE DE LYON, GARE DU NORD, GRANDS BOULEVARDS, LES HALLES, Rue Coquillière, CARREFOUR ODÉON, LA MENDIÈRE, OPÉRA, OPÉRA-COMIQUE, PALAIS-ROYAL, PLACE Clichy, PLACE PEREIRE, REPUBLIQUE, SAINT-MICHEL, SAINT-AUGUSTIN, SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, SAINT-GEORGES, SAINT-MICHEL, SEVRES-BABYLONE, TERNES, VILLIERS, NEUILLY M° Sablon, HALLES DE RUNGIS, GRAND PAVILLON.



Hippisme

Avec les meilleurs vœux de «Hadol»

VINCENNES ne pouvait mieux exprimer ses vœux de bonne année à son public qu'en réunissant au poteau de départ des 2 250 mètres, le 1^{er} janvier, Hadol du Vivier et Grandpré. D'un côté, le jeune dieu du trot, sursoilé d'une carrière qui n'a compté qu'une défaite et encore consécutive à quelques batues en rébellion contre l'orthodoxie troussée; de l'autre, le cheval inspiré de ce début d'hiver : quatre victoires en quatre courses, un état de grâce au service d'une expérience déjà plus assurée puisqu'il, ce 1^{er} janvier, fêta ses chevaux épousant les années civiles, Grandpré accablait à ses six ans, alors que Hadol du Vivier n'en avait que cinq.

— se sont, depuis, fêchés de façon apparemment irréversible. Nous n'avions, personnellement, pas applaudi Hadol du Vivier depuis la fin de l'hiver dernier, lorsqu'il n'était encore qu'un adolescent prodige. Il nous a paru transformé : un peu grand, d'abord, mais surtout « épaissi ». Le poitrail a épaissi, le passage de sangle s'est épaissi, le muscle musculaire de l'arrière-main a acquis volume et force. La croissance s'est accomplie sans nuire à l'élasticité : la tête est toujours aussi reculée, l'œil aussi expressif. Elle n'a pas, non plus, diminué le vivacité : le geste a gagné en puissance sans rien perdre en rapidité. L'influx nerveux ne s'est pas éteint à commander à des muscles plus lourds. Au total, un magnifique athlète, une réussite si parfaite de la nature que c'était, sans doute, Grandpré qui, à côté, faisait dimanche un peu mieux d'aspect.

chô trop près de l'élastique qui, en se détendant, lui a cinglé le poitrail; depuis, son diver ne l'aventure plus aux premiers rangs pendant les commandements du starter. Mais Grandpré part encore moins bien, sans que, dans son cas, apparaisse une raison particulière. En sorte que, du passage devant les tribunes, Hadol du Vivier est un quatrième ou cinquième position, Grandpré en septième ou huitième. Certes, c'est sans grand effort qu'un peu plus loin ils accèdent aux premiers rangs mais, y parvenant après Hadol, Grandpré y occupe une moins bonne place. Quand il arrive à un tronç de trois chevaux s'est déployé : Dimitria, la corde, Hadol à sa droite, Giti Blanca à l'extérieur. Grandpré se devait d'entraîner un quatrième ou cinquième, une place où, dans les tournants, on parcourt davantage de terrain et où, le piste restant vide sur un flanc, l'effet ne bénéficie que d'une demi-rotation.

sième « épaisseur » et il e désormais, un adversaire de chaque côté. Mais Hadol ne le laisse pas bénéficier de cet avantage nouveau. Il saque dorénavant. C'est l'instant décisif de la course. En 100 mètres, Hadol met un intervalle de 5 mètres entre lui et les autres. Dimitria s'isole. Grandpré paraît désorienté. Un instant, il se rassemble. Soutenu par le creche, il essaie rageusement de revenir sur son adversaire. Mais il ne retient que quelques pouces de terrain. C'est Fakir du Vivier qui se montre capable d'acquiescer une contre-attaque. Dans les derniers mètres, il prend, d'une encolure, la seconde place à Grandpré, sans menacer pour autant Hadol, qui franchit le poteau 7 ou 8 mètres devant.

classé. Il y a là davantage qu'une nuance. Grandpré étant éliminé de la course au trône, c'est Fakir du Vivier qui apparaît maintenant comme le plus apte à s'y élancer sur les talons de Hadol du Vivier. Au regard du Prix de Bourgogne, les autres courses des derniers jours n'ont été que péripéties. Signalons cependant, dans le Prix d'Angoulême, un dénommé Hyrtam qui nous a fait excellente impression. Ce jeune cheval est encore un peu benêt en piste. Par ailleurs, il n'est pas « fait ». Comme on dit dans les écuries de trot, il n'a pas encore la « moelle ». Mais il devrait l'avoir un jour.

Chaz les propriétaires, l'événement de la semaine est une petite annonce parue — fort discrètement — dans un journal spécialisé : « A vendre un totalisème élevage et écurie de courses le plus importante de France en obstacles ». Chacun a d'abord pensé à l'écurie Wildenstein. Mais la description de la démarche étonnait. De fait, Daniel Wildenstein, a indiqué que, s'il s'immergeait toujours sur l'avenir de son écurie de plat — dont les plus jeunes éléments viennent

Des rivellées d'hommes ajoutaient une pointe de drame au débat sportif. Hadol du Vivier était drive, comme à l'ordinaire, par Jean-René Gougeon; Grandpré était par Pierre-Désiré Allaire, qui est un autre son entraîneur. Or, quiconque sait ce que trotter veut dire, ne peut ignorer que les deux hommes, naguère associés dans la réussite d'Ulna du Mai — dont Allaire était le copropriétaire et l'inventeur et Gougeon l'entraîneur-dri-

Volé donc les deux chevaux derrière l'élastique, entourés de quinze figurants, dont Vincennes ferait bien son loi quotidien; Dimitria, Fakir du Vivier, Eleazar, Equiloo.

Hadol du Vivier ne part pas très bien : dans une de ses dernières sorties, il s'est appro-

Voilà les faits. La conclusion est double. D'abord, il est malheureusement évident que Hadol reste seul, nettement détaché — et apparemment inaccessibles — au tête de la hiérarchie des trotteurs. Grandpré, qu'on croyait pouvait lui opposer, est un bon cheval, en super-forme (une forme qui pourrait cependant décliner rapidement : le cheval nous a paru « sué »); Hadol du Vivier est un oulet de grande

classé. Il y a là davantage qu'une nuance. Grandpré étant éliminé de la course au trône, c'est Fakir du Vivier qui apparaît maintenant comme le plus apte à s'y élancer sur les talons de Hadol du Vivier. Au regard du Prix de Bourgogne, les autres courses des derniers jours n'ont été que péripéties. Signalons cependant, dans le Prix d'Angoulême, un dénommé Hyrtam qui nous a fait excellente impression. Ce jeune cheval est encore un peu benêt en piste. Par ailleurs, il n'est pas « fait ». Comme on dit dans les écuries de trot, il n'a pas encore la « moelle ». Mais il devrait l'avoir un jour.

Mais sa résolution procède aussi d'un mouvement d'humeur : il a été condamné voilà quelques jours, par le Société des sœurs, à 20 000 francs d'amende pour avoir, le 7 décembre, fait courir (et gagner), à Auteuil, un cheval, Hujako, à qui il avait peu auparavant administré un durétique. C'est la répétition des affaires Trépan et Silver Eagla.

LOUIS DÉNIEL.

Jeux

échecs N° 743

A MALIN MALIN ET DEMI

1. Cf3 Cf4 14. Dxa6+ C65 (E) 2. Cc3 d5 15. b4 Fc5 3. Cxd5 Cxd5 16. bxc5 Dg6 (I) 4. f4 Cb7 17. Dd8 Dxd4 5. Fb5+ C 18. a4 e5 6. Ch8-c6! d7 19. Ta3! m) Fxc5 7. a-b (e) 20. Txd3 Dxd4 8. a4 b5 21. Cxg8 (n) Dd4 9. a3 Cc3 22. Cxg8 Dxc5 10. Cxb5 (r) axb5 24. d4 (p) 11. Fxb5 Dd8! e2 Fxd4! g) 12. Dd3 (h) Fd1! 25. Td1 abandon (r) 13. Dd3 (h) Fxh3!

11. f4! Les Blancs peuvent alors tenter 11. Fxc6 Fxc6; 12. Cxg4 Fg8; 13. Fd3 Cc6; 14. Dd3 ou 14. Tc1 et lutter contre la paire de F adverses. Le coup du texte (5. f4) amène à un développement rapide des forces blanches au prix de l'arrondissement de la case d4, ce qui représente un inconvénient certain.

1) Le tournoi de Noël de Cuisin a rassemblé solitairement plusieurs participants en deux rondes (système suisse). Résultats : 1^{er} Lecuyer, 8 points sur 9 possibles; 2^e ex aequo Lebel, Mazzoni, Nepomiatichy, Séry, Ladjic, 7 points.

1) Le tournoi de Noël de Cuisin a rassemblé solitairement plusieurs participants en deux rondes (système suisse). Résultats : 1^{er} Lecuyer, 8 points sur 9 possibles; 2^e ex aequo Lebel, Mazzoni, Nepomiatichy, Séry, Ladjic, 7 points.

1) Le tournoi de Noël de Cuisin a rassemblé solitairement plusieurs participants en deux rondes (système suisse). Résultats : 1^{er} Lecuyer, 8 points sur 9 possibles; 2^e ex aequo Lebel, Mazzoni, Nepomiatichy, Séry, Ladjic, 7 points.

bridge N° 740

OU SE TROUVE L'ERREUR ?

Ann : N. don. E.-O. vuln. Ouest Nord Est Sud Cohen Kantor Katz Eisenberg — passe passe 1 ♠ passe 1 SA 2 ♠ 3 ♠ 4 ♠ 5 ♠ 5 ♠ 6 ♠ contre passe passe...

A l'autre table, le déroulement du coup a été le suivant : Ouest Nord Est Sud Swanson Sontag Soloway Weichsel — passe passe 1 ♠ passe 1 ♠ 2 ♠ contre 4 ♠ 4 SA passe 5 ♠...

L'ENIGME DE DARVAS Cet amusant problème de reconstitution des mains est tiré d'une donne que le regretté hongrois Darvas avait publiée autrefois et qui a été modifiée pour les besoins de la cause.

Ann : O. don. Est vuln. Ouest Nord Est Sud passe passe 1 ♠ contre passe 3 SA passe 4 SA passe 5 ♠ passe 7 ♠...

chante que Sud a gagné ce GRAND-CHELEM A TREFLE contre toute défense et que toutes les basses cartes d'Est sont supérieures à celles d'Ouest ? Quel est le responsable de cet invraisemblable contrat ?

Le Monde

SERVICE DES ABOUNEMENTS 15427 PARIS - CEDEX 99 C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS 5 mois 8 mois 12 mois FRANCE - D.D.M. - T.O.M. 115 F 210 F 305 F TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE 225 F 390 F 575 F

Si Est avait eu la dame de carreau, le chelem aurait chuté, car Sud aurait été obligé de faire l'impassé à pique puisqu'il ne peut déjouer que trois piques sur les trèfles.

La bonne ligne de jeu est la suivante : Sud prend avec le roi de carreau, puis il utilise un jeu d'élimination. Il coupe le 8 de cœur, tire sa, roi de trèfle et joue carreau. Ouest doit prendre et contre-attaquer pique (dans la fourchette) ou cœur pour la défausse d'un pique de Nord et la coupe de Sud.

Si l'Est avait eu la dame de carreau, le chelem aurait chuté, car Sud aurait été obligé de faire l'impassé à pique puisqu'il ne peut déjouer que trois piques sur les trèfles.

La bonne ligne de jeu est la suivante : Sud prend avec le roi de carreau, puis il utilise un jeu d'élimination. Il coupe le 8 de cœur, tire sa, roi de trèfle et joue carreau. Ouest doit prendre et contre-attaquer pique (dans la fourchette) ou cœur pour la défausse d'un pique de Nord et la coupe de Sud.

Le Monde SERVICE DES ABOUNEMENTS 15427 PARIS - CEDEX 99 C.C.P. 4207-23 ABONNEMENTS 5 mois 8 mois 12 mois FRANCE - D.D.M. - T.O.M. 115 F 210 F 305 F TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE 225 F 390 F 575 F

TAPIS D'ORIENT, MOQUETTES, PAPIERS PEINTS... ET LA BOUTIQUE MARIE CLAIRE. Shopping Décor les prix les plus bas Si vous trouvez moins cher ailleurs, Shopping Décor vous offre la différence, et en plus 10% sur votre prochain achat. Shopping Décor le grand magasin de la décoration 5 magasins: Parly 2, Vélizy 2, Rosny 2, Belle Epine, Cergy 3 Fontaines.

PROBLEME B. FARGETTE (1969)

1. Cf3 Cf4 14. Dxa6+ C65 (E) 2. Cc3 d5 15. b4 Fc5 3. Cxd5 Cxd5 16. bxc5 Dg6 (I) 4. f4 Cb7 17. Dd8 Dxd4 5. Fb5+ C 18. a4 e5 6. Ch8-c6! d7 19. Ta3! m) Fxc5 7. a-b (e) 20. Txd3 Dxd4 8. a4 b5 21. Cxg8 (n) Dd4 9. a3 Cc3 22. Cxg8 Dxc5 10. Cxb5 (r) axb5 24. d4 (p) 11. Fxb5 Dd8! e2 Fxd4! g) 12. Dd3 (h) Fd1! 25. Td1 abandon (r) 13. Dd3 (h) Fxh3!

11. f4! Les Blancs peuvent alors tenter 11. Fxc6 Fxc6; 12. Cxg4 Fg8; 13. Fd3 Cc6; 14. Dd3 ou 14. Tc1 et lutter contre la paire de F adverses. Le coup du texte (5. f4) amène à un développement rapide des forces blanches au prix de l'arrondissement de la case d4, ce qui représente un inconvénient certain.

1) Le tournoi de Noël de Cuisin a rassemblé solitairement plusieurs participants en deux rondes (système suisse). Résultats : 1^{er} Lecuyer, 8 points sur 9 possibles; 2^e ex aequo Lebel, Mazzoni, Nepomiatichy, Séry, Ladjic, 7 points.

1) Le tournoi de Noël de Cuisin a rassemblé solitairement plusieurs participants en deux rondes (système suisse). Résultats : 1^{er} Lecuyer, 8 points sur 9 possibles; 2^e ex aequo Lebel, Mazzoni, Nepomiatichy, Séry, Ladjic, 7 points.

1) Le tournoi de Noël de Cuisin a rassemblé solitairement plusieurs participants en deux rondes (système suisse). Résultats : 1^{er} Lecuyer, 8 points sur 9 possibles; 2^e ex aequo Lebel, Mazzoni, Nepomiatichy, Séry, Ladjic, 7 points.

MODES DU TEMPS

LINGE DE MAISON

Blanc de blanc

AU début de l'année, les traditionnelles ventes de « blanc » sont l'occasion de faire le point de son linge de maison. A cette époque, les grands magasins, sociétés de vente par correspondance et boutiques spécialisées, pratiquent des prix dont il faut savoir profiter. Avant de se laisser tenter par le décor des nouveautés, il est bon de se souvenir qu'un drap doit être agréable au toucher, qu'une nappe pare, mais aussi protéger la table, qu'un bon torchon essuie sans pelucher, qu'une serviette de table doit être assez grande pour protéger des taches et que le linge de toilette le meilleur est en fines bouclettes bien absorbantes.

Pour le lit, la grande nouveauté est le drap réversible. Imprimé sur ses deux faces de dessins différents, il permet de changer de décor selon le côté utilisé ; les taches sont également reversibles. Cinq parures de lit, en coton, comprennent draps, taies et housses de couettes. Elles sont ornées : d'un côté d'un semis et, de l'autre, de motifs plus grands (« Campanule », Anne de Solène) ; de dessins légers de fleurs et feuilles et de petits carreaux (« Arcos », Taira) ; de mini-fleurs et d'un motif « grain de café » (« Jules et Jim », Bassetti) ; de fleurs et d'un fin quadrillage (« Oculis coustine », Agaly) ; d'un imprimé léger et de motifs géométriques (« Marie Julie », Garnier Thiéban).

Les somptueuses parures brodées se retrouvent dans la plupart des collections, en tout blanc ou en tons pastel. Certaines sont ornées de broderie anglaise (Lilivogues-Gérardmer et Spring-Maid) ou d'un rabat de dentelle de Saint-Gall (Prates). Le point de croix réapparaît, traité en tons vifs pour former des dessins modernes, tels ceux de « Mérica » d'Anne de Solène, de « Sildonia » d'Olivier Desforges et de « Tarit » de Toira.

Les fleurs sont toujours omniprésentes sur les draps mais elles sont placées, cette année, sous le signe de l'exotisme. Un drap est entièrement imprimé de petits motifs cachemire et terminé par une large bordure de ton plus soutenu (« Springar », la Linière de Gérardmer). C'est un batik indonésien qui est reproduit sur la parure « Vira » de Fremaux et des dessins d'inspiration japonaise qui sont disposés en diagonale sur le drap « Dajonc » de la première collection pour le lit de Jalla. Primrose Bordier a imaginé des motifs fondus, séparés par des bandes-galons, pour les draps, housses de couettes et taies au mètre « Indienne » de Descamps.

La nappe est, selon son utilisation, pimpante ou raffinée. Pour mettre en valeur une vaisselle de réception, le style classique connaît un regain de faveur, comme en témoignent « Roxane » de Lilivogues-Gérardmer, ornée de broderie Richelieu

incrustée au centre et en bordure, et « Aladin » d'Anne de Solène, en damasé à motifs fleuris couleur champagne, rosé pâle ou bleu grisé. Pour la table aussi l'Extrême-Orient est en vedette : dessins cachemire géants (« Mahé », Monard) et motifs de batik (« Java », Agaly) pour deux nappes en Tergal. Une autre nappe, en coton, est bordée d'une large frise où alternent maisons et pagodes indonésiennes (« Baï », Lariv-Taira).

Pour un couvert quotidien, un certain style folklorique se retrouve sur une nappe en coton

à larges fleurs orange, traitées en « négatif » sur la bordure (« Manon », Béra), sur une nappe et polyester-coton imprimée d'un gros semis très dense encadré de fines rayures (« Gipsy », Bassetti) et sur une nappe en lin-coton dont le « chemin de table » est formé de deux galons de fleurs naïves (« Spaur », De Witte Lister). Pour une table campagnarde, une nappe en fibre polyester entrelacée Du Pont de Nemours est imprimée de six tableaux de chasse, dans une gamme de vert ou de marron (« Chasse », Uoo).

JANY AUJAME.

Le drap à l'envers

PENDANT la saison de « Blanc », grands magasins et catalogues de vente par correspondance proposent des modèles exotiques, dont le drap est dans le sens des tendances de l'année. Ainsi, partout sont présentés des draps réversibles. Mais il y a aussi : à la Samaritaine, un drap en pur coton imprimé de fines motifs géométriques (« Aurèle »), aux Trois-Quartiers à Paris et Dames de France en province, des draps et housses de couette à effets de broderie shantung bruns et chevrons (« Tapis », Aux Galeries Lafayette), la collection Giffi-style comprend des draps, housses de couette et nappes à larges rayures dans des coloris soulés, cordonnés à des gros bouquets. Au Printemps, un ensemble de draps, nappes et taies au mètre, est traité en faux damasé à motifs de feuilles au fond bleu. Au Bon Marché, des fleurs finement dessinées en vert, rose ou bleu sur fond blanc ornent des parures

de lit, du tissu au mètre, des nappes et aussi des coussins et des abat-jour. Aux Nouvelles Galeries, l'effort de création a porté sur le linge de bain avec des serviettes en éponge bouillie imprimées de rayures et de quadrillages coordonnés entre eux et avec des taies.

Sur le catalogue « Blanc 78 » de La Redoute, une parure de lit et son rabat brodé à l'ancienne, ainsi que la bordure volontaire des taies ; l'ensemble est en coton-voile, vert, sapin, rose ou bleu clair, avec des draps unis assortis. Les Trois-Sillons, eux aussi, jouent le carte du romantisme avec des draps en pur coton marbrés à effet de damasé en ton champagne ou bleu ciel ; les taies sont encadrées d'un volant. Sur le catalogue de la Blanche Porte, une nappe de réception en Orsain de Bonnet est ornée, en son centre, d'une dédoupe de grosses fleurs en dentelle blanche. — J. A.

Les shampoings passés au peigne fin

SOUVENT mis en accusation pour leurs effets trop décapants sur les cheveux fragiles, les shampoings actuels à base de détergents demandent à être utilisés à petites doses, sans trop tenir compte du volume de mousse. Les producteurs de ces produits se disent obligés de les maintenir moussants, comme les lessives, les utilisatrices considérant cette caractéristique comme synonyme de propreté. Ce n'est plus exact depuis longtemps.

Une enquête récente du Coopérateur de France sur ce thème s'en prend à la prolifération des slogans publicitaires et des campagnes télévisées en faveur des shampoings presque quotidiens, alors que les dermatologues recommandent le contraire, surtout pour les cheveux gras. Et ces shampoings, où fait-il les acheter ? Chez le droguiste ? Dans les parfumeries, les grandes surfaces, les pharmacies ? Et selon quels critères ? En effet, toutes les marques de cosmétiques se proposent à leur clientèle habituelle, de même que certains parfumeurs, dans les hauts de gamme.

On ne demande aux shampoings que de laisser les cheveux nets et propres, donc brillants et faciles à démêler. Et l'une de ces qualités est souvent en contradiction avec d'autres. En effet, les cheveux fins ont tendance à se charger d'électricité statique qui les rend difficiles à coiffer, surtout s'ils sont lavés trop souvent. De même, les cheveux décolorés demandent-ils un traitement en douceur.

Bois de Panama

Cette mode des shampoings fréquents nous vient des Etats-Unis où, dans les villes, la pollution de l'air embrasse terriblement. Et puis, la désaffection des jeunes pour les salons de coiffure traditionnels ne les amène-t-elle pas à accélérer le rythme des interventions à domicile au bénéfice des producteurs de shampoings ? On peut voir un autre aspect du même phénomène dans la multiplication des shampoings pour bébé... à l'usage de toute la famille.

Chez L'Oréal, qui détient 45 % du marché des cosmétiques en France, on propose des noms de produits pour lavages fréquents (Elsève, Fréquence, Répense,

Hégar 2, Ultra, Dercos, Sooflor parmi les plus connus). Viennent s'y ajouter des gammes plus spécifiques : Klorane, Vichy, Mustéla. Certes, on peut toujours essayer de revenir à la détection de saponaire ou de bois de Panama, difficile à faire fondre, ainsi qu'un savon de Marseille, voire aux œufs et en ruban.

Et les produits dits naturels ? Le laboratoire coopératif a analysé Dop aux œufs titrant 0,25 % de jaune d'œuf, soit l'équivalent d'un œuf tous les quatre ans d'utilisation régulière, toujours d'après la même source. Sunkit au tilleul en compte 1 % d'extraît fluid, celui en châtaigner d'Yves Rocher, 20 % d'extraît de feuilles. Reste évidemment à savoir si les plantes agissent mieux à doses homéopathiques qu'en tisanes.

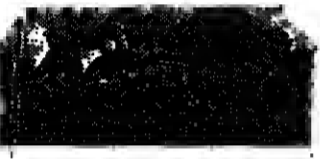
On a l'impression qu'elles sont surtout utilisées pour aromatiser les shampoings qui sont des savons ou des détergents formant au contact de l'eau une émulsion sur les cheveux dont ils entraînent la graisse au moment du rinçage. Les savons liquides sont additionnés d'huile de noix de coco qui les fait mousser. S'ils ne décapent pas les cheveux, ils résistent à l'eau calcaire et nécessitent un rinçage à l'eau vinaigrée ou au jus de citron.

Les détergents moussent même dans l'eau calcaire, dissolvent complètement la graisse des cheveux... et décapent. On y ajoute donc des émulsions comme la lanoline, toujours de synthèse, pour en atténuer les effets. La réglementation actuelle des étiquettes ne permet pas de connaître le degré de concentration des détergents utilisés dans les shampoings. Comme la lecture des composants se révèle le plus souvent hermétique, mieux vaut essayer de couper la dose suggérée sur le mode d'emploi au une ou deux applications, de rincer abondamment. Les brosses et les peignes doivent être lavés au même temps ou passés au trichloréthylène.

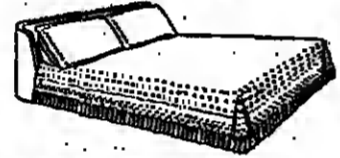
Entre deux shampoings, on peut rafraîchir sa coiffure au shampooing sec en poudre (Yves Rocher, Vichy, Klorane) et la brosser en profondeur (nouvelles brosses de Jean-Marc Manliatis La Brosse & Dupont, de 20 à 28 F) après s'être massé le cuir chevelu pour en activer la circulation sanguine.

NATHALIE MONT-SERVAN.

Bien dormir sur un bon canapé



merveilleux canapé-lit « tapisier » tout d'un, trouvant sa place dans tous les styles. Sa fait en toutes dimensions.



LA GUERANDE

La Boutique du Canapé-lit
13 bis, rue de Grenelle
PARIS (7^e) - 148-33-82

Pan Haute Fidélité "La musique d'abord!"



Pour recréer chez vous l'univers profond et transparent de Debussy...

... de la musique... chez Pan, nous concevons les chaînes Haute-Fidélité avec le même soin qu'un chef d'orchestre rassemble ses musiciens pour interpréter une œuvre.

... de l'espace... afin de faciliter le choix de ses clients, Pan a agrandi son magasin du 11, rue Jacob. Avec ses 3 auditoriums "Pan-rue Jacob" se consacrent désormais à la haute-fidélité.

... des prix... nous les grands noms de la Haute-Fidélité, BO, Technics, Souy, Linear Speaker, Cabasse, etc. vous sont proposés à des prix et des services très concurrentiels.

Pan Disques
Disques, Cassettes
176, bd Saint-Germain
75006 PARIS

Pan Haute-Fidélité
Haute-Fidélité
Télévision, radio-cassettes
11, rue Jacob, 75006 PARIS

MAINTIEN INVISIBLE



(Croux de NABOQ)

D'abord contesté par les collègues américains en 1968, le maintien-gorge est plus encore la gaine, ont été mis en avant depuis que les femmes portent le pantalon slacon... la culotte.

Les fabricants ont créé des sous-vêtements de maintien dont les formes et les matières se rapprochent de celles du maillot de bain. L'ensemble adapté aux consommatrices de vingt-cinq à trente ans.

« Sita de Barbara », correspond tout à fait à cette formule. Il s'agit d'un maillot en tulle de lycra, semi-transparent aux bonnets préformés de façon à ne pas épier la poitrine. Celui-ci garde ses formes naturelles grâce aux côtés extensibles retenus par une fine soutache qui relie les bonnets sur le buste par un genre de brides à trous-trous.

« Sita » existe en tons pastels ainsi qu'en noir, chair et blanc dans les prêt-à-porter, du 40 au 46. 129 F, dans les stands de la marque des grands magasins et chez les spécialistes.

SÈVRES "33"

PULL-OVERS DE MARQUES EN SECOND CHOIX

33, rue de Sévres, Paris
tél. : 548.66.73

odette

une seule adresse !
soutien-gorge, gilet, corset, maillot de bain, s/mes, selon votre problème sur rendez-vous

61, rue d'Alsace 13010 - 770-42-71 - 6 h. avec succursale

DAIM style

spécialiste créateur du vêtement de peau H.F. et Ent. prêt à porter, à vos mesures ou selon votre croquis

réparé, transformé, nettoyage

101, rue de Valenciennes - Paris - 260.95.13

Chombert

fourrure

Solde
ses modèles de collection

du mercredi 4 au mardi 10 Janvier

422, rue Saint-Honoré 75008 Paris (angle rue Royale)
Tél. 260.72.00

PLOMBERIE ENTRETIEN CHAUFFAGE

INTERVENTION RAPIDE

Devis gratuit - Prix étudiés
dépannage de 7 h 30 à 17 h 30
sans interruption

32, r. Jean-Georget, 92140 Clamart
645-07-53 - 661-17-94

Marcel BUR
138, Faubourg Saint-Honoré

soldes pour les meubles d'hiver

en pure laine peignée
COSTUMES... 1695 F 990 F
en pur de chambre
PARDESSUS 1590 F 990 F
CHEMISES... 138 F 89 F

SOLDES
chez François Villon

88 RUE BONAPARTE - 6^e
14 AVENUE VICTOR HUGO - 16^e 8 RUE ROYALE - 8^e

le 6 janvier et jours suivants, de 10 à 19 h.

SAINTE LAURENT
rive gauche

hommes

12 PLACE SAINT-SULPICE, PARIS 6^e



مكتبة من الأصل

DERNIÈRES

TEP

de 8 h. 30 à 15 h.

HAMLET

de W. SHAKESPEARE

Mise en scène : Bruno BESSON

17, rue Molière - Paris 7^e

entrée gratuite - Tél. : 634.79.97

THEATRE DE L'ŒUVRE

UN SPECTACLE

JACQUES FABRI

Magouille

de B.A. BREAL

LOCATION: 874.42.62

atelier

LA MOUETTE

DE TCHEKHOV

AVEC PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

GEORGES ATLAS
JEAN-MARIE BERNICAT
MARIE-HELENE BREILLAT
ANNA GAYLOR
JEAN GOULEY
DANIELE HUET
GABRIEL JABBOUR
JUDITH MAGRE
PIERRE MICHAEL
PATRICK RAYNAL
WILLIAM SABATIER

666 49 24 et AGENCES

Comédie Française

Nouvelle présentation de

BRITANNICUS

de RACINE

réalisation : Jean-Pierre MIQUEL

sam. 7, dim. 8 et mer. 11 à 20 h. 30

Renseignements et location Salle Richelieu 296-10-20 tous les jours de 11 h. à 19 h.

Don Juan

Comédie de Molière

Mise en scène de...

Le Théâtre de la Michodière annonce l'indisponibilité de sa dernière représentation de « PAUVRE ASSASSIN », le dimanche 8 janvier, à 18 h. 30. Actuellement en répétition en collaboration avec les acteurs français associés, « LES RUSTRES » de Godeau, avec dans les principaux rôles : Michel Galabru, Pierre Brédy, Georges Gardy, Nelly Borgeaud et Christiane Muzicoff.

EN JANVIER AU

PALAIS DES ARTS

du 2 au 7 - du 16 au 21

bernard HALLER

Un sacré bonhomme ! (G. Duran, N. de S. Observateur). La perfection même... (B. Mabillet, Oublié de Paris)

du 10 au 14 - du 24 au 28

francesca SOLLEVILLE pierre TISSERAND

325 rue Saint-Martin Paris 3^e - 278.04.68 et 272.62.98

théâtre de genevilliers

793.53.12

les temps nouveaux...

TAMBOURS DANS LA NUIT

de bertolt brecht

mise en scène d'Yvon davis

Le théâtre de Genevilliers présente

Maximilien Robespierre

de Bernard Chartreux et Jean Jourdeuil

mise en scène Bernard Sobel

scénographie Max Denes

du 11 au 26 janvier 1978

Location 278 79.95

BRÉSIL

RECRUTEMENT DE MUSICIENS

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE BELO HORIZONTE (2.000.000 habitants) Minas Gerais

5 violons, 3 altos, 3 violoncelles, 2 contrebasses, 1 flûte solo, 1 cor anglais solo, 1 basson solo, 1 pos. solo, 1 trompette solo, 1 trombone solo.

Auditions : deuxième quinzaine de janvier 1978, à l'ambassade du Brésil à Paris. Limite des dépôts de candidature : 14 janvier 1978.

Salaires : 800 à 1.000 dollars par mois, sur 13 mois. Indemnités pour frais d'installation. Billet aller-retour assuré. Contrat de 2 ans, renouvelable. Prise de fonctions février 1978.

Renseignements et inscriptions : ambassade du Brésil, service culturel, Orchestre de Belo-Horizonte, 34, cours Albert-I^{er}, 75008 Paris. Tel. : 225.92.50 (p. 43).

JEAN-CLAUDE MALGOIRE

La Grande Écurie et La Chambre du Roy

CONCERTS A LA CONCIERGERIE - 17 H 30

les 7, 8, 14, 15, 22, 28, 29 Janvier.

Programme : VIVALDI

HAENDEL : RINALDO
I. COETRUBAS - C. WATKINSON
J. SCOWORTH - P. FRAWOOD
C. BRETT - U. COLE

La Grande Écurie et la Chambre du Roy

Direction Jean-Claude Malgoire

Coffret 3 disques et Coffret 3 Cassettes CBS 79308.

CBS MASTERWORKS

LES CHARMÉURS RÉUNIS

présentent

20 h. 30

« LE PSYCHOPOMPE »

ou « Tue-moi fort »

Drame Humain de Guénolé AZERTHOPE avec son Féminatéral Bazaar Unlimited

SAMY AGOSTINI
J.-F. PAUVROS

Samedi 7 janvier

GALETTES DES ROIS

BAL POPULAIRE

Réservation : 205-40-39

LA PÉNICHE

Canal Saint-Martin - Canal de Valmy

face à la rue du Terrage

M^e Gare de l'Est

L'arabesque

MARX BROTHERS

PANIQUE A L'HOTEL

SEUL A PARIS AU STUDIO GALANDE

HARLAN COUNTY U.S.A.

film de Barbara Kopple

OSCAR HOLLYWOOD 1977

SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

- LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES -

704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34

(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 6 janvier

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie française, 20 h. 30 : Bri-Lançais.
Petit Odéon, 18 h. 30 : le Naufrage ; 21 h. 30 : le Village d'Achter.
TNP, 20 h. 30 : le Tragique Électro ; 20 h. 45 : l'Entraînement du champion avant la course.
Petit TNP, 20 h. 30 : Francis Lemaire.

Les salles municipales

Nouveau Carré, 20 h. 30 : Macbeth.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Susana Einvaldi.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 30 : Décret secret ; Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Si l'on veut, l'es son.
Bibliothèque-opéra, 21 h. : Soixante et six.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Petit-Fils du chérif.
Caraculière, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : les Clowns Mécènes ; 20 h. 45 : le Bateau pour Lipala.
Carré, 20 h. 30 : Dom Juan.
Cité internationale, La Reserre, 20 h. 45 : l'Entraînement du champion avant la course.
Comédie des Champs-Élysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipala.
Fountain, 21 h. : Rendez-vous à Hollywood.
Gaiety Montparnasse, 21 h. : Elles...
Stuffy, Pomme, Jane et Viri.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Hucheta, 20 h. 45 : La Cantatrice Chauve ; la Leçon.
Il Teatro, 20 h. 30 et 22 h. : Louise la Pierreuse.
La Bruyère, 21 h. : la Rose et le Chou-Fleur.
Le Lucernaire, Théâtre Noir, 18 h. 30 : le prince est un émir ; 18 h. 45 : Laura.
Mathurins, 20 h. 45 : la ville dont le prince est un émir ; 20 h. 30 : Michel, 21 h. : les Vignes du Seigneur.
Michodière, 20 h. 30 : Pauvre assassin.

Les cafés-théâtres

Au Esc fin, 21 h. : Sans dans la boîte ; 22 h. : Youth.
Blanc-Manteaux, 20 h. 30 : Bruno Casini ; 21 h. 45 : Au niveau du bou ; 23 h. 15 : les Autriches.
La Bretonnerie, 20 h. 30 et 22 h. 15 : Curlicue ; Dislogues.
Café d'Édgar, 1. 20 h. 15 : Douby ; 21 h. 45 : Popack ; 22 h. 30 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 20 h. : Pionons sous le soleil ; 22 h. : Une pitoyable muscade.
Le Comptable, 30 h. 30 : le Petit Prince.
Cope-Chou, 20 h. 30 : Néo-Cid 77 ; 22 h. : les Frères ennemis.

Cont des Miracles, 20 h. 30 : Prothèse ; 22 h. : Fromage ou dessert.
Le Panal, 18 h. 45 : Béatrice Arnaud ; 20 h. 45 : le Président.
La Mama du Marais, 20 h. 45 : I était la Belgique... une fois.
La Méricerie de bananes, 20 h. 30 : Mama Des Tekeleki.
Petit Saint-Novena, 21 h. : Valéri Bellet ; 22 h. 30 : Denis Wetzler-wald.
Petit Casino, 21 h. : Du duc au duc ; 22 h. 30 : J.-C. Montella.
Le Plateau, 30 h. 30 : Rosine Farvey ; 22 h. : Green et Lejwara.
Aux Quatre-Temps-Corps, 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : Quelle est votre ma salade ; 22 h. 30 : J. Sellen.
Le Sétaire, 1. 20 h. 30 : Huis clos ; 21 h. : Cirivolons ; 22 h. : le Franciscain ; 23 h. : les Bonnes ; 24 h. 30 : M. Satsu.
Le Splendid, 22 h. 15 : Amour nouilles et crustacés.
Théâtre Campagne - Première, 18 h. 30 : Sugar Plum ; 21 h. 30 : la Matriarche ; 21 h. : Parade.
Au Tout-à-la-Foie, 20 h. 30 : Je vote pour moi ; 21 h. 30 : N'oubliez pas que tu m'aimes.
Vieille Grille, 21 h. 45 : Soliloque.
La Veuve Richard, 20 h. 30 : Euzen.

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Mogador, 20 h. 30 : Valise de Vienne.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Ce soir on actualise.
Dix-Heures, 22 h. : Le maire est démonté.

Les concerts

Le Lucernaire-Forum, 19 h. : Sybil Davidson ; 20 h. 45 : M. Sartori.
C. Debraux, chant et piano (Tchalikovsky, Rachmaninov, Dvorak, Du Parc, Schubert).
Théâtre des Champs-Élysées, 18 h. : Orchestre de Paris, dir. O. Baron boim (Mahler, Bruckner).
Hôtel Héronet, 20 h. 15 : S. Zecur (Bach).
Radio-France, 20 h. 30 : R. Flache et H. Pélis-Rogel, violoncelle et piano (Krumpholtz, Kocchlin, Adson, Pétel, Banquart).
Église Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : Ensemble polyphonique de France et Ensemble Jouquin-des-Prés, dir. C. Ravry (les Bergers de la nuit de Noriel).

Jazz, pop, rock et folk

Palais de la découverte, 19 h. 30 : 20 h. 45 : 22 h. : L'aurum.
Théâtre Mouffetard, 22 h. 30 : Steve Lacy.
Palais des glaces, 30 h. : 14ir, chant Magaroline.
Théâtre la Fenêche, 22 h. : R. Bon et J.-P. Fauvros, guitare.

LUCINDA CHILDS

ET ROBERT WILSON

15 REPRESENTATIONS EXCEPTIONNELLES DU 16 AU 29 JANVIER

THEATRE DE LA RENAISSANCE

LOCATION OUVERTE 208.18.50

théâtre de la salamandre

Martin EDEN

T.N.P. THÉÂTRE DE VILLEURBANNE

du 5 JANV. au 4 FEV.

peut-on le dire sans se fâcher ?

oui

dit Roger Coggio

ON PEUT LE DIRE SANS SE FÂCHER

peut-on le dire sans se fâcher ?

non

dit Elisabeth Huppert

ON (ne) PEUT (pas) LE DIRE SANS SE FÂCHER

Chœur Violé

UN FILM DE YANDEK BELLON

CLERY ESCOFFIER - ESCOFFIERTE
BOISSIERE - UCC GREGA - HAZENELLE

pourquoi pas!

2 GRANDS PRIX

مكتبة من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

Une sélection pour le week-end

LAZARE CARNOT, PAR MICHEL DEBRÉ

L'historien d'un officier du génie rallié à la Révolution, passé de la Plaine à la Montagne, victorieux à Wattignies, opposé à Robespierre et à Saint-Just, chassé de France par le coup d'Etat de Fouché, peu favorable à Napoléon, mais revenu à la rescousse de l'Empire en péril : une grande figure du devoir national et militaire face aux tribulations des « politiques », abolie par l'ancien ministre d'Etat chargé de la défense comme sujet de cette soirée historique. (Samedi, FR 3, 20 h. 30.)

LES FENÊTRES DE SAINT-LEU

Jeanne Labruno, qui avait succédé Gérard Guillaume en Ariège pour « La guerre des demoiselles », a passé plusieurs mois

derrière (et devant) les fenêtres du quartier superbe et misérable de Saint-Leu à Amiens avant de réaliser pour l'Institut national de l'audiovisuel ce film riche et ambigu. Un documentaire-fiction dont les principaux rôles sont tenus par de vrais acteurs, mais qui fait entendre ce qu'on a dit les oubliés des grandes villes. (Dimanche, TF 1, 23 h.)

L'HISTOIRE DE FRANCE

Les soirées de la troisième chaîne s'ouvrent désormais aux productions des régions avec une série de courts métrages destinés à replacer l'histoire de France dans son contexte géographique. Ici, Tallien, commissaire de la République, rencontre à Bordeaux celle qui devait ensuite devenir sa femme, M. Arthur Conte a centralisé cette série de dix-huit séquences. (Dimanche, FR 3, 20 h. 5.)

DALI EN QUESTION

Le champion de la Poronola critique défend sa conception particulière du surréalisme devant M. Pierre Naville, ancien directeur de M. Pierre Boutang, métaphysicien royaliste. (Dimanche, FR 3, 21 h. 35.)

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 6 JANVIER
Une édition spéciale est consacrée aux aspects insolites et inédits du voyage du président Jimmy Carter en France, sur A 2, à 20 heures.

SAMEDI 7 JANVIER
M.M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.; Charles Fiterman, membre du secrétariat du P.C., conseiller général de Villejuif; Claude Foppena et Mme Mireille Bertrand, membres du bureau politique du P.C., participent au « Magazine samedi et dimanche », sur A 2, à 13 h. 30.

DIMANCHE 8 JANVIER
M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., est l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1, à 19 heures.

Le journal de 20 heures de TF 1 fera, à partir du 9 janvier, une fois par semaine, l'objet d'une diffusion simulée en Europe 1, à la deuxième chaîne de la B.B.C., à l'intention des ressortissants français.

VU

Potion magique

Amnésies, au fond, ne le sommes-nous pas tous un peu ? C'est de naissance. Nous tenons cela de nos parents et grands-parents. D'instinct nous aimons les sources, les arbres, les rochers : sans les bien connaître nous respectons les plantes. Nous croyons savoir ce qui est bon, ce qui est bénéfique pour nous et ce qui est mauvais, aujourd'hui on dit que c'est chimique.

Dans le Limousin, Pierre Dumayrac nous raconte cela très bien. Assis sur Avenue 2, on s'illustre en cas de malaise d'anciennes pratiques, on appelle cela « Motifondé ». On concoctait en invoquant tous les saints du paradis une étrange,

une gluante mixture, soupe de genêts où trempant des clés de maille, des clous arrachés au talon gauche de sa chaussure, on place cela sous votre lit et votre mal vous sort du corps dans un bain de sueur.

Cette vieille dame à cheveux blancs, ce vieux monsieur patissant accroupi lui aussi devant sa petite marmitte de sorcière, nous disent qu'un village les jeunes n'y croyaient plus. Je suis persuadée, au contraire, que l'exemple de cette jeune «uvrière d'usine, une fille de vingt ans qui fait bouillir son fil sur sa cuisinière à gaz dans le plus pure tradition lamillaise, doit être assez largement suivi. tisanes, potions, drogues

variées, y a-t-il meilleur « placebo » que ce remède-là ? Le seul danger, bien sûr, serait de s'en contenter en cas de maladie grave. Rassurez-vous, ce ne doit pas être bien fréquent.

La prodigieuse ascende de la médecine parallèle, des guérisseurs, des rebouteurs, que nous avons rencontrés récemment encensés sur FR 3, ne se dément pas. On y va comme cela, pour voir... Qu'est-ce qu'on risque à essayer ? On va aussi, cela on le sait mieux, chez le curé pour le prier de toute sa volonté d'entrer sur l'« autre terrain » les loutres de l'eu-déjà. Que voulez-vous, qui croit en Dieu croit aussi en Dieble. CLAUDE SARRAUTE.

SPORTS

L'AFFAIRE DU PARIS-SAINT-GERMAIN

La situation financière du club compromet la recherche de solutions

Le « comité des cinq » devait se réunir, vendredi 8 janvier, à 15 heures, au siège du Groupement du football professionnel (G.F.P.), pour juger l'affaire du Paris-Saint-Germain. Jamais depuis les plus hautes instances du football français n'ont été confrontées à un problème aussi grave et délicat à la fois. Devant les frères, dont l'ampleur apparaît un peu plus

chaque jour, la Fédération française de football (F.F.F.) et le G.F.P. souhaitent une sanction exemplaire, sous peine de voir le discrédit jeté sur l'honorabilité de leur discipline. Certains prêtent même l'intention au conseil fédéral, prévu samedi 7 janvier, de se saisir de l'affaire si les sanctions prises ne correspondent pas à la gravité des fautes commises.

Il n'est pas de la fin du présent championnat. La nouvelle « 11 » s'alignera, comme à Lille par exemple, le statut de société d'économie mixte. Dès lors, sa gestion serait contrôlée par un commissaire du gouvernement et par des commissaires aux comptes de la municipalité.

Quelle que soit la sanction, la continuité de Paris-Saint-Germain serait assurée sans problème, si le déficit de l'exploitation du club n'était pas de l'ordre de... 8 millions de francs. En cas de radiation ou de suspension de son président, la situation financière du club devrait être évaluée au 31 décembre, pour établir le déficit réel, compte tenu de la valeur marchande des joueurs sous contrat. M. Daniel Hechter, qui, comme Radio-Télévision, s'est engagé à ne pas récupérer sa mise de fonds initiale, devrait aussi assumer ce déficit. Mais qui peut prévoir aujourd'hui si ce n'est son « club » qui a été créé d'autre part, les joueurs rétrogradés quand ils devront renoncer à la part importante de leurs gains versés en dessous de table ?

Quelques noms ont déjà été avancés pour prendre la succession éventuelle de M. Hechter. Toutefois, ces « candidats » ne semblent pas vouloir risquer l'aventure si la situation financière dont ils hériteraient n'était pas redevenue parfaitement saine. En fonction de la réaction de M. Hechter, l'Institut de R.T.L. son associé actuel par personnes interposées, pourrait alors être déterminante. Or, on croit savoir que les responsables de R.T.L. souhaitent continuer l'expérience avec le Paris-Saint-Germain et espèrent surtout que l'éventuelle transmission de témoin de M. Hechter ne provoquera pas tant de remous.

Cette bonne volonté manifestée par les responsables de R.T.L. justifie sans doute le relatif optimisme des milieux fédéraux quant à la poursuite de la compétition par le Paris-Saint-Germain, au moins jusqu'à la fin de la saison, même si ce dernier risque alors de se retrouver une fois de plus enlisé.

Ces difficultés du Paris-Saint-Germain rappellent — fraude

mise à part — celles que connaît le Paris-Football-Club, qui termina son aventure en première division en 1974 par un déficit de l'ordre de 4 millions de francs. Après avoir cédé les joueurs professionnels sous contrat, les cinq membres de son conseil d'administration ont versé les 3 millions restants. Cette affaire, réglée discrètement devant le tribunal de commerce de Paris, a été jugée le 15 février. Devant ces deux expériences, il apparaît à l'évidence que seule une grande équipe capable d'attirer plus de cent mille spectateurs de moyenne au Parc des Princes peut être viable à Paris. M. Jacques Chirac a rappelé, le 4 janvier, qu'il restait favorable à une fusion ou association du Paris-Saint-Germain, du Paris-Football-Club et du Racing-Club de France, pour créer une « super-équipe ».

Une commission d'études présidée par M. Philippe Seguin, chargé de mission auprès de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, examinera depuis le 11 juin 1977 la création d'une direction technique commune aux trois clubs.

Si l'une des trois équipes parisiennes conserve ou obtient pour la saison prochaine une place en première division, il semble probable que cette fusion pourrait

avoir lieu dès la fin du présent championnat. La nouvelle « 11 » s'alignera, comme à Lille par exemple, le statut de société d'économie mixte. Dès lors, sa gestion serait contrôlée par un commissaire du gouvernement et par des commissaires aux comptes de la municipalité.

Afin de ne pas retomber dans les erreurs passées, certains suggèrent à la Ville de Paris de lancer un emprunt obligataire de 15 à 20 millions de francs. Le produit de cet emprunt serait destiné aux acquisitions de ces joueurs exceptionnels capables d'assurer à eux seuls un spectacle permanent de Parc des Princes. Les intérêts de cet emprunt, payés chaque année par la Ville se substitueront, bien sûr, à la subvention. La commission du Paris-Saint-Germain serait alors peut-être un mal pour un bien, si elle devait hâter le processus qui permettrait au football parisien de sortir enfin de son impasse. GÉRARD ALBOUY.

VENDREDI 6 JANVIER

CHAÎNE I : TF 1

18 h. 55. Animaux : Caméra au poing ; 19 h. 10. Une minute pour les femmes ; 19 h. 45. Eh bien... raconte ! ; 20 h. Journal ; 20 h. 30. Au théâtre ce soir : « Nuit folle », de P. Carbert, avec A. Alana, M. Dudicourt, J.-P. Lucet, J. Arrouin ; 22 h. 20. A bout portant, Carlos ; 23 h. 20. Journal.

CHAÎNE II : A 2

18 h. 55. Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 40. Jeu ; 20 h. Journal ; 20 h. 30. Série : Les folles Offenbach (ils Grande Duchesse), réal. M. Boisrond ; 21 h. 35. Littéraire : Apostrophes, de B. Pivot. Vingt ans après MM. S. Marnat, 144-mètres d'extrême-ouest : A. S. (la Sécurité) et les nouveaux dirigeants onticiels ; Le docteur G. Valentin (70 Vie sexuelle en Chine communiste) ; M. et Mme G. et J. Broly (le Deuxième Retour de Chine) ; Mme M. Les temps de l'ère Paléolithique ; 22 h. 45. Journal ; 22 h. 50. FILM (Ciné-club) : JE VOUS AI TOUJOURS AIMÉ, de F. Borzage (1948), avec Ph. Dorn, C. McLeod, W. Carter, M. Ouspenskaya, F. Brasseur (v.o. sous-titrés N.). Un film sentimental soûlrement réalisé. Les

parties de concert sont animées par Arthur Schnitzler, qui a « doublé » Catherine Malenka.

CHAÎNE III : FR 3

18 h. 35. Pour les jeunes ; 19 h. 5. Émissions régionales ; 19 h. 40. Tribune libre : La FEN (Fédération de l'éducation nationale) ; 20 h. Les Jeux ; 20 h. 30. La qualité de l'avenir, d'E. Leguy et F. Willeume ; 22 h. 25. Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h. Relecture d'Alfred Jarry, avec François Caradec, Michel Arrivé, Thierry Foville, Jean-Jacques Brochier ; textes lus par F. Matras, J. Pomeja et J. Boileau, réal. A. Lemaître ; 21 h. 20. Musique au chœur de Elyse, Schœnberg, Kurt Weil, Debussy ; 22 h. 30. Nuits magiques : New-York-Moscow Age, par P. Dupont.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 20. Cycle d'échanges franco-allemands aux Chorégies d'Orange 1977. Orchestre national du Grand-Franco, Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, Nieuwen Chœur philharmonique de Londres, Chœur des Sidanthen et R. S. et M. de D. ; 21 h. 20. M. Napier, N. Denize, M. Forrester, dir. V. Neumann ; « Sinfonie symphonie » (Mahlert) ; 22 h. 15. France-Musique ; 23 h. 5. France-Musique la nuit ; 0 h. 5. France-Musique la nuit.

SAMEDI 7 JANVIER

CHAÎNE I : TF 1

12 h. 10. Émission régionale ; 12 h. 30. Cuisine légère ; 12 h. 45. Jeunes pratique ; 13 h. Journal ; 13 h. 35. Le monde de l'accordéon ; 13 h. 50. Les Français ; 14 h. 10. France, donc avec nous ; 18 h. 5. Trente millions d'âmes ; 18 h. 40. Magazine auto-moto ; 19 h. 15. Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45. Eh bien... raconte ! ; 20 h. Journal ; 20 h. 30. Variétés : Numéro un (Claudia Cardinale) ; 21 h. 30. Feuilletton karaté : La légende des chevaliers aux 108 étoiles ; 22 h. 22. Magazine téléfoot ; 23 h. 25. Journal.

CHAÎNE II : A 2

11 h. 45. Journal des sourds et des malentendants ; 12 h. 30. Magazine ; Samedi et dimanche ; 13 h. 30. Actualité du disque ; 14 h. 15. Les jeux du stade ; 17 h. 10. Des animaux et des hommes ; 18 h. La course autour du monde ; 18 h. 55. Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45. Jeu ; 20 h. Journal ; 20 h. 30. Série historique : Les Borgias on le salue donc, scénario F. Sagran, réal. A. Chénart, avec J.-C. Bouillon ; 21 h. 42. Polémique : Le dessus du panier, de Ph. Bourard ; 22 h. 37. Jazz : Grande parade du jazz 1977, de J.-Ch. Averty ; 23 h. 5. Journal.

CHAÎNE III : FR 3

18 h. 35. Pour les jeunes ; 19 h. 5. Émissions régionales ; 19 h. 40. Magazine régional ; Samedi et dimanche ; 20 h. Les Jeux ; 20 h. 30. Les samedis de l'histoire : Lazare Carnot on le glorieux de la révolution, par Michel Debré. Une émission de J.-F. Delassus ; 22 h. 5. Journal.

FRANCE-CULTURE

19 h. 55. Poésie ; 20 h. Pour le trentième anniversaire de la Grande Guerre : « 30 ans le soleil de Sedan », première partie, « la Tentation du désespoir », avec M. Etcheverry, F. Faubert, J.-P. Monnier, G. Berthou, G. Leca, réalisation G. Godebart ; 21 h. 30. Musique enregistrée ; 21 h. 55. Ad. lib. avec M. de Breuille ; 22 h. 5. Mi-fugue, mi-raïsin.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5. Musiques oubliées ; 20 h. 30. Récit de chant. Bruce Dumby avec Geoffrey Parsons, piano ; « Deux chants de la France » opus 25 ; « Le Pauvre Pierre » opus 23 ; « Flamour et la vie d'une femme » opus 41 (Schumann) ; « Quatre lieder » (Schumann) ; « Flirtation au voyage », « le Maître de Rosamonde », « Soupir », « la Vie aventureuse » (Duparc) ; 22 h. 30. France-Musique la nuit ; 23 h. Jazz forum ; le compositeur George Russel ; 0 h. 5. Concert de studio.

DIMANCHE 8 JANVIER

CHAÎNE I : TF 1

9 h. 15. Émissions religieuses et philosophiques ; 12 h. La séquence du spectateur ; 12 h. 30. Bon appétit ; 13 h. Journal ; 13 h. 20. C'est pas sérieux ; 14 h. 10. Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30. Série : Gortti le Diable ; 18 h. Tiercé ; 18 h. 5. Vive le cirque ! ; 18 h. 45. Sports première ; 17 h. 45. FILM (Cycle John Wayne) : LES DIABLES DE GUADALCANAL, de N. Ray (1951), avec J. Wayne, B. Ryan, D. Taylor, W. Harrison, J. Carter (Redifusion). Le talent de Nicholas Ray perdit dans une structure militaire et belliqueuse ; 19 h. 25. Les animaux du monde ; 20 h. Journal ; 20 h. 30. FILM : BONS BAISERS, A LUNDI, de M. Audard (1974), avec J. Carmet, B. Blier, M. Bouquet, J. Canessier, M. Pacôme, E. Buvie, B. Mars. Des situations saugrenues, quelques mots drôles, de bons numéros d'acteur, le tout servi dans un scénario mal ficelé ; 22 h. Dramatique : Les Fenêtres, de J. Labruno. Le quartier de Saint-Leu, à Amiens, sorte de bidonville filmé par Jeanne Labruno qui réalisa avec Gérard Guillaume, la Guerre des Demoiselles. Cette émission, écoproduite le 7 décembre 1977, fut l'objet d'une amnistie au 1er janvier. Voir le Monde du 5-6 décembre ; 23 h. 20. Journal.

CHAÎNE III : FR 3

10 h. Émission destinée aux travailleurs immigrés : Spécial mosaïque ; 16 h. 25. Les grands fleuves, reflets de l'histoire, la Vistule (reprise de l'émission du 8 janvier) ; 17 h. 20. Plein air de ski de fond ; une classe de mer ; 17 h. 50. Cheval, mon ami ; 18 h. 20. Espace musical de J.-M. Damiani ; 19 h. 20. Spécial DOM-TOM ; 19 h. 35. Feuilletton : L'odyssée de Scott Hunter ; 20 h. 5. Magazine inter-régional, Hexazooal. Première émission d'une série proposée par Arthur Conte dans les régions : Histoire de France, Bordeaux ; suite du premier épisode de France ; France ; 20 h. 55. Trois minutes pour agir (LdL) ; 21 h. 20. Journal ; 21 h. 35. L'homme en question : Salvador Dali ; 22 h. 40. FILM (Cinéma de minuit cycle Aspects du cinéma italien) : FRUIT ET DÉMÊ, de F. Fellini (1963), avec M. Mastrolanni, A. Amé, S. Milo, C. Cardinale, R. Falk, E. Steele M. Pisu (v.o. sous-titrés N.). (Redifusion). Le grand tournant du cinéma de Fellini. Un langage de fantasmagorie, l'affrontement du réel et de l'imagination.

CHAÎNE II : A 2

12 h. Bon dimanche ; 12 h. 5. Sines jeans ; 13 h. Journal ; 13 h. 25. Le grand album ; 14 h. 30. Série : Drôles de dames ; 15 h. 50. Jorgnette ; 16 h. 20. Muppet's show ; 16 h. 45. École des fans ; 17 h. 25. Monsieur Cinéma ; 19 h. 15. Le petit théâtre ; 19 h. 25. Stade 2 ; 20 h. Journal ; 20 h. 30. Musique and music ; 21 h. 40. L'opéra sauvage : L'Inde, de Fr. Rossif ; 22 h. 35. Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h. Poésie internationale ; F. Boyer ; 20 h. 40. Atelier de création radiophonique ; 21 h. Etici and Bita.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30. Orchestre national de France, direction J.-B. Fournelle ; « Concerto pour quatre violons en si mineur » (Vivaldi) ; « Concerto pour deux violons en re mineur » (Bach) ; « Concerto pour piano en sol mineur » (Mozart) ; « Diverses pièces pour piano et quintette à vent » (A. Roussel) ; 22 h. 30. France-Musique la nuit ; à 23 h. Les chambres de la musique.

LA PLANCHE A ROULETTES OFFICIELLEMENT RECONNUE

Aux termes d'une circulaire datée du 27 décembre 1977, émanant du secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, la Fédération française de surf-riding est seule habilitée pour réglementer la pratique de la planche à roulettes et en organiser les compétitions nationales et internationales. La Fédération française de patins à roulettes et la Fédération française de ski avaient espéré annexer ce nouveau sport.

Les champions de France auront lieu les 7, 8 et 9 juillet à Marseille. Les premiers internationaux de France réuniront les meilleurs pratiquants français et étrangers à Paris, les 13, 14 et 15 mai.

LA COUPE D'EUROPE DES NATIONS

La troisième Coupe d'Europe des Nations, version remaniée de la Coupe du roi de Suède, a commencé jeudi 5 janvier pour se terminer le 11 février. La première division de cette compétition sur quatre semaines réunit huit équipes nationales réparties en deux groupes de quatre, chaque équipe nationale disputant trois matches à domicile et trois à l'étranger. La poule A met aux prises la Suède, victorieuse en 1977, l'Espagne, la Grande-Bretagne et l'Autriche. La poule B oppose la France, la Hongrie, l'Allemagne fédérale et la Yougoslavie.

Pour éviter à l'équipe de France la cuisante blessure d'amour-propre qu'elle avait subie l'année dernière, en terminant éliminée de la Coupe de France, les dirigeants de la F.F.F. ont pas voulu prendre le risque de sélectionner une équipe de jeunes. Ils ont aligné dès la première rencontre la Hongrie, le 5 janvier, sur le court de nouveau stade Kennedy, à Lille, les trois « Navarrogues » suiffret, Dominguez et Froisy. Malheureusement, si Dominguez l'a emporté contre Suède, Joffret a été battu sans remporter son équipe nationale, dans le double (7-5, 4-6, 7-6). C'est donc la Hongrie qui gagne la rencontre par deux victoires à une.

LE TOURNOI DES MAÎTRES Vilas bat Connors

Le tournoi des Maîtres, le plus richement doté des tournois de tennis, pués-11 comporte 400 000 dollars de prix, dont 100 000 dollars au vainqueur, a commencé sa brève carrière — jusqu'à dimanche — devant le public over-punk de Madison Square Garden. Dans ce premier groupe dit « bleu », sont opposés Vilas, Connors, Orantes et Dibbs ; dans un second groupe dit « rouge », Borg, Gottfried, Tzanis et Ramirez. Dans les premiers rencontres, Brian Gottfried, finaliste des Internationaux de Roland-Garros, a déjà épluché deux succès ; le premier acquis sur Roscoe Tanner (7-5, 6-2), le second sur son partenaire de double, Paul Ramirez (6-7, 6-2, 6-4). Ne soe côté, Jimmy Connors a battu, sans trop de difficultés 17-5, 6-2) son compatriote Eddie Dibbs. Mais le lendemain, devant vingt mille personnes, celui qui a été classé meilleur joueur de l'année ne résistait pas au vainqueur de Forest-Hills, Guillermo Vilas, qui le battait 6-4, 3-6, 7-5. Le Suédois Bjorn Borg a, quant à lui, battu successivement le Mexicain Emil Sanchez et l'Argentin Roscoe Tanner, tandis que l'Espagnol Manuel Orantes a gagné devant Dibbs, après avoir perdu devant Vilas.

PORTO CINTRA ROYAL

مكتبة من الأصل

MÉDECINE

Le remboursement des soins dentaires va être amélioré

Une convention pluri-annuelle entre les organisations représentatives de chirurgiens-dentistes et les caisses de Sécurité sociale devrait être signée dans les prochains jours, mettant fin à la convention provisoire qui est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1977. La réponse favorable apportée par les pouvoirs publics aux principales revendications de la majeure partie de cette profession — notamment l'amélioration du remboursement de certains soins — a certainement facilité la conclusion de cet accord.

Plus rien ne s'oppose maintenant à la signature d'une convention définitive entre les caisses de Sécurité sociale et la Confédération nationale des syndicats dentaires (C.N.S.D.) qui représente près de quinze mille des vingt-cinq mille chirurgiens-dentistes. L'accord de ce syndicat était, en effet, subordonné à la parution d'un décret sur les associations de gestion agréées paru au *Journal officiel* du 4 janvier.

Ces organismes créés par la loi de finances de 1977 permettent aux professions libérales qui acceptent une certaine transparence fiscale de bénéficier d'abattements importants rapprochant ainsi leur système d'imposition de celui des salariés. Ainsi les chirurgiens-dentistes soumis à un régime de déclaration contrôlée peuvent désormais confier leur comptabilité à ces associations et bénéficier de ce fait de certains abattements : 20 % de leurs recettes dans la limite d'un plafond de 150 000 F et 10 % ensuite jusqu'à concurrence de 350 000 F. Ces systèmes entraînent une réduction des centres de gestion agréés pour les commerçants et pour les artisans.

Mais les revendications majeures des chirurgiens-dentistes concernent une revalorisation des tarifs de remboursement en

matière de prothèse et de soins conservatoires. Un plan de révision de la nomenclature en trois ans, accepté par le gouvernement, a été mis au point par les caisses de Sécurité sociale et le C.N.S.D. : ainsi cette année un arrêté dont la publication est imminente, modifiera les tarifs conventionnels des soins conservatoires, et de certaines prothèses (1). Pour ces différents soins, les assurés sociaux seront désormais remboursés à 75 % contre 30 ou 40 % actuellement.

Plus aucun droit à dépeçement

Ces mesures devraient susciter un accroissement de charges de près de 500 millions de francs pour les caisses d'assurance maladie. Les deux autres étapes concerneront en 1979 et 1980 tous les autres soins de prothèse pour lesquels les praticiens n'auront plus aucun droit à dépeçement.

Les représentants de la C.N.S.D. demandaient également que la loi de 1975 autorisant le gouvernement à imposer une convention type en l'absence d'accord avec la profession soit abrogée : le refus des pouvoirs publics d'accepter cette proposition ne devrait en aucun cas, d'après les dirigeants de ce syndicat, empêcher la signature de cette convention.

Un certain nombre de praticiens estimant néanmoins que la suppression du tarif d'autorité imposable aux praticiens non conventionnés et la définition de garanties de revalorisation en cas de rupture de convention elle-même semblent deux préalables indispensables à la signature de tout accord.

NICOLAS BEAU.

Centre **ISTH** Centre AUTEUIL - TOLBIAC Institut privé des Sciences et Techniques humaines

PCEM1 STAGE INTENSIF DE REVISION AVANT LES CONCOURS DE FÉVRIER À PARTIR DU 10 JANVIER 1978

Physique - 20 heures - 350 F
Chimie - 20 heures - 350 F

AUTEUIL : 6, Av. Léon Hébrard 75016 Paris - Tél. 22-1072
TOLBIAC : 22, Boulevard de la Chapelle 75013 Paris - Tél. 380-6301

POUR LA SCIENCE N° 3, JANVIER 1978

édition française de SCIENTIFIC AMERICAN

LES OULDIERS EN SILEX AU PALÉOLITHIQUE

CONSEQUENCES D'UNE CRUE DE L'ÉNERGIE

LA VIE SUR MARS

DIFFUSION DE LA LUMIÈRE PAR UN PLASMA

CHÂTS ET ÉCHANGES COMMERCIAUX

L'ÉMISSION AU COURS D'UN GOUTTE

NEW YORK WASHINGTON. 9 JOURS AU CENTRE DU MONDE: 3150 F.

Avec Pan Am partez à la découverte des deux grandes cités américaines New York et Washington.

Le prix de 3.150 F comprend :

- Le transport Transatlantique aller et retour en Boeing 747,
- Le transport New York - Washington en train.
- Le séjour à New York en chambre double à l'Hotel Century Paramount - Visite de New York, survol de la ville en hélicoptère, visite du World Trade Center, le plus grand gratte ciel de la ville, etc...
- Le séjour à Washington à l'Hotel Gramercy Inn en chambre double - Visite de Washington, du cimetière d'Arlington, de Mont Vernon, etc...

Pour ce voyage de 9 jours au cœur des USA, réservez vos places dès maintenant. Départ tous les samedis du 5/1/78 au 30/1/78. Contactez votre agent de voyages ou Pan Am (tél. : 266.45.45).

PAN AM

ÉDUCATION

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

● **Écoles nationales d'administration.**
Le journal officiel du 5 janvier a publié la liste des candidats admis en qualité d'étève à l'ENEA. À la suite des épreuves des concours de 1977. Ce sont, par ordre alphabétique :

● **Au titre du premier concours externe :** MM. François Allard, Gilles Andréani, Mlle Marie-Claire Bidreau, MM. Alain Bonjean, Christian Bodin, Michel Bonjean, Claude Bonin, Jacques Boulet, Mlle Frédérique Bredin, MM. François Bugu, Michel Cabriauc, Jean-Marie Caron, Didier Casatiotti, Valérie Françoise, Mlle Agnès de Clermont-Tonnerre, Mlle Stéphanie Gosselin, Philippe Grouzet, Mlle Michèle Hérault, Denis Pennoan, Jean-Baptiste Pannou, Mlle Sylvie François, Marie-Cécile Gaudy, Mlle Michèle Gaudy, Mlle Véronique Galonsson de Villepion, MM. Denis Gasser, Michel Gasser, Mlle Sophie Gourdon, Claude Hahni, MM. Claude d'Harcourt, Jean-François Robert, Hugues Hour-

din, Mlle Sylvie Hubac, MM. Serge Sancel, Mathieu Yss, Claude Kupfer, Jean-Pierre Labouret, Michel Lalle, Philippe Lalot, Olivier Mallet, Simon Mardi, Philippe Martin, Hervé Masurel, Mlle Claire Mialaret, Françoise Miquel, MM. Gérard Moisselin, Georges-Alexandre Olivetti, Bruno Parent, Gilbert Fayet, Paul Perrin, Patrick Pierrard, Frédéric Poux, Emmanuel Robert, Bénédictine Borgella, Jacques Beller, Sébastien Bernard, François Bivassano, Christophe Stenier, Xavier Strasser, Patrick-André Sus, François Bureau, Mlle Sophie-Caroline Tarnowski, Mlle Jérôme Turot.

● **L'Association des personnes de petite taille** a adressé un télégramme au ministre de l'Éducation pour protester contre le refus de l'administration d'accorder un poste de maître d'internat à un étudiant de Caen à cause de sa petite taille (1,38 m). Elle demande à M. Habib de s'en tenir sur sa décision. L'Association, qui a été créée en avril 1976, compte un millier d'adhérents.

● **Grâce des conseillers d'éducation.** — Répondant à l'appel du Syndicat national des enseignants de second degré (S.N.E.S.), du Syndicat national des enseignants technique et professionnel (S.N.E.T.P.-C.G.T.) et du S.G.E.N.-C.F.D.T., des conseillers et conseillères principaux d'éducation (ex-surveillants et surveillants généraux) se sont mis en grève jeudi 5 janvier pour réclamer l'instauration d'un maximum d'heures de service. Selon un communiqué des trois syndicats, la grève a été « bien suivie malgré des disparités géographiques » et le taux de participation allant de 65 % selon le ministre, la participation a été de 15 à 20 %, selon les établissements.

● **Au titre du premier concours externe.** — Mlle Louise Auvil, MM. Alain Bonin, Jean-Marie Cambré, Jean-Claude Péro, Yves Mlle Renée Chagnia, M. Emont Chavannes, Mlle Jacqueline Davignon, Mlle Marie-Claire Deshayes, Marie Demurmont, Mlle Mireille Dietrich, MM. Alain Ducot, Antoine Durieux, Mlle Claudine Fegat, Mlle Brigitte Joseph-Jeanney, MM. Jean-Pierre Jouglalet, Stanislas Lafèvre, Mlle Marie-Claire Lemaire, Gérard Lollot, Françoise Loloum, Mlle Claire Malaurat, MM. Christian Mavet, Nicolas Mouton, Mlle Marie-Claire Mouton, Mlle Marie-Josée Palam, MM. Henri Peretti, Christian Poirier, Yvon Robert, Olivier Rocherand, Pierre Rolland, Pierre-Claude Roubin, MM. Guy Roth, Édouard Sibac, MM. Dominique Toulon, MM. Subert Valade, Luc Valade, Laurent Vermeil, Jean-Pierre Vidal, Patrick Warin.

● **Au titre du deuxième concours externe.** — MM. Raymond-Marcel Albert, Jean-Michel Boin, Ali Bouabdellah, Pierre Camaroc, Pierre Xves Duvoire, Jean-Michel Fay, Jean-Paul Florina, Gonthier Friedland, Mlle Christiane Gérard, Gilles Lenal, Mlle Marie-Anne L'Église, MM. Hervé Salomon, André Schitte, Luc Valade, Bernard Tandreau, Alain Turc.

BIENFAISANCE

Grâce au Secours populaire

CENT PETITS FRANÇAIS ONT PASSÉ NOËL AUX PAYS-BAS

« Les gens étaient petits », « On ne leur a rien fait », « On leur a donné beaucoup de cadeaux », « Les brèves chargés de cadeaux, ils voulaient tous parler à la fois, raconter en détail leur séjour de deux semaines aux Pays-Bas, même si leurs impressions toutes fraîches butaient sur l'obstacle du vocabulaire, ces quelque cent enfants qui, mardi 3 janvier, antérieurement de leurs cris un quel de la gare du Nord, à Paris !

Un Noël inattendu pour Florence, petite blonde de onze ans, qui a surtout apprécié les randonnées à bicyclette autour de Maastricht. Son père, tourneur sur bois, a été surpris de voir les premières vacances d'hiver de sa vie. De même pour Frédéric, dont le père est routier, et Caroline, dont la mère, divorcée, travaille dans une cantine.

Ces deux semaines de vaches vacancières, les enfants de chômeurs — ou de milieux modestes — les doivent au Secours populaire français, qui a conjugué ses efforts avec une cinquantaine de bénévoles hollandais. Placés dans des familles, les petits Français ont connu pour les fêtes une chaleur humaine et un sentiment de bien-être d'autant plus grands qu'ils s'agissaient de retrouvailles : beaucoup d'entre eux avaient déjà été dans les familles fêtées d'après le *Monde* du 3 septembre 1977.

* S. P. F., 9, rue Prochard, 75003 Paris, tél. 778-50-48.

Se perfectionner, se apprendre la langue est possible en suivant

LES COURS D'ANGLAIS DE LA BBC

Cours avec explication en français

Documentation gratuite

ÉDITIONS DISQUES BECM

8, rue de Belfort - 75008 Paris

ISTH Centre AUTEUIL Aux étudiants de fin de second cycle de l'enseignement supérieur

● Préparation au concours d'entrée de septembre.

HEC-ESCAE 2^e année

● Stage complet toutes disciplines de fin janvier à fin Mai plus 5 semaines en Août/Sept.

● Succès au dernier concours 15 inscrits ISTH - 9 HEC HEC - 1 HEC ESCAE

6, Av. Daumesnil, 75015 Paris 208.52.65, 224-10-72 Institut privé des Sciences et Techniques humaines

VÊTEMENTS DE LUXE

ORSON CHEMISIER-HABILLEUR

travaux Yves St-Laurent - Pierre Cardin

SOLDES

27, avenue Victor-Hugo (16^e) 727-31-53

CARNET

Naissances

— M. Joseph Jost et Mme, née Marie-Joséphine Pradin, sont heureux d'annoncer la naissance de leur petite-fille, Emma Elizabeth, le 13 décembre 1977 au foyer de Marie-Thérèse et Brian Skelton, 35, Sandown Road, Wickford, Essex, 30, rue Erard, 75012 Paris.

— Le 1^{er} janvier 1978 est née Brunnaïsma Rose des Ordonnes, ses parents Jacques et Elisabeth, ses sœurs et frères Serge, Violaine, Tristan et Sébastien ont la joie de l'annoncer 31, rue Alexandre-Dumas, 13009 Marolles-sur-Orne.

Françaises

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de M. Jean-Philippe Vernes, fils de M. Bertrand Vernes et de Mme, née Anne-Marie Deloche de Noyales, avec Mlle Valérie Kietzprantz, fille de M. Maurice Kietzprantz et de Mme, née Huguette Cordier.

— M. et Mme Raymond Charlot, Le lieutenant-colonel (C.R.) et Mme Maurice Bonquier, ont la joie de faire part des fiançailles de leurs enfants, Christine et Frédéric, Arna, Saint-Castar-sur-Sigone.

Décès

— Il a plu à Dieu de rappeler à Lui M. Marcel DESPREZ, ex-administrateur de sociétés, domicilié en ce temps chevalier à Ville-d'Avray d'honneur, médaillé militaire, croix de guerre 1914-1918, décédé le 22 décembre 1977.

— M. et Mme Armand Dufourg, née Jeanne Guillou, son épouse, toutes la famille et ses amis, ont la douleur de faire part du décès de M. Armand DUFOURG, chevalier de l'Ordre national du Mérite, chevalier du Mérite maritime, président du Syndicat des représentants au transport membre du comité confédéral de la C.G.C. survenu subitement à Paris le 4 janvier 1978.

— La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 9 janvier 1978 à 15 h. 45 en l'église Saint-Vincent-de-Paul, rue Saint-Vincent, Paris-19. L'inhumation aura lieu à Linz, dans la Lande, dans le cimetière de famille. Cet avis tient lieu de faire-part. 3, rue d'Angoulême, 75006 Versailles.

— On nous prie d'annoncer le décès de Mme Paul GELLOS, née Suzanne Gérard, survenue le 4 janvier 1978 à Paris. La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 7 janvier, à 10 h. 30, en l'église Saint-Pierre-du-Gros-Cail, 121, rue Saint-Dominique, 75007 Paris.

— Un second service aura lieu le mardi 10 janvier, à 10 heures, en l'église de Bisceux (Pyrénées-Atlantiques), suivi de l'inhumation dans le cimetière de famille. Les familles Housson, Malenfant, Enon, Faurr, Pellissier, 39, quai d'Orsay, 75007 Paris.

— Le docteur Georges Perrin et Mme, née Marie-Paule Perrin, M. et Mme Jean-François Perrin et leurs enfants, Mlle Germaine Perrin, Les familles Perrin, Daumas, Combet, Prost, Keller, Boux, ont la douleur de faire part de la mort de Mme veuve René PERRIN, plusieurs décédée à Arna, le 30 décembre 1977, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

— Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le mardi 3 janvier, à l'Oratoire de Chantilly, 6223 Sainte-Catherine-lès-Arns, 121, avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris.

LATREILLE SGN RAYON GRAND TAILLEUR

PENDANT LE MOIS DE JANVIER COSTUMES ET PARDESSUS: 1850F 3 ESSAYAGES

62, R. ST-ANDRÉ-des-ARTS - 6^e Parking attenant à nos magasins

Christian Dior SOLDES

Prêt-à-porter féminin, soufiers, colifichets

Prêt-à-porter masculin, chemises, tricot, chaussures...

les 10, 11 et 12 JANVIER 10 h - 12 h 30 14 h 30 - 18 h 30

32, avenue Montaigne - Paris 8^e 12, rue Boissy-d'Angles - Paris 8^e (près de Fig St-Henri)

— Mme Louis Quarrel et ses enfants ont la douleur de faire part du décès de M. Louis QUARRELLI, ingénieur honoraire divisionnaire des travaux publics, après avoir été au service du département de Marseille, Equipement pétroliers et travaux neufs, Laveras-Pon, chevalier de la Légion d'honneur, survenu le 3 janvier 1978 dans soixante-neuvième année. Les obsèques auront lieu le samedi 7 janvier 1978 à 10 heures, en l'église Saint-Eoch de Mazaugue (Bouches-du-Rhône). Le présent avis tient lieu de faire-part. 2, boulevard Camille-Bianc, 13009 Marseille.

— M. Max J. Rogliano, Jean-Marie et Françoise Rogliano, Mme Yvonne Janot, M. et Mme Daniel Janot et leurs enfants, M. Georges Rogliano et ses enfants leurs familles, parents et alliés ont la douleur de faire part du décès de Mme Micheline ROGLIANO, née Toulon, survenue le 31 décembre 1977, Neuilly-sur-Seine.

— La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité, à 4, boulevard de la Saussaye, 92009 Neuilly-sur-Seine, 8, boulevard Jourdan, 75014 Paris, 11, domaine Seignelay, 92008 Châtenay-Malabry, Villa Cadcaux, rue Marveux, 13008 Marolles.

— Le président et les administrateurs de la Société financière Marché commun, Paris, ont la douleur de faire part du décès survenu le 27 décembre 1977, du professeur Claudine F. TERRIER, ancien recteur de l'Université de Genève, qui a présidé la société de 1971 à 1974.

— Claude P. Terrier, né le 8 Nov 1902, était docteur en sciences économiques de l'université de Genève, professeur dans l'université de cette ville en avril 1971, vice-recteur, puis recteur. Il avait publié notamment, 1978, un ouvrage intitulé « Le B.C.E.A. ».

— Bernard Vovonne, son mari, Dominique et Françoise Desouché, Marie et Philippe Marabée, Lise Vovonne et Patricia Romes, Christiane et Sacha - Michel Masson, Agnès et Gilles Romesneau, ses enfants, Julien, Marine, David, Thomas Sylvestre, ses petits-enfants, Jean et Linette Jonilli, Marie-Cécile Esnault, Robert Wustner, Monique et Paul Hervieu, ses frères et sœurs, Mlle Anne Vovonne, ses neveux, nièces, filleuls, comte Marcel et Colette Legrain, St tous ses amis très éber, ont la tristesse d'annoncer le décès de Suzanne VOVONNE, née Jonilli, décédée dans la nuit de Dieu Paris le 3 janvier 1978.

— La messe et l'inhumation ont lieu, dans l'intimité familiale, vendredi 5 janvier, en la manifestation du Seltgour, à D. (Yonne). « Dieu est amour, et celui qui demeure dans l'amour demeure en Dieu, et Dieu demeure en lui ». (1 Jean, 16)

— En souvenir de ses années les plus heureuses, elle a souhaité un don à la communauté Évangélique, 3 bis, de Chilly, 91100 Longjumeau, 40, rue du Père-Corentin, 75014 Paris.

— Nos obsèques, bénéficiant d'une subvention sur les honoraires de « Carnet de Médecin », sont prises de jour à leur conseil de texte sur des données basées pour justifier de cette qualité.

Remerciement
— Mme Louis Nougardé, Mme Arlette Nougardé, profondément touchées par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de M. Louis NOUGARDE, prient tous ceux qui se sont associés à leur peine de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements. 24, rue de Metz, L'Hay-les-Roses, 93, rue Descartes, Paris.

Anniversaire
— À ceux qui ont connu et aimé Mme Louis CHANROUX, née Marie Béchade, une prière ou une pensée en attendant en ce quinzième anniversaire.

— Pour le premier anniversaire du décès de Mme Esther BOUAZIZ, née Ayouch, il est demandé une pensée amicale ceux qui l'ont connue et aimée. De la part de son époux et de famille, 14, allée d'Orléans, Bordeaux.

— Pour le premier anniversaire de la mort de Raymond BAILLY, général de corps d'armée (C.R.), une prière sera faite le dimanche 11 janvier 1978 à 11 heures, en l'église Sainte-Odile, 2, avenue du prince-Mathurin, Paris (17^e).

Communications diverses
— L'Alliance catholique savoisienne invite tous les Savoyards de Paris et de la région parisienne à célébrer la fête de Saint-François-de-Sales en participant à la messe qui aura lieu le dimanche 22 janvier, 9 h. 45, en l'église Saint-Martin, rue Saint-Martin, Paris (4^e), sous la présidence de Mgr Sauvage, évêque d'Annecy.

Sachez préparer votre plaisir avant de boire votre SCHWEPPES Bitter Lemon retournez la bouteille.

ANNE ET MENTALISTE

AVIA

INCORPORATED

190

LES OULDIERS EN SILEX AU PALÉOLITHIQUE

CONSEQUENCES D'UNE CRUE DE L'ÉNERGIE

LA VIE SUR MARS

DIFFUSION DE LA LUMIÈRE PAR UN PLASMA

CHÂTS ET ÉCHANGES COMMERCIAUX

L'ÉMISSION AU COURS D'UN GOUTTE

كندا من الأصل

سكزنا لاجل

OFFRES D'EMPLOI	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	43,00	49,19
IMMOBILIER	10,00	11,44
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La ligne col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

SI VOUS N'AVEZ PAS PEUR de la Précontrainte, du Concassage du Malaxage et du Coulage en pleine fouille en un mot, si vous êtes

JEUNE ET DOCUMENTALISTE nous vous proposons de créer une unité archives au siège d'une société de Travaux Publics à vocation internationale à la Défense.

Envoyer C.V. sous réf 3861 à : **Up** 31, Bd BONNE NOUVELLE 75002 PARIS qui transmettra.

T.R.T. Département TRANSPAC poursuit le développement de ses activités de consultation de données

T. R. T. recrute

1) INGENIEURS ELECTRONICIENS confirmés pour étude de systèmes complexes avec mini et micro-ordinateurs.

2) INGENIEURS SYSTEMES et LOGICIEL expérimentés dans la conception et/ou la programmation de systèmes de consultation et de transmission de données.

Adressez curriculum vitae à T.R.T. 5, av. Beaumar - 92350 LE PLESSIS-ROBINSON. Tél. : 630-23-23 (poste 850) les 9 et 10 janvier.

LE LABORATOIRE EUROPEEN DE BIOLOGIE MOLÉCULAIRE A HEIDELBERG (R.F.A.) recherche

ASSISTANT (E) Personnel

pour participer aux différentes activités de la section : recrutement, gestion du personnel, conditions sociales, etc.

Expérience d'un service personnel et connaissance courante d'au moins deux des trois langues officielles du Laboratoire (allemand, anglais, français)

Ecr. à EMBL, section personnel; Postfach 10,2209 D-69000 HEIDELBERG (référence 77/13)

Société multinationale basée en France recherche

analyste-programmeur

pour restructurer service informatique existant et y incorporer de nouvelles méthodes.

Il devra posséder une grande expérience des ordinateurs DEC-PDP-11 et des systèmes RSX-11 ou IAS.

Connaissances COBOL et RPG II également demandées.

Envoyer C.V. et prétentions sous référence 3951 à : **Q7 Organisation et publicité** 25, rue de Valenciennes 75013 PARIS

POUR RENFORCER SON EQUIPE MARKETING IMPORTANT GROUPE EUROPEEN (100 KM EST PARIS) recherche

CHEF DE PRODUIT Ayant l'expérience des produits de grande consommation.

LE CANDIDAT SE VERRA CONFIER :

- la gestion d'une ligne de produits leaders.
- la mise sur le marché de nouveaux produits.

Responsable du mix de sa gamme, il possédera une bonne connaissance des études marketing et un sens du terrain.

Présentez de Vallemont souhaitée.

Envoyer C.V. manuscrit et photo récente à : HAVAS 5110 REIMS, n° 2330, qui transmettra.

Important Groupe Industriel Région Sud de Paris RECHERCHE POUR DEPARTEMENT

AVIATION

INGENIEUR ELECTRONICIEN

- Quelques années d'expérience
- Connaissant équipement avion
- Appelé à prendre beaucoup d'initiatives
- Connaissances de l'anglais.

Adressez curr. vit., photo et prétentions n° 42 510, CANTYRES 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

ASSOCIATION TOURISMESOCIAL recrute pour ses destinations à l'étranger:

DIRECTEURS ou REPRESENTANTS : Expérience dans cette fonction et connaissance du pays (Yougoslavie, Italie, Bulgarie et Baléares).

RESPONSABLES ANIMATION : Expérience animation en villages vacances.

ANIMATEURS : Participent à la vie de l'installation, spécialisés dans un domaine: sonorisation, sports terrestres, natation, jeux, spectacles, décoration.

Sélection au cours d'un stage en Février.

Adr. C.V. + photo (retournée) s/n° 2755 à P.LICHAUX S.A. 81, 229 73063 Paris cedex 02 qui transmettra.

Concessionnaire de presse recherche pour son service **TECNICO** personne connaît. PUBLICITE capable assurer sous contrôle constant et fabrication des lettres de revient en technique d'impression et facturation des annonces publicitaires. Doit pouvoir s'intégrer à une équipe et être dynamique et efficace.

Ecrire avec C.V. manuscrit et prétentions à : **COMPTABLE DE GESTION** pour organisation d'un service COMMERCIAL. EXPER. en REPER. EXIGENCES. Téléph. 951-75-15.

HAVAS-VOYAGES PARIS recrute son **CHEF DE SERVICE BILLETTERIE**

technicien de haut niveau dans chacune des disciplines AIR, FER, MER (émission, contrôle, billetterie), il dirigera et coordonnera l'action de l'équipe.

Adressez curriculum vitae et photo à : HAVAS-VOYAGES, M. R. DOUKHAN, 73, rue Sainte-Anne, 75002 Paris.

emplois régionaux

AIRWELL Dans le cadre de l'extension de son unité de fabrication Electro-mécanique, 100 kilomètres à l'Ouest de PARIS, propose, pour assurer le démarrage et la responsabilité d'une importante installation de peinture, un emploi

D'AGENT DE MAITRISE

Ce poste conviendrait à un homme jeune, de bonne formation de base, ayant le goût de l'animation de personnel et une expérience technique de fabrication, qui sera adapté par une formation spécialisée.

Adressez C.V. + photo, Service du Personnel, route de Verneuil 9770 TILLERIES-SUR-AVRE. Téléphone (23) 32-30-18.

LEADER DANS LE DOMAINE DE LA PETITE MECANIQUE recherche

INGENIEUR

POUR SON DEPARTEMENT PRODUCTIVITE SA FONCTION :

- Recherche des actions de productivité;
- Coordination et suivi des objectifs de productivité retenus.

SON PROFIL :

- Ingénieur environ 30 ans;
- Expérience des problèmes de production et de méthode;
- Sens de l'animation;
- Connaissance de l'analyse de la valeur appréciée.

Ecr. C.V. manuscrit, photo et présent. à 43.041, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75009 Paris Cedex 01.

INGENIEURS GRANDES ECOLES

Débrouille ou 2 ou 3 années d'expérience pour travaux dans les domaines suivants :

- Logiciel de base (comptabilité, assemblage)
- Programmation d'importants systèmes en temps réel.

Bonne connaissance écrite et parlée de la langue anglaise.

Nationalité française exigée.

Ecrire avec C.V. et prêt à : 78-VELIZY-VILLACOUBLAY

représent. offre

proposit com. capitaux

SOCIETE DE CONSTRUCTIONS exportatrice de biens d'équipement industriel, réalise un chiffre d'affaires annuel de 11 millions de francs. Carnet commandes bien garni

recherche **SOCIETAIRES** pouvant apporter 700.000 à 800.000 F.

Ecrire sous n° 1246 à HAVAS, 3707 METZ, qui transmettra. Recherches 1.000.000 F et plus. Prêtiers hypoth. 1^{er} rang. Ecr. Substancé, 29, rue d'Epiney, 92179 Desnoix-Barre. T. 92-26-15.

Société recrute pour service développement amélioration procédés de fabrication :

INGENIEUR Grande Ecole, ayant expérience industrielle, bonne compétence dans domaines :

PHYSIQUE : Hautes températures, optique, cristalllographie;

MECANIQUE : Equipement haute technicité fonctionnant dans ambiances très dures.

Possibilité d'évolution pour candidat minimum 26 ans, dynamique, ayant goût des contacts, connaissance anglais indispensable.

Lieu de travail : Lohet, Seine et Marne-Sud.

Ecr. n° 2330, Publicités Réun., 112, bd Voltaire, - 75011 Paris.

l'agenda du Monde

Artisans Electricité, lumière, chauffage, forêt, tout isolé, 11, rue de Fennes, Me Saint-Sulpice, avec club des célibataires. Inform. : 878-90-51. Téléphone : 875-25-4.

Cours APPRENDRE L'AMERICAIN à l'AMERICAN CENTER 361, bd Raspail (16^e), 822-82-28. Cours de conversation le soir. INSCRIPTIONS IMMEDIATES DEBUT ; LE 14 JANVIER. Cours privés. Sessions intensives. « FULL-TIME ou PART-TIME ». ATTELIER ENFANTS Peinture, dessin, modelage ; 50, avenue Edouard, Paris-19^e. Téléphone : 331-02-28. Le matin. Américaine donne cours privé en anglais, petit mixe déplacement. Pour renseignements : 325-32-17.

Fourrures FOURRURES OCCASION DEPOT - VENTE EXCLUSIF. DE FOURRIERE GRAND CHOIX VETEMENTS, PARFAIT ETAT. 91, rue du Théâtre, PARIS-19^e. Tél. : 575-10-77

Troisième âge MAISON DE RETRAITE « LA DOUCE VIE » 40, 50, 60, 70, 80, 90 ANS. 14100 LISIEUX. TEL. : 31-11-02. VALIDES-INVALIDES. PX DE LA JOURN. 73, 82, 90 F.

Mode BOTTES ET CHAUSSURES pour dame et monsieur. TILT, SOLGE PERMANENT. 13, rue V. Massé, 75009 Paris. 232-24-05.

Moquette RABAIS 30 à 60 % Sur 12.000 m2 moquette. Curiosités. Téléphone : 750-19-11.

Relations Venez danser dimanche, 15-19 h, le Caravel, 36, rue de Fennes, Me Saint-Sulpice, avec club des célibataires. Inform. : 878-90-51.

Bijoux BIJOUX ANCIENS, BAGUES ROMANTIQUES. Se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, Paris (4^e). Téléphone : 633-08-83.

Instruments de musique PIANOS n/s dep. 6.500. Crédit. Danoué, 75, av. Wagram Wag 36-17 Occas. 3.500. Grosse 7.000. Local.

ACHETONS PIANOS Danoué, 75, avenue Wagram-17^e, Wag. 36-17. - Venis. Location.

Philatélie PARTICULIER VEND 10.000 TIMBRES classes, tous pays. - Prix à débattre. Téléphone le matin : 554-22-72, à M. LEMATTE.

Psychologie Aidez vous connaître pour éclaircir votre avenir ; par l'astro-psychologie et la numérologie. M.C.C., 1, rue Baye, Paris-17^e. Téléphone : 623-26-76.

Vacances - Tourisme - Loisirs Faites la pause au Bar Bateau, Bar amér. Propriétaires frères BADIOLA, 25, boulevard Thiers, 64500 SAINT-JEAN-DE-LUZ.

RENCONTREZ LES ANGLAIS s'éloient dans une ferme ou un petit hôtel/pens. au serv. person. av. des prix raisonn. y compris. rentis pr les enfants et pr les périod. hors sais. Notre sélect. de pr. de 200 lioux d'hébergement. comm. des hôt. mod. Broch. sur dem. au Dpt. F. H. Farmhouse Holidays, 14 High Str., Godalming, Surrey GU7 1ED, Anglet.

GOWER HOLIDAYS. Malt. retir. disp. à partir 9 juillet, poss. les 8, 9 ou 11 pers. chif. cal. Basse sais. ; à part. 70 £ par sem. - Vie saisi. 10 pers. 95 £ par sem. Les 2 tarifs étant soumis à la TVA angl. Bales et plag. de sabl. Pêche, ciné., march. golf, promen. dos de honey, Dem. broch. Bursar, University College, Swarthol, 172, rue de Gailles. Téléphone : 072 2209 - Poste 406.

secrétaire

STENOGRAPHE, DACTYLOG Nombreux postes dispn. longue durée, français et bilingues.

KELLY GIRL Travail temporaire. 87, bd Haussmann, PARIS (8^e). 85-85, bd Vincent-Auriol (13^e). Tour Maine-Montparnasse, PARIS. 130, rue Reno, 75015LODRINE.

demandes d'emploi

Fme, 50 a., levant 17 ans dom. messages 14^e, confiance, discr. ass. Si intéressés : 580-12-04.

Secrét. compt. ch. pl. stable. lib. de suite. Carrière. PARIS (8^e). 3, r. M.-Joffre, 9770 Colombes.

Aggrégé lettres, 27 a., étud. des procédés, suit enseign. 19^e. Paris. Connais. angl., espagn. Ecr. à 1130, « le Monde » P. 3, r. des Halles, 75007 Paris-7^e. H. marié, enfants élevés, rich. garde-robe, jardin, propriété, chauffeur. Téléphone : 107-11-07.

autos-vente

12 à 16 C.V.

604 TOUTES OPTIONS 76 GAR. CREDIT. - BAS. 75-84.

+ de 16 C.V.

De part à part vend PONTIAC Firebird, 1968, Cabriolet, 22000 km, bon état, prix à débattre. - Tél. 201-20-17, toute la journée.

VOIR NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

les annonces classées du Monde sont reçues par téléphone du lundi au vendredi de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h. au 296-15-01

le CELSA organise à l'attention des Jeunes sans emploi de 18 à 25 ans des stages de formation (loi 5/7/77), en **LANGUE ANGLAISE** option 2ème Langue possible

Objectifs :

- acquérir la maîtrise de la langue de la communication quotidienne;
- s'initier ou se perfectionner à la langue de l'entreprise

Formation complète par un stage à l'étranger de 4 semaines (voyage, hébergement, frais de scolarité pris en charge)

Conditions :

- Niveau: Bac ou Bac plus 2 ans
- Durée du stage : 7 mois
- Début du stage : 23 Janvier 1978
- Lieu : Nautilly sur Seine
- Stage rémunéré à 90% du SMIC

Renseignements et inscriptions au CELSA 77 rue de Villiers 92623 Nautilly/Seine Tél : 747.60.26

حکومت من الاجل

Le Monde économie-régions

LES DIFFICULTÉS DES ENTREPRISES

Le dépôt de bilan d'une des usines textiles les plus modernes de Normandie

De notre correspondant

Rouen. — Annay-Forêt, c'est Deville-lès-Rouen (Seine-Maritime) une usine ultra-moderne dotée d'un immeuble administratif en verre et acier, avec all design et portes automatiques.

À l'évidence, la petite entreprise créée en 1947 par M. Gabriel Annay a connu un développement spectaculaire. Spécialisée dans la fabrication de vêtements pour hommes, femmes et enfants, elle a su attirer, dès les années 50, l'attention d'une clientèle nationale de grands magasins à succursales multiples et de grandes surfaces. Tant et si bien qu'en une vingtaine d'années, multipliant son chiffre d'affaires par quarante et ses effectifs par cinquante, elle s'est hissée aux premières places de la confection française.

Pourtant, au début de l'année 1974, conscients de la diminution des fonds de roulement de l'entreprise, les dirigeants décidèrent de faire appel à un investisseur extérieur. Le groupe anglais Charrier House se montre intéressé, va même jusqu'à proposer le rachat total, mais ne parvient finalement qu'à obtenir 30 % du capital.

« C'est alors, explique M. Philippe Annay, qui a succédé à son père en juillet 1974, que se sont très vite fait sentir les effets de la crise du renchérissement des matières premières, à la hausse des taux bancaires, se sont ajoutées les difficultés propres à notre profession ».

Les financiers s'accroissent jusqu'à attendre plus de 5 millions de francs en 1976. Devant la répétition de exercices déficitaires et devant les réticences des banques face au découvert persistant (7,5 millions au 30 mai 1977), les associés anglais décident alors de faire appel à un cabinet consultant, COGEP, chargé de déposer un rapport diagnostic sur la situation de l'entreprise. Pour la C.G.T., cette initiative a pour résultat « l'accélération galopante de la dégradation et du dévou-

Dans le Var

UN DIRECTEUR FERME SON ÉTABLISSEMENT EN RAISON D'UNE GREVE

(De notre corresp. régional)

Marseille. — A la suite d'une grève déclenchée le 14 décembre par la C.G.T. une usine de confection masculine à La Garde, près de Toulon (Var), la Manufacture provençale de vêtements (MANUFRO), employant cent soixante-quinze personnes — sa majorité des femmes, — a été fermée le jeudi 5 janvier par la direction. Celle-ci a expliqué dans un communiqué que la sécurité du personnel non gréviste (70 % selon ses estimations, 30 % selon la C.G.T.) ne pouvait plus être assurée et que, d'autre part, les réserves de matières premières et de fuel étaient épuisées, car les grévistes avaient imposé un « blocus » de l'entreprise depuis le début du conflit.

Les revendications présentées par la section C.G.T. portaient essentiellement sur les cadences de travail et sur une revalorisation des salaires de 8 %. Les propositions de la direction (+ 3 % et relèvement de 5 % des primes) avaient été rejetées par la C.G.T., qui accuse, d'autre part, la direction de porter la responsabilité d'incidents entre grévistes, non-grévistes et vigiles.

● Sarthe. — La liquidation de la société SOPANEC. — Entreprises de panneaux de bois agglomérés à Boumoy — a été prononcée par le tribunal de commerce. Le directeur de la firme est, d'autre part, inculpé pour escroquerie.

Une imprimerie de Quimper dépose son bilan

L'imprimerie Cornouaillaise, installée à Quimper, a déposé son bilan le vendredi 30 décembre. On savait que cette importante entreprise, qui emploie soixante-seize salariés, était depuis longtemps malade. Néanmoins, lorsque, il y a dix-huit mois, ses dirigeants rencontrèrent M. Yves Le Guellec, bien connu dans les milieux bancaires, ils se représentèrent à l'homme appartenant, disait-on, à une espèce au vote d'extinction, celle des mécènes. De fait, M. Le Guellec accrut rapidement sa participation au point de détenir 88 % des actions et de devenir, au printemps dernier, P.D.G. de l'entreprise.

Après quel, compétitivité oblige, il procéda à d'importants investissements. Deux photocomposeuses et une rotative offset furent acquises. Enfin, un hebdomadaire, *Tyburna*, destiné aux milieux d'affaires bretons, vit le jour en octobre dernier (le *Monde* du 4 novembre).

Malheureusement, les commandes furent rares, et M. Le Guellec, lassé de perdre de l'argent, a fait savoir qu'il n'y aurait pas fin décembre, contrairement à l'habitude, de chèques provisionnels. Quant au journal *Tyburna*, qualifié par certains de « hochet de milliardaires », il ne paraîtra pas vendredi prochain 6 janvier.

Pour l'heure, le personnel, qui, bien qu'occupant nuit et jour les ateliers pour préserver l'outil de travail, assure toutes les commandes, a d'autres soucis. N'affirmant pas que le plan de restructuration actuellement envisagé, et qui vise à réduire d'environ 100 000 F par mois la charge salariale, se traduira par une trentaine de licenciements, voire davantage ? Les syndicats refusent tout licenciement tant qu'ils n'auront pas obtenu des garanties en matière de réembauche et de stages de formation continue.

● L'indice des prix de détail calculé par la C.G.T. a augmenté de 0,8 % en décembre par rapport à novembre, en un an (décembre 1977 comparé à décembre 1976), la hausse a été de 11,1 %. La hausse de décembre s'explique ainsi d'après la C.G.T. : + 0,9 % pour l'alimentation ; + 0,3 % pour l'habillement ; + 0,1 % pour l'habitation-logement ; + 2 % pour le poste hygiène-santé ; + 0,1 % pour les transports et télécommunications ; + 0,1 % pour la culture.

Les difficultés de la société Lothar's

UNE MISE AU POINT

Après notre article : « La révolte des surpiqueuses » (le *Monde* du 5 janvier), où nous écrivions que les travailleurs de la société de confection Lothar's, à Paris, n'avaient, depuis le 9 décembre, « touché aucun salaire, bien qu'ils aient assuré la production jusqu'au 26 décembre », la direction de cette société nous prie de préciser que le paiement des salaires s'effectuait, dans l'entreprise, le 8 ou le 9 de chaque mois pour le mois échu, et celui des acomptes, la 25 ou la 26. Elle ajoute : « La paie de novembre a été faite le 8 décembre. Un acompte à valoir sur la paie de décembre a été versé le 26 décembre à tous les salariés qui l'ont demandé. La prime de fin d'année (...) a été payée le 23 décembre. La paie de décembre aurait eu lieu normalement le 9 janvier si les grévistes n'avaient pas interdit la sortie des marchandises déjà prêtes pour expédition aux clients étrangers, privant de ce fait la société de toute trésorerie. »

● M. Furnon a obtenu la condamnation pour diffamation des trois militants d'extrême gauche et de trois syndicalistes C.F.D.T. Le dirigeant des établissements de décolletage, qui dénonçait « les allégations mensongères et injurieuses » d'affiches ou de tracts distribués lors du conflit de décembre 1976, a obtenu du tribunal correctionnel de Saint-Rhémy 1 000 F de dommages-intérêts. — (Corresp.)

TRANSPORTS

Air France pourra louer des Boeing pour remplacer ses Caravelle

Comme nous l'avons indiqué dans nos dernières éditions de jeudi, le gouvernement se déclare prêt à signer le contrat d'entreprise établi par Air France après négociation avec les pouvoirs publics. Ce contrat sera soumis au comité central d'entreprise de la compagnie nationale le 17 janvier et approuvé par le conseil d'administration le lendemain.

Le contrat d'entreprise assignera à Air France des « objectifs de compétitivité et de rentabilité » et fixera les compensations financières dégressives que l'Etat lui versera en 1978, 1979 et 1980, au titre des contraintes qu'il lui impose, notamment pour le maintien en ligne des Caravelle, l'« écartèlement » de ses activités entre Orly et Roissy et l'exploitation de ses quatre Concorde. L'an dernier, les pouvoirs publics ont accepté de verser à la compagnie nationale 475,5 millions de francs de compensations diverses. Celles-ci seront, cette année, du même ordre de grandeur.

L'inscription de ces compensations au titre des recettes « normales » de la compagnie nationale permettra de faire des comparaisons valables entre l'évolution de ses résultats et de celle des autres transports aériens, explique-t-on à Air France.

Le contrat témoignerait, en outre, estime-t-on à la compagnie nationale, de la reconnaissance par l'Etat du rôle économique de celles-ci et de la place que celles-ci doivent tenir dans le monde. Il s'engagerait à lui donner les moyens d'assurer le rythme de croissance qu'elle estime nécessaire au maintien de ce rôle. L'objectif est actuellement fixé à 7 % de progression par an pour le trafic fret. Les investissements seraient assurés par l'autofinancement et par une augmentation de capital dont le montant n'a pas été précisé et auquel souscriraient sur trois ans l'Etat, unique actionnaire.

« Le gouvernement ne fera pas obstacle à l'utilisation provisoire par Air France d'un nombre limité d'avions modernes de petite capacité adaptés à ses besoins pendant la période précédant la mise en service de l'avion nouveau moyen-courrier dont le gouvernement a proposé le lancement », précise d'un autre côté un communiqué du ministère de l'équipement.

Air France, qui possède vingt-huit Caravelle III, très coûteuses en carburant, a obtenu l'autorisation de louer treize Boeing 737-200 — les premiers exemplaires pourraient être mis en ligne au printemps 1978, en attendant la sortie d'un avion européen d'environ cent soixante places actuellement baptisé Joint Engineering Team (JET).

« Nous ne pouvons pas nous opposer à la location de Boeing par Air France, car nous n'avons rien à offrir en remplacement. Mais nous interviendrons auprès de M. Marcel Cressat, secrétaire d'Etat aux transports, afin que l'utilisation de Boeing-737 n'ait pas un caractère définitif et que le projet d'avion moyen-courrier soit activement poussé », indique à ce propos à Toulouse un porte-parole du comité d'établissement de la SNIAS.

Le gouvernement « prend acte », enfin, des accords de coopération entre Air France et Air Inter, portant notamment sur la politique commerciale et la prise de participation de la compagnie intérieure, à hauteur de 20 %, dans le capital d'Air Charter International, filiale de la compagnie nationale (le *Monde* daté 11-12 décembre). Le communiqué rappelle que l'utilisation coordonnée des flottes d'Air Inter et d'Air France permettra de porter de dix-huit à vingt-quatre le nombre d'Airbus qu'elles exploiteront dès 1981.

La Floride

Cet hiver, l'été est à 2834^F de Paris.

Sortez vos pantalons blancs, vos raquettes de tennis, vos lunettes de soleil et sautez dans le DC 10 de National Airlines. 9 heures de vol direct Paris-Miami et vous passez en douceur de l'hiver à l'été.

Le sable blond s'allonge sur 1.800 km. Atlantique ou Golfe du Mexique, choisissez votre plage. Personne ne vous la disputera. La température de l'eau est de 21°C, et les palmiers se balancent doucement dans la brise. Laissez-vous vivre.

Et lorsque vous serez reposé, dépensez-vous ! Jouez au tennis dans un décor de rêve, faites de la voile sur un catamaran de course, sautez de vague en vague à ski nautique, découvrez que vous savez voler avec un deltaplane ou lutez pendant des heures, solidement attaché au fauteuil tournant d'un cabin cruiser, avec un thon ou un barracuda.

La Floride, c'est un terrain de tous les sports, avec une plage autour. Découvrez-la cet hiver. Votre agent de voyages vous expliquera comment.

Un exemple de prix pour une semaine, hôtel et petit déjeuner, voyage Paris-Miami-Paris du 15 décembre 1977 à fin mars 1978.

National Airlines

Contactez votre agent de voyages ou National Airlines, 102 Champs-Élysées, 75008 Paris (563.17.66 - 256.25.77 - 225.64.75).
Siège de National Airlines Inc. : Etat de Floride, USA.

Le Monde

37 43

2 150 878,50 F

74 478,50 F

5 869,20 F

94,60 F

8,00 F

2 150 878,50 F

74 478,50 F

5 869,20 F

94,60 F

8,00 F

ÉTRANGER

Les États-Unis et l'Europe des Neuf mettent en place leurs barrières de protection contre les importations d'acier à bas prix

Presque simultanément, les États-Unis et l'Europe des Neuf viennent de mettre en place les barrières de protection contre les importations d'acier à bas prix, dont le principe avait été décidé le 2 décembre 1977 à Washington, et le 19 décembre à Bruxelles.

Des deux côtés de l'Atlantique le dispositif est le même. Il consiste à fixer des prix de référence (Trigger Prices, ou prix de déclenchement pour les Américains) au-dessous desquels les livraisons d'acier étranger sont automatiquement frappées de droits compensatoires. En revanche, le mode de calcul de ces prix est différent, ainsi que la durée de leur application.

Redresser la situation

Aux États-Unis, le département du Trésor a pris comme base les coûts de production de la sidérurgie japonaise, considérée comme la plus performante du monde, auxquels ont été ajoutés les coûts de transport et de maintenance, plus une marge bénéficiaire jugée « convenable ». En tenant compte des droits de douane déjà existants et des commissions prélevées par les importateurs, les prix de déclenchement ainsi calculés sont inférieurs de 5,7 % en moyenne aux tarifs actuellement pratiqués par les sidérurgistes américains. Ceux-ci, qui viennent de relever de 5,5 % leurs prix avec l'accord tacite de la Maison Blanche, ont accueilli avec faveur l'instauration de droits compensatoires. A l'abri de ce dispositif ils comptent bien redresser une situation financière sévèrement affectée en 1977 par la concurrence étrangère. A la fin de l'automne dernier les importations d'acier européen représentèrent jusqu'à 20 % de la consommation intérieure américaine.

Selon le porte-parole des importateurs américains, la mise en application du nouveau dispositif, à partir du 15 février prochain, devrait entraîner une réduction sensible des livraisons étrangères, qui pourraient tomber à 10 mil-

lions, voire 5 millions de tonnes, contre 18 à 19 millions de tonnes en 1977. Les sidérurgistes européens ne sont pas trop inquiets et se considèrent même comme relativement satisfait : si le Trésor avait pris comme référence leurs propres coûts de production, supérieurs à ceux des Japonais, l'accès au marché intérieur américain leur aurait été fermé.

A Bruxelles, la procédure a été un peu différente. En mai dernier, dans le cadre de leur plan anticrise, les autorités communautaires avaient instauré des prix minima et d'orientation pour la vente des aciers européens, en augmentation de 10 % sur les tarifs réellement pratiqués et tombés très bas. Après avoir relevé de 5 % à 10 % ces prix en août 1977 et procédé à une nouvelle augmentation de 5 % ces jours derniers (de 4 % à 11 % pour la France), elles viennent de publier une liste de « prix de référence » inférieurs de 6,5 % en moyenne aux prix minima et d'orientation, qui permettrait de prélever des droits de compensation sur les importations effectuées à des niveaux inférieurs. Bien que ce dispositif protecteur ne soit valable que jusqu'au 1^{er} avril prochain, où jusqu'à la signature d'accords avec les producteurs d'acier étrangers, on constate déjà une tendance au relèvement des prix intérieurs européens, notamment de la part des fameux « Bresciani », producteurs italiens de ronds à béton.

Automobile : British-Leyland renoncera à construire une nouvelle « mini »

De notre correspondant

Londres. — La grande entreprise nationalisée de construction automobile Leyland soumettra, dans une quinzaine de jours, au gouvernement un vaste plan de réorganisation affectant à la fois la production et l'administration. Il n'est pas sûr que, dans la perspective des élections générales prochaines, et compte tenu du haut niveau de chômage, le gouvernement travailliste accepte un plan d'application pouvant se traduire, selon certaines estimations, par une perte d'environ trente mille emplois. Les syndicats ont demandé d'urgence à être reçus par M. Edwards, le nouveau président de Leyland.

Les diverses mesures de « rationalisation » et de réorganisation administrative envisagées sont destinées à améliorer la rentabilité d'un groupe passablement éprouvé par une série de conflits de travail, dont le dernier en date risque d'aboutir à la fermeture de l'usine de production des Triumph, près de Liverpool.

Apparemment, M. Edwards considère comme irréalisable l'objectif défini par la direction précédente qui vise à augmenter la production afin d'assurer à Leyland 88 % du marché britannique. Le nouveau directeur semble vouloir en priorité remettre en ordre l'entreprise par diverses mesures de décentralisation administrative et surtout réduire les pertes, à la fois sur le marché intérieur et à l'étranger.

Sur le plan de la production, Leyland envisagerait d'abandonner son programme d'investissements de 280 millions de livres, prévu pour la construction d'une nouvelle « mini ». Étant donné son succès dans ce secteur, la « mini » actuelle serait maintenue, mais les fonds et l'outillage

du programme initial seraient en grande partie employés à la construction d'une « super-mini », pour concurrencer les voitures de cette catégorie, construites par Ford et Volkswagen, en particulier. En résumé, Leyland continuerait de construire deux modèles dans la catégorie de l'ancienne « mini » et une nouvelle voiture dans la catégorie « moyenne », remplaçant les modèles Allegro et Marina, pour rivaliser avec la Cortina de Ford.

On prête également à M. Horrocks, nouveau directeur adjoint chargé du secteur des automobiles, l'intention d'abandonner les activités non rentables de Leyland en Union Sud-Africaine et en Australie et même en Europe. D'autre part, outre une restructuration de l'entreprise visant à bien séparer la production des voitures de tourisme et celle des camions et véhicules commerciaux, M. Horrocks envisage une décentralisation administrative entre les voitures « grand public » (Austin, Morris) et les voitures du type Jaguar, Rover, pour rétablir le prestige de ces dernières marques et le « moral » de ceux qui les fabriquent, mais aussi pour mieux contrôler les résultats, bénéfiques ou perdus — obtenus sur ces divers modèles. L'ensemble de ce programme implique une réduction sensible de la main-d'œuvre en surabondance à tous les échelons et dans tous les secteurs de l'entreprise.

HENRI PIERRE.

BELGIQUE

Le nombre de chômeurs en Belgique s'est accru de 3 615 personnes en décembre, atteignant désormais 296 359 personnes, soit 13,7 % de plus qu'à la fin de décembre 1976, où il avait été de 260 539 chômeurs. — (A.P.)

RECORD DE FAILLITES AU JAPON

Le nombre de faillites au Japon a enregistré en 1977 un nouveau record : dix-huit mille six cent quatre-vingt-trois, soit un passif global de 2 808,7 milliards de yens (58 milliards de francs environ), chiffres en progression de 15,5 % et de 29,3 %, par rapport à ceux de 1976. Teikoku Koshinsho, organisme spécialisé dans les études de crédit, qui publie cette estimation, reproche au gouvernement japonais d'avoir pris des mesures trop tardives pour relancer l'économie.

Les principales faillites de 1977 ont été, selon l'importance de leur passif, les chantiers navals Hachi-hama, avec des dettes se montant à 43 milliards de yens (860 millions de francs), la société de transports maritimes Nissei, avec 36 milliards de yens (700 millions

de francs), les chantiers navals Sagami, avec 20 milliards de yens (400 millions de francs), la firme textile Teraoka Shoji, avec 18 milliards de yens (360 millions de francs).

En fait, le plus grand nombre de faillites a touché les entreprises de moindre importance travaillant dans des secteurs comme les chantiers navals, les transports maritimes, la sidérurgie, la fabrication de textiles, le raffinage du sucre. Ces entreprises ont souffert de la crise économique, tant sur le marché intérieur qu'à l'étranger, souligne l'agence Teikoku Koshinsho. — (A.F.P.)

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

COURS DU JOUR	UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	Rep. + ou Dep. -	Rep. + ou Dep. -	Rep. + ou Dep. -	Rep. + ou Dep. -	Rep. + ou Dep. -	Rep. + ou Dep. -
\$ U.S.	4,7275	4,7415	+ 60	+ 88	+ 150	+ 690
£ S.T.	2,3250	2,3280	+ 60	+ 68	+ 125	+ 365
Yen (100) ..	1,9640	1,9780	+ 60	+ 68	+ 110	+ 280
D.M.	2,2070	2,2110	+ 100	+ 130	+ 220	+ 280
Fr. S.	14,2350	14,2850	+ 150	+ 180	+ 250	+ 670
F. C. (100) ..	2,3130	2,3210	+ 140	+ 170	+ 280	+ 350
F. C.	2,4000	2,4100	+ 150	+ 180	+ 250	+ 350
F. C.	2,0090	2,0230	+ 150	+ 210	+ 350	+ 450

Taux des Euro-Monnaies

	3	3 1/2	4	4 1/2	5	5 1/2	6
D.M.	5/8	5/8	5/8	5/8	5/8	5/8	5/8
Fr. S.	5/8	5/8	5/8	5/8	5/8	5/8	5/8
Fr. C.	5/8	5/8	5/8	5/8	5/8	5/8	5/8
Fr. S.	5/8	5/8	5/8	5/8	5/8	5/8	5/8
Fr. C.	5/8	5/8	5/8	5/8	5/8	5/8	5/8

Tous données ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de séance par une grande banque de la place.

RÉGIONS

A PROPOS DE...

LE NETTOYAGE DE L'ORNE ET DE LA DIVES

Propreté à la carte sur les rivières normandes

Les Normands veulent-ils des rivières transparentes, propres et saines ? S'ils le veulent, il leur en coûtera 225 millions de francs à 100 millions de francs. Le prix sera fonction de la qualité désirée.

Telle est la formule qui est actuellement proposée par l'Agence de l'eau Seine-Normandie aux riverains de l'Orne et de la Dive de cours d'eau qui, après avoir traversé les herbages du Calvados se jettent dans la Manche.

L'Agence met ainsi en œuvre la nouvelle politique de l'eau lancée voici quelques années. Après avoir couru au plus pressé en inclinant les pollueurs à s'équiper, au coup par coup, de stations d'épuration, on est venu à une autre stratégie dite des « objectifs de qualité ». Il s'agit d'organiser la « récupération » des cours d'eau sur tout leur parcours, mais en tenant compte des différentes situations locales.

Car si tous les Français ont besoin d'eau, ils n'ont pas tous besoin de la même qualité d'eau. Il convient donc de planifier l'utilisation des rivières de manière à ce que chaque usager — le consommateur, le pêcheur, l'industriel, l'agriculteur — y trouve son compte au plus juste prix.

La première rivière à être « traitée » de cette manière a été la Vire, qui arrose les départements du Calvados et de la Manche. Un décret du 16 février 1977 a fixé l'objectif : « permettre la conchyliculture dans la baie des Veys », c'est-à-dire à l'embouchure de la Vire. Cela supposait que l'on traite non seulement la rivière, mais tous ses affluents largement pollués par les épaves domestiques et les résidus industriels ; 35 millions de francs auront été dépensés en février 1979, quand ce but aura été atteint ; une

moitié par les industriels, l'autre par les collectivités locales.

Fortes de cette expérience, les instances régionales ont pris le relais du pouvoir central. Le conseil régional a décidé de financer avec l'aide de l'Agence Seine-Normandie le « mise à propre » de tous les cours d'eau de Basse-Normandie. Les deux rivières les plus polluées ne seraient-elles qu'à cause de la proximité de l'agglomération caennaise, l'Orne et la Dive seront traitées en premier.

Il faut pour cela, après avoir mesuré l'état actuel de la pollution, établir la carte des besoins, c'est-à-dire, compte tenu des programmes de développement et des échéances d'aménagement, prévoir le croisement des agglomérations, des zones de loisirs et des industries.

C'est ce qui a été fait pour l'Orne et la Dive, et qui a permis aux techniciens de l'Agence de baser de propositions hypothétiques de qualité, dans le cadre d'un accord avec les collectivités locales et industrielles.

Une consultation est organisée sur ces trois hypothèses. D'abord, après de tous les usagers et de toutes les réunions publiques, surtout, auprès des utilisateurs (associations de pêcheurs et pollueurs (collectivités locales et industrielles)).

THIERRY BRÉHIER.

École Nouvelle d'Organisation Economique et Sociale
Etablissement privé d'enseignement Technique et Supérieur

EXPERTISE COMPTABLE

Préparation sur place et à distance
CERTIFICATS SUPERIEURS de Janvier à Juin 1978

- Révision comptable.
- Juridique et fiscal.
- Organisation et gestion des entreprises.

Dans un centre d'Etudes reconnu par l'Etat.

NIVEAU D.E.C.S. exigé.

ENOES
62 r. Miromesnil 75008 Paris
522.53.88 (lignes groupées)

LOTO
ça peut rapporter gros

PRÉFECTURES DU RHONE ET DE L'ISERE

EQUIPEMENT

AVIS D'ENQUÊTE

Communes de CHASSE-SUR-RHONE (ISERE) et TERNAY (RHONE)
Liaison A 47 - A 7
Entre le pont de Givors et l'Autoroute A 7

ENQUÊTE PRÉALABLE A LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE

En exécution de l'arrêté interpréfectoral du 27 décembre 1977, l'enquête sera ouverte à la Préfecture du Rhône (Service de la Coopération et de l'Action Economique - Section 1) du 15 janvier au 17 février 1978 inclus. Le public pourra prendre connaissance sur place du dossier d'enquête chaque jour de 9 h 30 à 15 h 30 sauf les samedis, dimanches et jours fériés.

Un dossier sera déposé dans les mairies de CHASSE-SUR-RHONE (Isère), TERNAY et GIVORS (Rhône), aux mêmes dates. Le public pourra prendre connaissance du dossier aux jours et heures d'ouverture de ces mairies soit :

- Mairie de CHASSE-SUR-RHONE : chaque jour de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, les samedis de 10 h à 13 h, sauf dimanches et jours fériés.
- Mairie de TERNAY : chaque jour de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, sauf les samedis et jours fériés.
- Mairie de GIVORS : du mardi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h, les samedis de 8 h à 14 h, sauf dimanches et jours fériés.

Les observations formulées par l'usager public du dossier seront consignées sur les registres d'enquête ou adressées par écrit à M. Bavolet, Président de la Commission d'enquête (Préfecture du Rhône), 15, rue de la République, 69001 Lyon, le 13 février 1978 de 14 h à 18 h.

M. Levot, membre de la Commission d'enquête recevra le public au Mairie de CHASSE-SUR-RHONE, Isère, le 14 février 1978 de 14 h à 18 h.

Une copie du rapport de la Commission d'enquête pourra être consultée par le public à partir du 20 mars 1978.

1495 F H.T.
(1758,12 F si vous ne récupérez pas la TVA)

Même en choisissant le 157 S le plus puissant des petits copieurs 3M, vous ne dépenserez pas plus de 1758,12 F T.T.C.

157 S : c'est le plus performant, avec son système de ventilation

001 : un copieur personnel pour quelques copies par-ci par-là

211 : votre premier équipement professionnel

BON A DÉCOUPER
retourner à 3M France - BP 800 - 92005 Cergy Cedex - Tél. : (1) 307.85.65

Nom : _____ Profession : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Code postal : _____ Tél. : _____

soyez sûr d'obtenir de plus amples renseignements sur les petits copieurs 3M. MC

AVIS FINANCIER DES SOCIÉTÉS

INTRBAIL

Le conseil d'administration a décidé de solliciter l'autorisation de la Commission des Opérations de Bourse (C.O.B.) pour émettre des obligations de 175 000 000 F, remboursables par 175 000 000 F, en 1980.

Les modalités précises de cet emprunt seront publiées au Bulletin Officiel des Sociétés Obligataires le 15 janvier 1978.

Dès à présent, il est possible d'acquiescer aux porteurs pour tout moment à compter du 15 janvier 1978, de solliciter la conversion de leurs obligations en actions, à raison d'une action pour une obligation. De plus, les porteurs auront la faculté d'opter pour la conversion de leurs obligations en actions, pendant un délai de trois mois suivant chaque date de remboursement.

Les actionnaires ayant reconnu leur droit préférentiel de souscription, la société a toutefois demandé aux banques chargées du placement de cette émission d'assurer la souscription des obligations et des actions par priorité, durant la première semaine de placement.

Les actionnaires intéressés sont donc invités à s'adresser, sans délai, à leur banquier habituel ou, à défaut, directement au service des placements de la société (M. Bachard, Miégnon, 723-26-72).

Au 31 décembre 1977, les engagements totaux de la société s'élevaient à 980 millions de francs environ.

كندا من الأصل

حکومتی اعلان

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS 5 JANVIER

Reprise « modérée » Baisse de l'or

Une reprise, qualifiée de « modérée » a été enregistrée jeudi à la Bourse de Paris, après la véritable déroute qui a fait perdre...

Cartes, la remontée spectaculaire du dollar après l'annonce des mesures de soutien décidées par les autorités monétaires américaines a non seulement stoppé...

De plus, une part appréciable des milieux financiers reste sceptique sur la durabilité et la solidité du redressement du dollar, le moyen terme en cause lui paraissant insuffisant tant que les problèmes de fond, ceux du déficit commercial américain et du vote de la loi sur l'énergie par le Congrès ne seront pas résolus.

LONDRES

Le mouvement de hausse se ralentit vendredi matin au London Stock Exchange. Sur l'ouverture, l'indice des Industrielles avait progressé de 1,3 point seulement, à 458,4. Les pétroles sont soutenus. Très vive reprise des mines d'or, mais alourdissement des fonds d'Etat.

Table with columns: VALEURS, Cours, Dernier cours. Lists various stocks and their prices.

INDICES QUOTIDIENS
ONS&E Base 100 : 30 déc 1977.
France 100 : 30 déc 1977.
Valeurs étrangères : 100,4

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS
INTERKALL. La société va émettre le 10 janvier un emprunt obligataire convertible de 127,05 millions de francs, représenté par 120 000 obligations de 1,15 P nominal...

NEW-YORK

La baisse s'accroît. Réaction mercredi en fin de séance, la baisse des cours a repris de plus belle jeudi après une reprise initiale, et l'indice des Industrielles s'est finalement établi à 804,92 soit à 8,65 points au-dessous de son niveau précédent, ce qui porte à plus de 25 points sa perte depuis le début de l'année. Au plus haut de la journée, il avait atteint 828,70.

Table with columns: VALEURS, Cours, Dernier cours. Lists various stocks and their prices.

INDICES QUOTIDIENS
ONS&E Base 100 : 30 déc 1977.
France 100 : 30 déc 1977.
Valeurs étrangères : 100,4

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS
INTERKALL. La société va émettre le 10 janvier un emprunt obligataire convertible de 127,05 millions de francs, représenté par 120 000 obligations de 1,15 P nominal...

VALEURS

Large table with multiple columns: VALEURS, Cours, Dernier cours. Lists various international and domestic stocks.

BOURSE DE PARIS - 5 JANVIER - COMPTANT

Table with columns: VALEURS, Cours, Dernier cours. Lists Paris stock market data for January 5th.

MARCHÉ A TERME

Table with columns: VALEURS, Cours, Dernier cours. Lists Paris stock market data for January 5th (Term).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Table with columns: VALEURS, Cours, Dernier cours. Lists financial notices from various companies.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table with columns: VALEURS, Cours, Dernier cours. Lists gold market data.

COTE DES CHANGES

Table with columns: VALEURS, Cours, Dernier cours. Lists exchange rates for various currencies.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table with columns: VALEURS, Cours, Dernier cours. Lists gold market data.

LA CARTE... Les collectifs... Les collectifs... Les collectifs...

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS... Avis financiers des sociétés...

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS... Avis financiers des sociétés...

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS... Avis financiers des sociétés...

UN JOUR DANS LE MONDE

- 2. IDEES — COMMUNISME : « Le vent du Sud », par Henri Lefebvre; « Revenir aux sources », par Jean-Pierre Vigier.
- 3-4. DIPLOMATIE — La visite en France du président des Etats-Unis. — Les positions de Paris et de Washington sur la non-prolifération nucléaire semblent se rapprocher. — M. Vance va remettre aux autorités hongroises la corronne de saint Etienne.
- 5. AMERIQUES — Le Chili « normalisé » (III) par Thierry Molinot.
- 6. EUROPE — TCHÉCOSLOVAQUIE : la dixième anniversaire de « printemps de Prague », tribune internationale : « Le pouvoir et la vérité ».
- 7. PROCHE-ORIENT — L'ASIE — Le conflit indo-chinois.
- 8 à 12. POLITIQUE — LA PREPARATION DES ELECTIONS LEGISLATIVES : M. Barre en forum de l'Ex-passion. — La préparation de la conférence nationale du P.C.F. — Deux points de vue socialistes sur la défense : « Démocratiser le territoire national », par Dominique Taddéi; « Nees d'avons pas changé », par Bernard Pingaud et Jean-Pierre Worms. — La palette sur le vote des Français de l'étranger.

LE MONDE DES LOISIRS ET DU TOURISME
Pages 13 à 18

SPELEOLOGIE : L'antriche en tête de l'exploration souterraine pour le 24 x 36.

PHOTOGRAPHIE : Plein soleil pour le 24 x 36.

POINTS DE VUE : Mars sous le parasol, par Gérard Albert; Relations sur une « politique en miettes », par François Bernardini.

Faïence de la table : Porcelaines en l'air; Philatélie; Hippisme; Jeux.

MODES DU TEMPS : Blanc de blanc.

- 19 à 21. CULTURE — THEATRE : Blaise Pascal par le Rideau de Bruxelles.
- 22. SPORTS — FOOTBALL : l'affaire de Paris-Saint-Germain.
- 23. SOCIÉTÉ — Les mauvaises surprises de la loi contre le chômage des jeunes.
- 23. RELIGION — L'abbé Coche : les traditionalistes occupent une deuxième église à Paris.
- 24. MÉDECINE — Les difficultés des entreprises.
- 27-28. ÉCONOMIE — Les difficultés des entreprises.

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (23)
Annonces classées (25 et 26); Aujourd'hui (28); Carnet (24); Journal officiel (20); L'Echo national (25); Méétéorologie (28); Mots croisés (26); Bourses (29).

ANTHONY
créations masculines et féminines
soldes
142 bd St-Germain

RODIN
CHEMISIER - TAILLEUR
solde
123 Bd Saint-Germain Paris 6e

Le numéro du « Monde » daté 6 janvier 1978 a été tiré à 543 614 exemplaires.

EN TURQUIE

Le gouvernement Ecevit cherche à rassurer l'opinion et les milieux d'affaires

De notre correspondant

Ankara. — M. Korutürk, chef de l'Etat, a approuvé, jeudi 5 janvier, la composition du cabinet de coalition formé par M. Ecevit (le Monde, dernière édition du 6 janvier). Assurer la sécurité et la paix dans le pays; trouver le remède aux difficultés économiques et régler le contentieux chypriote, tels seront les objectifs prioritaires du nouveau gouvernement, le onzième à voir le jour depuis l'intervention des militaires en mars 1971 et le sixième depuis le retour à une vie démocratique normale en octobre 1973.

M. GUNDUZ OKCUN ministre des affaires étrangères

Né en 1936, spécialiste de droit international et du marché commun, ancien doyen de la faculté des sciences politiques d'Ankara, M. Gunduz Okcun retrouve le portefeuille qu'il avait détenu en juillet 1976 dans le précédent gouvernement de M. Ecevit, dont il est l'un des conseillers les plus écoutés. Négociateur à la fois souple et résolu, il sera surtout un fidèle exécutant des directives du président du conseil dans un domaine que ce dernier souhaite se réserver.

M. HASAN ESAT ISIK ministre de la défense

Il a détenu ce portefeuille lors des opérations à Chypre, en 1974. M. Isik, âgé de soixante-deux ans, doyen du cabinet, a été diplomate de carrière et ambassadeur à Paris. Il quitta ce poste en 1973 pour protester contre l'édification d'un monument arménien à Marseille, en souvenir des victimes des massacres du temps de l'empire ottoman. Et depuis, M. Isik était secrétaire général adjoint du parti républicain depuis 1976. Prévoyant une nouvelle « donne » dans les relations avec l'OTAN et les Etats-Unis, il n'a demeuré pas moins un partisan de l'alliance occidentale. Les militaires semblent heureux de retrouver un homme qu'ils avaient apprécié à la tête d'un ministère qui se taille la part du lion dans le budget national.

M. IRFAN OZAYDINLI ministre de l'intérieur

Nouveau venu à la politique, M. Ozaydinli, cinquante-quatre ans, est un ancien général d'aviation, qu'en 1973 le gouvernement de Demirel refusa de nommer commandant des forces aériennes. On lui reprochait d'avoir durement sévi contre les organisations religieuses extrémistes et publiquement critiqué les partisans de la droite lorsqu'il commandait l'état de siège de la ville d'Erzurum, au lendemain de l'intervention du 12 mars 1973. Sa nomination à l'intérieur rassure l'armée et garantit la rigueur contre les extrémistes.

chez Rodin, de 20f à 175f le mètre, tous les tissus d'ameublement sont des 'tissus décoration'

- Velours et Jacquards contemporains.
- Imprimés exclusifs.
- Lampas et tapisseries de style.
- Tissus importés, américains, anglais, belges, hollandais, italiens, suédois.
- Tweeds, satins, toiles, douppions, chintz.

(tous nos articles sont en stock)
RODIN
35, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

marriage de raison de la social-démocrate avec les dissidents de la droite, ce gouvernement se présente avant tout comme un « cabinet de sécurité ». M. Ecevit, leader du parti républicain du peuple, s'efforce d'éviter une éventuelle défection de ses nouveaux alliés lors de l'investiture. C'est montré prudent et généreux : en effet, dix indépendants sur onze, deux élus sous la bannière du parti de la confiance, et l'unique représentant du parti démocratique, qui avaient voté la motion de censure le 31 décembre contre M. Demirel, entrèrent au gouvernement (deux vice-premiers ministres, quatre ministres d'Etat et sept ministres) tandis que le parti républicain aura vingt et un représentants. Cependant, ce dernier, à quelques exceptions près, contrôle tous les ministères-clés de l'économie nationale, ceux de la défense et des affaires étrangères, ainsi que les deux portefeuilles qui viennent d'être créés pour les entreprises économiques d'Etat et pour l'administration régionale.

En leur donnant respectivement une vice-présidence du conseil et les affaires rurales, M. Ecevit a demandé à ses fidèles de toujours, MM. Eyuboglu et Topuz, d'abandonner leurs charges respectives de secrétaire général et de secrétaire général adjoint du parti républicain, « afin de mieux s'atteler à leurs nouvelles tâches gouvernementales » — ce qui équivaut aussi à leur éliminer de la tête du parti. Il réalise une double opération : d'abord modérer les critiques plus ou moins ouvertes adressées à l'équipe de M. Eyuboglu, dénoncée comme étant la « jungle du quartier général »; en second lieu, puisque M. Ecevit demeure à l'abri de tout reproche, il peut les remplacer par d'autres hommes de confiance moins usés et ne portant pas la responsabilité de la perte de certains sièges au profit du parti de la justice lors des élections municipales, comme l'emblé ou Dyzbekir, comme l'opposition de droite condamne le cabinet Ecevit, « fruit des intrigues ». Elle accuse le chef du parti républicain « d'avoir usurpé la volonté nationale » par des manœuvres intriguées, alors que les trois partis de la coalition sortante avaient obtenu plus de 50 % des suffrages en juin dernier.

Une composition assez hétérogène

Par sa composition sociale également, il s'agit d'un cabinet assez hétérogène : deux muftis (1), dont un était jusqu'à l'an dernier le chef mufti du pays, ont été nommés professeurs d'université, hauts fonctionnaires d'Etat, anciens dirigeants du plan national, et de grands propriétaires semi-féodaux de l'Anatolie de l'Est. M. Ecevit a d'abord tenté de rassembler les « vieux » d'affaires : MM. Mueszinoglu, aux finances, Buhutoglu, aux entreprises d'Etat, secondés par M. Alp, qui fut ministre de M. Demirel il y a dix ans, à l'industrie, leur offrent des garanties. M. Ersoy, ministre du travail, est un ancien dirigeant de la Turk-Is, centrale ouvrière modérée. Les amis syndicalistes de M. Ecevit se sont d'ailleurs récemment assurés le contrôle de l'autre centrale ouvrière rivale, l'ISGL, qui se veut plus combative, au terme d'un congrès qui vient de se réunir à Istanbul.

ARTUN UNSAL
(1) Personnalité laïque, interprète autorisée de la loi coranique.

CERRUTI 1881
SOLDÉS ANNUELS
HOMME et FEMME
4-5-6-7
Janvier
27, RUE ROYALE - PARIS 8e

van Laack
SOLDE POUR LES HOMMES
Costume... 1.100 F 750 F
Costume
Velours... 1.100 F 600 F
Blazer... 280 F 399 F
Pull
Cashmere... 350 F 220 F
Pull
Lambswool... 165 F 110 F
Chemise... 85 F
Les 3... 240 F
Cravate soie... 60 F
Les 3... 160 F
Grand choix de chaussures
21, rue Royale Paris

hamm. Un piano droit pour 6950 F.
(ou à crédit : 1450 F + 21 mensualités de 317 F TTC).

hamm, c'est 5 étages d'exposition offrant le plus grand choix de marques de Paris.
Neuf-Occasion-Vente-Achat-Réparation
Accord-Transport

hamm Pianos Orgues
Instruments de musique.
135-139 r. de Rennes, 75006 Paris - Tél : 544 38-68
Parking - Près gare Montparnasse.

HERMINE
COUTURE & FOURRURES
Avant travaux d'embellissement
Prix exceptionnels
211, rue St. Honoré - Paris 1er

Après la spectaculaire remontée de jeudi Hésitation et incertitude sur le sort du dollar

Hésitation et incertitude, tel était le sentiment vendredi matin sur les marchés des changes, où le dollar, après sa spectaculaire remontée de la veille, déclinait légèrement : à Francfort, il revenait de 2,15 DM à 2,14 DM (contre 2,05 DM mercredi), et à Zurich, il glissait de 2,04 F.S. à 2,035 F.S. (contre 1,98 F.S. précédemment). Dans les milieux financiers, on se déclarait quasi certain que l'annonce, mercredi, d'un soutien apporté par les autorités américaines à leur monnaie coïnciderait trop précisément avec l'arrivée à Paris du président Carter pour être purement fortuite.

Les aides sollicitées de la rég et des départements s'élevaient à 10 000 000 F. Pour justifier ce demande, le comité régional rappelle l'importance économique de la pêche bretonne, qui procure annuellement 278 000 tonnes de poissons et qui procure 35 000 emplois, en assurant une part revenue de 35 000 autres travailleurs.

NOUVELLES BRÈVES

● La coopération franco-angolaise. — M. Robert Galley, ministre de la coopération, a déclaré, jeudi 5 janvier à Paris, que la coopération de la France avec l'Afrique « a une très grande vertu : elle est totalement désintéressée ». Le ministre, qui recevait les vœux de la presse, a émis le souhait que cette coopération se poursuive en 1978 — « quoi qu'il arrive » — selon les mêmes critères, c'est-à-dire, « quelle reste fondée sur la concertation dans un esprit d'égalité ».

● Non-lieu pour le meurtrier d'un gardien de la paix. — Connu en état de démente par docteurs Diederichs et Pol experts aliénistes, M. Paul Lu a fait l'objet d'une ordonnance de non-lieu signée par M. Cla Hancock, juge d'instruction à Paris. M. Lucas, ancien capitaine vétérinaire de la marine, a tué le 23 novembre dernier (le Monde du 23 novembre) un gardien de la paix, M. Abbon Hammonde, qui assaillit la garde devant la porte du lais de l'Élysée. Le meurtrier s'interné dans un asile psychiatrique.

● Trois ressortissants américains, détenus au Vietnam depuis octobre dernier, ont été remis en liberté, jeudi 5 janvier. Leur pacte avait été arraisonné par un bâtiment vietnamien alors qu'ils faisaient route vers Bornéo. Ils étaient accusés d'avoir violé les eaux territoriales vietnamiennes. — (A.P.)

● Suicide d'un détenu. — M. Hamed Bouchara, âgé de vingt-quatre ans, originaire d'Algérie, s'est donné la mort, le 5 janvier à 3 heures, à la maison d'arrêt de Rennes (Ille-et-Vilaine) incendié pour vols qualifiés tentatives de meurtre commises 6 septembre 1976 à Landert (Finistère). M. Hamed Bouchara avait été condamné, le 18 novembre 1977, par le tribunal correctionnel de Rennes, pour avoir participé, le 30 octobre 1977, à l'attentat à la maison d'arrêt de Brest (Finistère) (le Monde 1er novembre 1977).

EPARGNE SOBI
un bon placement commence toujours par une bonne information

Depuis 20 ans, la SOBI offre aux prévoyants plusieurs formules d'épargne adaptées à chaque cas.

8,25 à 11,60%
taux actuariel annuel brut

Sur simple demande de votre part et cela sans engagement nous vous adresserons une brochure très complète des types de placement mis à votre disposition.

SOCIÉTÉ DE BANQUE ET D'INVESTISSEMENTS
26, bd d'Italie 704 A / B.P. 31
MONTE-CARLO (Principauté de Monaco)
Inscrite sur la liste des banques sous le n° LBM7

Le développement des...
Le gouvernement...
face à une op...

LES DROITS DE LA GAUCHE...
Le discord s'accroît...

Entretien

MARCO
Parlons français

كوزا من الأصل